

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, June 19, 2012
Tuesday, June 26, 2012

Issue No. 23

Nineteenth (final) meeting on:

The subject-matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012

First (final) meeting on:

Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures

INCLUDING:
THE TWELFTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-38)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 19 juin 2012
Le mardi 26 juin 2012

Fascicule n° 23

Dix-neuvième (dernière) réunion concernant :

La teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012

Première (dernière) réunion concernant :

Le projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures

Y COMPRIS :
LE DOUZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-38)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Buth	* LeBreton, P.C.
Callbeck	(or Carignan)
* Cowan	Mockler
(or Tardif)	Nancy Ruth
Eaton	Peterson
Finley	Ringuette
Hervieux-Payette, P.C.	Runciman

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Gerstein (*June 26, 2012*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Wallace (*June 21, 2012*).

The Honourable Senator Wallace replaced the Honourable Senator Finley (*June 19, 2012*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Plett (*June 15, 2012*).

The Honourable Senator Peterson replaced the Honourable Senator Chaput (*June 14, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Buth	* LeBreton, C.P.
Callbeck	(ou Carignan)
* Cowan	Mockler
(ou Tardif)	Nancy Ruth
Eaton	Peterson
Finley	Ringuette
Hervieux-Payette, C.P.	Runciman

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Gerstein (*le 26 juin 2012*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Wallace (*le 21 juin 2012*).

L'honorable sénateur Wallace a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 19 juin 2012*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 15 juin 2012*).

L'honorable sénateur Peterson a remplacé l'honorable sénateur Chaput (*le 14 juin 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 19, 2012
(64)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Callbeck, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman, Smith (*Saurel*) and Wallace (12).

In attendance: Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee continued its examination of the subject-matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012, in advance of the said bill coming before the Senate. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.*)

WITNESSES:

As individuals:

The Honourable Senator Dennis Dawson, Chair, Standing Senate Committee on Transport and Communications;

The Honourable Senator Stephen Greene, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Transport and Communications;

The Honourable Senator Kelvin Kenneth Ogilvie, Chair, Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology;

The Honourable Senator Judith Seidman, Member of Steering Committee, Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology;

The Honourable Senator Irving Gerstein, Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce;

The Honourable Senator Céline Hervieux-Payette, P.C., Deputy Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce;

The Honourable Senator Pamela Wallin, Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence;

The Honourable Senator Roméo Antonius Dallaire, Deputy Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 19 juin 2012
(64)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman, Smith (*Saurel*) et Wallace (12).

Également présents : Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité poursuit son étude de la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

L'honorable sénateur Dennis Dawson, président, Comité sénatorial permanent des transports et des communications;

L'honorable sénateur Stephen Greene, vice-président, Comité sénatorial permanent des transports et des communications;

L'honorable sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie, président, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie;

L'honorable sénateur Judith Seidman, membre du comité de direction, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie;

L'honorable sénateur Irving Gerstein, président, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce;

L'honorable sénateur Céline Hervieux-Payette, C.P., vice-présidente, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce;

L'honorable sénateur Pamela Wallin, présidente, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense;

L'honorable sénateur Roméo Antonius Dallaire, vice-président, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense;

The Honourable Senator W. David Angus, Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources;

The Honourable Senator Grant Mitchell, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The Honourable Senator Ringuette moved:

That the committee ask the Parliamentary Budget Officer, Kevin Page, to appear as a witness on the subject-matter study of Bill C-38.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators

Callbeck, Peterson and Ringuette — 3

NAYS

The Honourable Senators

Buth, Eaton, Gerstein, Nancy Ruth, Runciman, Smith (*Saurel*), Wallace — 7

The Honourable Senator Dennis Dawson made a statement and, together with the Honourable Senator Stephen Greene, answered questions.

At 9:54, the committee suspended.

At 9:55, the committee resumed.

The Honourable Senator Kelvin Kenneth Ogilvie made a statement and, together with the Honourable Senator Judith Seidman, answered questions.

At 10:37, the committee suspended.

At 10:38, the committee resumed.

The Honourable Senator Gerstein made a statement and, together with the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., answered questions.

At 11:06, the committee suspended.

At 11:07, the committee resumed.

The Honourable Senator Wallin made a statement and, together with the Honourable Senator Dallaire, answered questions.

The Honourable Senator Angus made a statement and, together with the Honourable Senator Mitchell, answered questions.

At 11:55 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

L'honorable sénateur W. David Angus, président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles;

L'honorable sénateur Grant Mitchell, vice-président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

L'honorable sénateur Ringuette propose :

Que le comité demande au directeur parlementaire du budget, Kevin Page, de comparaître en tant que témoin dans le cadre de l'étude de la teneur complète du projet de loi C-38.

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs

Callbeck, Peterson et Ringuette — 3

CONTRE

Les honorables sénateurs

Buth, Eaton, Gerstein, Nancy Ruth, Runciman, Smith (*Saurel*) et Wallace — 7

L'honorable sénateur Dennis Dawson fait une déclaration puis, avec l'honorable sénateur Stephen Greene, répond aux questions.

À 9 h 54, la séance est suspendue.

À 9 h 55, la séance reprend.

L'honorable sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie fait une déclaration puis, avec l'honorable sénateur Judith Seidman, répond aux questions.

À 10 h 37, la séance est suspendue.

À 10 h 38, la séance reprend.

L'honorable sénateur Gerstein fait une déclaration puis, avec l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., répond aux questions.

À 11 h 6, la séance est suspendue.

À 11 h 7, la séance reprend.

L'honorable sénatrice Wallin fait une déclaration puis, avec l'honorable sénateur Dallaire, répond aux questions.

L'honorable sénateur Angus fait une déclaration puis, avec l'honorable sénateur Mitchell, répond aux questions.

À 11 h 55, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, June 26, 2012
(65)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 8:06 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Callbeck, Day, Eaton, Finley, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman and Smith (*Saurel*) (12).

In attendance: Édison Roy-César and Brett Stuckey, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 21, 2012, the committee began its examination of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed, with leave, that the clauses be grouped according to the parts of the bill as described in the Table of Provisions of Bill C-38.

The chair asked whether Part 1, which contains clauses 2 to 18, shall carry.

After debate, it was agreed that clauses 2 to 5 carry, on division.

It was agreed that clause 6 carry.

After debate, it was agreed that clauses 7 to 18 carry, on division.

The chair asked whether Part 2, which contains clauses 19 to 51, shall carry.

After debate, it was agreed that clause 19 to 21 carry, on division.

After debate, it was agreed that clause 22 carry.

It was agreed that clauses 23 to 28 carry, on division.

After debate, it was agreed that clauses 29 to 44 carry.

It was agreed that clauses 45 to 51 carry, on division.

It was agreed that Part 3, which contains clause 52 carry, on division.

OTTAWA, le mardi 26 juin 2012
(65)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 8 h 6, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Day, Eaton, Finley, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman et Smith (*Saurel*) (12).

Également présents : Édison Roy-César et Brett Stuckey, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 juin 2012, le comité entreprend son étude du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Il est convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu, avec la permission des membres du comité, de regrouper les articles en fonction des parties du projet de loi, tel qu'indiqué dans la table analytique du projet de loi C-38.

Le président demande si la partie 1, qui contient les articles 2 à 18, est adoptée.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter les articles 2 à 5.

Il est convenu d'adopter l'article 6.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter les articles 7 à 18.

Le président demande si la partie 2, qui contient les articles 19 à 51, est adoptée.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter les articles 19 à 21.

Après débat, il est convenu d'adopter l'article 22.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter les articles 23 à 28.

Après débat, il est convenu d'adopter les articles 29 à 44.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter les articles 45 à 51.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la partie 3, qui contient l'article 52.

It was agreed that clauses 53 to 67 carry, on division.

It was agreed that Part 3, Division 2, which contains clauses 68 to 115 carry, on division.

It was agreed that Part 3, Division 3, which contains clauses 116 to 121 carry, on division

It was agreed that Part 3, Division 4, which contains clauses 122 to 131 carry, on division.

It was agreed that Part 3, Division 5, which contains clauses 132 to 156 carry, on division.

It was agreed that Part 3, Division 6, which contains clauses 157 to 162 carry, on division.

It was agreed that Part 3, Division 7, which contains clauses 163 to 169 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 1, which contains clauses 170 to 204 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 2, which contains clauses 205 to 208 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 3, which contains clauses 209 to 213 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 4, which contains clauses 214 to 217 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 5, which contains clauses 218 to 222 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 6, which contains clauses 223 to 281 carry, on division.

The chair asked whether Part 4, Division 7, which contains clauses 282 to 303 shall carry.

After debate, it was agreed that clause 282 carry.

It was agreed that clauses 283 to 303 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 8, which contains clauses 304 to 314 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 9, which contains clauses 315 to 325 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 10, which contains clauses 326 to 349 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 11, which contains clauses 350 to 367 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 12, which contains clauses 368 to 374 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 13, which contains clauses 375 and 376 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 14, which contains clause 377 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 15, which contains clauses 378 to 387 carry, on division.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter les articles 53 à 67.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 2 de la partie 3, qui contient les articles 68 à 115.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 3 de la partie 3, qui contient les articles 116 à 121.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 4 de la partie 3, qui contient les articles 122 à 131.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 5 de la partie 3, qui contient les articles 132 à 156.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 6 de la partie 3, qui contient les articles 157 à 162.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 7 de la partie 3, qui contient les articles 163 à 169.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 1 de la partie 4, qui contient les articles 170 à 204.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 2 de la partie 4, qui contient les articles 205 à 208.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 3 de la Partie 4, qui contient les articles 209 à 213.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la Section 4 de la partie 4, qui contient les articles 214 à 217.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 5 de la partie 4, qui contient les articles 218 à 222.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 6 de la partie 4, qui contient les articles 223 à 281.

Le président demande si la section 7 de lapartie 4, qui contient les articles 282 à 303, est adoptée.

Après débat, il est convenu d'adopter l'article 282.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter les articles 283 à 303.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 8 de la partie 4, qui contient les articles 304 à 314.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 9 de la partie 4, qui contient les articles 315 à 325.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 10 de la partie 4, qui contient les articles 326 à 349.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 11 de la partie 4, qui contient les articles 350 à 367.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 12 de la partie 4, qui contient les articles 368 à 374.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 13 de la partie 4, qui contient les articles 375 et 376.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 14 de la partie 4, qui contient l'article 377.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 15 de la partie 4, qui contient les articles 378 à 387.

It was agreed that Part 4, Division 16, which contains clauses 388 and 389 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 17, which contains clauses 390 to 410 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 18, which contains clause 411 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 19, which contains clauses 412 to 419 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 20, which contains clauses 420 to 426 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 21, which contains clauses 427 to 431 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 22, which contains clauses 432 to 440 carry.

It was agreed that Part 4, Division 23, which contains clauses 441 to 444 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 24, which contains clauses 445 to 467 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 25, which contains clauses 468 to 472 carry.

It was agreed that Part 4, Division 26, which contains clauses 473 to 475 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 27, which contains clauses 476 to 478 carry.

It was agreed that Part 4, Division 28, which contains clauses 479 and 480 carry.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 29, which contains clauses 481 and 482 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 30, which contains clause 483 carry.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 31, which contains clauses 484 to 486 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 32, which contains clauses 487 to 489 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 33, which contains clauses 490 to 505 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 34, which contains clauses 506 to 515 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 35, which contains clauses 516 to 524 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 36, which contains clause 525 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 37, which contains clauses 526 to 530 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 38, which contains clause 531 carry, on division.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 16 de la partie 4, qui contient les articles 388 et 389.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 17 de la partie 4, qui contient les articles 390 à 410.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 18 de la partie 4, qui contient l'article 411.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 19 de la partie 4, qui contient les articles 412 à 419.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 20 de la partie 4, qui contient les articles 420 à 426.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 21 de la partie 4, qui contient les articles 427 à 431.

Il est convenu d'adopter la section 22 de la partie 4, qui contient les articles 432 à 440.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 23 de la partie 4, qui contient les articles 441 à 444.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 24 de la partie 4, qui contient les articles 445 à 467.

Après débat, il est convenu d'adopter la section 25 de la partie 4, qui contient les articles 468 à 472.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 26 de la partie 4, qui contient les articles 473 à 475.

Il est convenu d'adopter la section 27 de la partie 4, qui contient les articles 476 à 478.

Il est convenu d'adopter la section 28 de la partie 4, qui contient les articles 479 et 480.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 29 de la partie 4, qui contient les articles 481 et 482.

Il est convenu d'adopter la section 30 de la partie 4, qui contient l'article 483.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 31 de la partie 4, qui contient les articles 484 à 486.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 32 de la partie 4, qui contient les articles 487 à 489.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 33 de la partie 4, qui contient les articles 490 à 505.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 34 de la partie 4, qui contient les articles 506 à 515.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 35 de la partie 4, qui contient les articles 516 à 524.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 36 de la partie 4, qui contient l'article 525.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 37 de la Partie 4, qui contient les articles 526 à 530.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 38 de la partie 4, qui contient l'article 531.

It was agreed that Part 4, Division 39, which contains clauses 532 to 577 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 40, which contains clauses 578 to 594 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 41, which contains clauses 595 to 601 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 42, which contains clause 602 carry, on division.

The chair asked whether Part 4, Division 43, which contains clauses 603 to 619 shall carry.

After debate, it was agreed that clause 603 carry, on division.

It was agreed that clause 604 carry.

It was agreed that clause 605 carry, on division.

It was agreed that clauses 606 and 607 carry.

After debate, it was agreed that clauses 608 to 619 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 44, which contains clauses 620 to 625 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 45, which contains clause 626 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 46, which contains clauses 627 to 652 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 47, which contains clause 653 carry.

It was agreed that Part 4, Division 48, which contains clauses 654 and 655 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 49, which contains clauses 656 to 681 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 50, which contains clauses 682 to 684 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 51, which contains clauses 685 to 696 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 52, which contains clauses 697 and 698 carry.

It was agreed that Part 4, Division 53, which contains clause 699 carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 54, which contains clauses 700 to 710 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 55, which contains clauses 711 and 712 carry, on division.

After debate, it was agreed that Part 4, Division 56, which contains clauses 713 to 753 carry, on division.

After debate, it was agreed that the schedule carry, on division.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 39 de la partie 4, qui contient les articles 532 à 577.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 40 de la partie 4, qui contient les articles 578 à 594.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 41 de la partie 4, qui contient les articles 595 à 601.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 42 de la partie 4, qui contient l'article 602.

Le président demande si la section 43 de la partie 4, qui contient les articles 603 à 619, est adoptée.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter l'article 603.

Il est convenu d'adopter l'article 604.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter l'article 605.

Il est convenu d'adopter les articles 606 et 607.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter les articles 608 à 619.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 44 de la partie 4, qui contient les articles 620 à 625.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 45 de la partie 4, qui contient l'article 626.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 46 de la partie 4, qui contient les articles 627 à 652.

Il est convenu d'adopter la section 47 de la partie 4, qui contient l'article 653.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 48 de la partie 4, qui contient les articles 654 et 655.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 49 de la partie 4, qui contient les articles 656 à 681.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 50 de la partie 4, qui contient les articles 682 à 684.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 51 de la partie 4, qui contient les articles 685 à 696.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 52 de la partie 4, qui contient les articles 697 et 698.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 53 de la partie 4, qui contient l'article 699.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 54 de la partie 4, qui contient les articles 700 à 710.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 55 de la partie 4, qui contient les articles 711 et 712.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter la section 56 de la partie 4, qui contient les articles 713 à 753.

Après débat, il est convenu, avec dissidence, d'adopter l'annexe.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry, on division.

It was agreed that the title carry, on division.

It was agreed that the bill carry, on division.

It was agreed that the chair report this bill to the Senate.

At 9:05 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter le titre.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 9 h 5, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, June 26, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

TWELFTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 26 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

DOUZIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, a examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 19, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to study the subject-matter of all of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. This morning, we are continuing our study of the subject-matter of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

[*English*]

Honourable senators will know that there were five other committees, as well as the Finance Committee, reviewing Bill C-38.

We will be required, once Bill C-38 arrives at this committee, to do a clause-by-clause consideration of the entire bill. For that reason, we felt it prudent to understand those portions of the bill that we did not study ourselves and that were studied by other committees. We spoke to our colleagues and asked if representatives of the other committees who studied portions of the bill could, in an informal manner, come before us and tell us generally what was in the portion that they studied so that when we do the clause-by-clause consideration we will have an understanding of that.

We are very pleased to welcome the chair and the deputy chair of the Standing Senate Committee on Transport and Communications, Senator Dawson and Senator Greene. We will be dealing with — and honourable senators may wish to go to page 365 — Division 41 of Part 4 of this bill, under the heading Telecommunications Act. It is clause 595 and following.

Before I ask our honourable colleagues to give us a bit of an overview so that we can then have a formal discussion, I have had a request from Senator Ringuette for the floor. I now give her the floor.

Senator Ringuette: Thank you, Mr. Chair. Today is the fourth time that I am requesting the appearance before the committee of Kevin Page, Parliamentary Budget Officer. I hope that it will not be denied, especially in view of the letter that was sent by Mr. Page to Wayne Wouters, Clerk of the Privy Council. I do believe that the Parliament of Canada Act has not been complied with in regard to supplying information to the Parliamentary Budget Officer. You will all recall that it was this committee that

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 19 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 h pour étudier la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Ce matin, nous allons continuer notre étude de la teneur du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, vous savez que, en plus du comité des finances, cinq autres comités ont étudié le projet de loi C-38.

Après avoir reçu le projet de loi, nous devons en faire l'étude article par article. Nous croyons donc qu'il serait prudent pour nous de comprendre les parties de la mesure législative qui ont été analysées par les autres comités. À cette fin, nous avons demandé à des collègues des comités en question de venir nous parler, de manière informelle, des parties qu'ils ont étudiées afin d'être prêts à effectuer l'étude article par article.

Nous sommes très heureux d'accueillir le sénateur Dawson, président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, et le sénateur Green, vice-président de ce même comité. Nous allons commencer par la section 41 de la partie 4, à la page 365, qui concerne la Loi sur les télécommunications. Cette section comprend les articles 595 à 601.

Avant de demander à nos collègues de nous donner un aperçu de cette section, le sénateur Ringuette a demandé à prendre la parole. Madame, vous pouvez y aller.

Le sénateur Ringuette : Merci, monsieur le président. Aujourd'hui, je demande pour la quatrième fois que Kevin Page, directeur parlementaire du budget, vienne témoigner. À la lumière de la lettre que Wayne Wouters, greffier du Conseil privé, lui a fait parvenir, j'espère que cette demande ne sera pas refusée. Je crois que le gouvernement contrevient à la Loi sur le Parlement du Canada en ne fournissant pas à M. Page les renseignements demandés. Les membres se souviendront que le comité a créé le

instituted that position, and it was the Harper government that put this person in place, under the Parliament of Canada Act, so that the information would be supplied in due course.

Notwithstanding that, I have been asking the same series of questions to a slate of departments, starting on May with the Treasury Board. As of yet — we are now at June 19 — I have not received an answer from any of them with regard to those questions. It seems that a reply from the Parliamentary Budget Officer is being controlled by Wayne Wouters, Clerk of the Privy Council. When parliamentarians ask questions, they should receive a reply in a decent time frame.

I am looking at the first series of questions I asked of Treasury Board, dated May 1. There is still no answer. Fisheries, May 2. Justice, May 8. Finance, May 9. Revenue, May 9. Environment, May 9. Foreign Affairs, May 9. PPP, May 10. Treasury Board again, May 10, and it goes on and on and on. There is certainly an issue of not receiving answers from the different departments to my questions or from Kevin Page, Parliamentary Budget Officer. That is a darn shame, an additional shame with regard to C-38.

The Chair: We have two issues. One is having the Parliamentary Budget Officer as the witness, and the other is the questions you asked that have not been answered.

Dealing with the latter first, Jody Turner, as our clerk, can you tell us? We have received some answers.

Jodi Turner, Clerk of the Committee: Yes, we have, and we followed up, this past week, with everyone who has outstanding questions. They all say that answers are forthcoming. All we can do is continue to follow up with them from my end, which I will do.

Senator Callbeck: How many outstanding questions are there?

Ms. Turner: I do not know the number off the top of my head, but I can find out.

The Chair: Could we follow up on that this afternoon and indicate that the bill has arrived in the Senate, that we anticipate that it will be referred here and that there is an honourable senator indicating that she is not able to do the job expected of her without having those answers? We will have to deal with that beforehand. We will continue to follow up on that. Thank you for reminding us of that matter.

As to Kevin Page, this has been dealt with more than once. Three times we have told you that the steering committee has considered Kevin Page as a potential witness but decided not to invite him.

poste de directeur parlementaire du budget et que c'est le gouvernement Harper qui a nommé M. Page à ce poste, en vertu de cette loi, pour que les renseignements requis soient fournis en temps opportun.

Nonobstant tout cela, j'ai posé les mêmes questions à un grand nombre de représentants ministériels, en commençant par ceux du Conseil du Trésor, au mois de mai. Nous sommes aujourd'hui le 19 juin, et je n'ai pas encore eu de réponses à mes questions. Wayne Wouters, le greffier du Conseil privé, semble contrôler la réponse du directeur parlementaire du budget. Lorsque les parlementaires posent des questions aux témoins, ils devraient obtenir une réponse dans un délai raisonnable.

J'ai posé ces questions au Conseil du Trésor le 1^{er} mai, et je n'ai toujours pas eu de réponses. J'ai posé les mêmes questions au ministère des Pêches et des Océans le 2 mai; au ministère de la Justice, le 8 mai; au ministère des Finances, à l'Agence du revenu, au ministère de l'Environnement et au ministère des Affaires étrangères, le 9 mai; au PPP et encore au Conseil du Trésor, le 10 mai; et cetera. Il est clair que le fait de ne pas recevoir de réponses des ministères ou du directeur parlementaire du budget, M. Page, pose problème. C'est une vraie honte, et c'est pire dans le cas du projet de loi C-38.

Le président : Il y a donc deux problèmes. Le premier concerne le témoignage du directeur parlementaire du budget, et le second, les réponses aux questions qui se font attendre.

En ce qui concerne les réponses, Jodi Turner, notre greffière, a quelque chose à nous dire. Je crois que nous avons reçu des réponses.

Jodi Turner, greffière du comité : En effet. De plus, nous avons fait un suivi, cette semaine, auprès de tous les ministères qui n'ont pas encore répondu aux questions. Ces derniers nous disent tous que les réponses suivront prochainement. La seule option qui s'offre à nous pour le moment, c'est de continuer à faire des suivis, et c'est bien mon intention.

Le sénateur Callbeck : Combien de questions non répondues y a-t-il?

Mme Turner : Il faudrait que je vérifie.

Le président : Pourrions-nous faire un suivi cet après-midi en indiquant que le projet de loi a été reçu au Sénat, qu'il nous sera renvoyé prochainement et qu'un sénateur a besoin de ces réponses pour faire son travail correctement? Il faudra régler cette question avant d'amorcer notre étude. Nous continuerons de faire un suivi. Merci de nous avoir signalé de nouveau ce problème.

La question du témoignage de Kevin Page a été abordée plus d'une fois. Nous vous avons informés à trois reprises que le comité de direction a étudié la possibilité d'inviter M. Page à venir témoigner, mais qu'il en a décidé autrement.

Is there any other comment that anyone would like to make in relation to that matter? The steering committee is really just acting on the delegation of authority from this committee.

Senator Callbeck: I am wondering why the steering committee continues to turn down this request. I think it is essential that the Parliamentary Budget Officer appear before this committee. I am trying to figure out why not.

The Chair: We felt that all of the issues were canvassed by other government officials and that we did not need his testimony to deal with the issues in this particular bill. To bring Kevin Page before the committee on another occasion is a completely different issue, and most of us would agree that that should occur at some time. However, we are dealing with what is in this particular bill, Bill C-38, at this time.

Any other comment?

Senator Ringuette: A big issue of great concern to Canadians in Bill C-38 is the change to Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement. Parliamentary Budget Officer Kevin Page has done extensive work on this. Therefore, I would like to move:

That this committee proceed and request that the Parliamentary Budget Officer appear before the committee in respect of the proposed changes to OAS in Bill C-38 as soon as possible before the committee does any clause-by-clause consideration of Bill C-38.

The Chair: It is not necessary to have a seconder on a motion. Is there further discussion on the motion before I call for yeas and nays?

Senator Callbeck: Certainly, I would like to see him appear because, as Senator Ringuette said, OAS is one of the big issues. The government has said that the system as it is now is not sustainable; but we have never seen any figures, although the committee has asked for them time and again. Mr. Page says that the program is sustainable, so it is extremely important that Mr. Page appear before this committee so we can have an opportunity to question him. We do not have any figures from the government that show it is not sustainable.

Senator Ringuette: I would like a recorded vote, please.

The Chair: We will go directly to a recorded vote. I am sorry but some colleagues will not be able to vote. I will ask the clerk of the committee to call the vote. The chair will not vote on this matter. I ask the clerk to call out the names of those here who are entitled to vote.

Senator Buth: We had discussed in the past that the report from the Parliamentary Budget Officer is on the record. It is a matter of public record and we know where to find it. Therefore, I am not in support of having another witness come in when we already know the information that they have.

Y a-t-il d'autres commentaires sur la question? Le comité de direction ne fait que respecter les paramètres définis par le comité.

Le sénateur Callbeck : Je me demande pourquoi le comité de direction continue de refuser d'entendre ce témoignage. Je crois qu'il est essentiel que le directeur parlementaire du budget vienne témoigner. J'essaie de comprendre le raisonnement du comité de direction.

Le président : À notre avis, les questions qui lui seraient adressées ont déjà été répondues par d'autres fonctionnaires. Son témoignage n'est donc pas nécessaire dans le cadre de l'étude du projet de loi. On pourra l'inviter dans le cadre d'une autre étude et je crois que la plupart d'entre nous conviennent que cela serait nécessaire. Mais, pour le moment, nous étudions les dispositions du projet de loi C-38.

D'autres commentaires?

Le sénateur Ringuette : Une des grandes préoccupations entourant le projet de loi concerne les modifications proposées à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti. Le directeur parlementaire du budget a fait beaucoup de travail dans ce dossier. Par conséquent, je propose :

Que le comité invite le directeur parlementaire du budget à venir témoigner dès que possible afin de discuter des modifications proposées à la Sécurité de la vieillesse dans le projet de loi C-38 avant que le comité ne procède à l'étude article par article dudit projet de loi.

Le président : Il n'est pas nécessaire que la motion soit appuyée. Quelqu'un voudrait commenter la motion avant que l'on passe au vote?

Le sénateur Callbeck : J'aimerais beaucoup qu'il vienne témoigner, car, comme l'a souligné le sénateur Ringuette, la question de la SV est très importante. Le gouvernement prétend que le régime n'est pas viable, mais il ne nous a jamais fourni de données pour appuyer ses dires. De son côté, M. Page affirme que le programme est viable. Il est donc extrêmement important que ce dernier vienne témoigner pour que l'on puisse l'interroger sur la question. Le gouvernement ne nous a fourni aucune donnée confirmant que le régime n'est pas viable.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais que ce soit un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Le président : Nous allons passer directement au vote par appel nominal. Je suis désolé, mais certains n'ont pas droit de vote. Je demanderais à la greffière d'appeler le nom des membres qui ont droit de vote. Le président s'abstiendra de voter sur la motion.

Le sénateur Buth : Nous avons déjà signalé que le rapport du directeur parlementaire du budget a été publié, qu'il est du domaine public. Nous savons où le trouver. Par conséquent, je ne suis pas d'accord à ce que l'on demande à un témoin de venir témoigner, alors que nous savons déjà où trouver l'information qu'il nous transmettra.

The Chair: Any further comment? Nothing further, so I will ask the clerk to call out names, and senators will say “yea” or “nay” in response.

We are voting on the motion of Senator Ringuette to request that Parliamentary Budget Officer Kevin Page appear before this committee to deal with Old Age Security issues, and that that appearance take place before we proceed with clause-by-clause consideration of the bill. Please proceed.

Ms. Turner: The Honourable Senator Buth.

Senator Buth: No.

Ms. Turner: The Honourable Senator Callbeck.

Senator Callbeck: Yes.

Ms. Turner: The Honourable Senator Eaton.

Senator Eaton: No.

Ms. Turner: The Honourable Senator Gerstein.

Senator Gerstein: No.

Ms. Turner: The Honourable Senator Nancy Ruth.

Senator Nancy Ruth: No.

Ms. Turner: The Honourable Senator Peterson.

Senator Peterson: Yes.

Ms. Turner: The Honourable Senator Ringuette.

Senator Ringuette: Yes.

Ms. Turner: The Honourable Senator Runciman.

Senator Runciman: No.

Ms. Turner: The Honourable Senator Smith (*Saurel*).

Senator L. Smith: No.

Ms. Turner: The Honourable Senator Wallace.

Senator Wallace: No.

The Chair: The count is 3 in favour of the motion and 7 against the motion. The motion fails. Are there any further motions?

Senator Peterson: Is there a deputy parliamentary budget officer?

The Chair: No.

Senator Ringuette: I honestly believe that it is a shame that this committee instigated not having the Parliamentary Budget Officer appear as a witness on the OAS issue in Bill C-38.

The Chair: Thank you. We will move to page 365 of Bill C-38. Senator Dawson, please proceed.

Le président : D’autres commentaires? Non? Alors je demanderais à la greffière de procéder au vote par appel nominal. Les sénateurs répondront par « oui » ou « non ».

Nous mettons aux voix la motion du sénateur Ringuette qui demande que le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, compare devant notre comité pour parler des questions relatives à la Sécurité de la vieillesse avant notre étude article par article du projet de loi. Passons au vote.

Mme Turner : L’honorable sénateur Buth.

Le sénateur Buth : Non.

Mme Turner : L’honorable sénateur Callbeck.

Le sénateur Callbeck : Oui.

Mme Turner : L’honorable sénateur Eaton.

Le sénateur Eaton : Non.

Mme Turner : L’honorable sénateur Gerstein.

Le sénateur Gerstein : Non.

Mme Turner : L’honorable sénateur Nancy Ruth.

Le sénateur Nancy Ruth : Non.

Mme Turner : L’honorable sénateur Peterson.

Le sénateur Peterson : Oui.

Mme Turner : L’honorable sénateur Ringuette.

Le sénateur Ringuette : Oui.

Mme Turner : L’honorable sénateur Runciman.

Le sénateur Runciman : Non.

Mme Turner : L’honorable sénateur Smith (*Saurel*).

Le sénateur L. Smith : Non.

Mme Turner : L’honorable sénateur Wallace.

Le sénateur Wallace : Non.

Le président : Trois sénateurs appuient la motion, alors que sept la rejettent. La motion est donc rejetée. Y a-t-il d’autres motions?

Le sénateur Peterson : Le directeur parlementaire du budget a-t-il un adjoint?

Le président : Non.

Le sénateur Ringuette : Je trouve sincèrement honteux que le comité refuse d’inviter le directeur parlementaire du budget à venir témoigner sur les modifications proposées à la SV dans le projet de loi C-38.

Le président : Merci. Nous allons maintenant passer à la page 365 du projet de loi C-38. Sénateur Dawson, vous avez la parole.

Hon. Dennis Dawson, Chair, Standing Senate Committee on Transport and Communications, as an individual: Now I know how witnesses feel when there is debate that is not their concern.

[*Translation*]

I would like to point out that the notice of meeting says we are appearing as individuals, but we are actually here as the chair and the deputy chair of the Standing Senate Committee on Transport and Communications.

Would my comments on the bill be different if I were appearing as an individual? Perhaps, but I am making my comments as the committee chair.

[*English*]

The comments are short because it was a non-controversial part of our studies this year.

[*Translation*]

I will read you a passage about Division 41 of Part 4 of the bill. It says the following:

Part 4 Division 41 amends the Telecommunications Act to modify the ownership and control restrictions for those telecommunications carriers whose revenues account for less than 10 per cent of total annual revenues derived from the provision of telecommunications services in Canada, as determined by the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC). This provision also amends the Telecommunications Act to permit the CRTC to recover from telemarketers the cost associated with the administration and enforcement of the Do Not Call List.

[*English*]

We had a few meetings in May and June related on these dispositions: foreign ownership and the Do Not Call List. The Honourable Christian Paradis appeared on May 29 with respect to both issues without much controversy. We have the links if you want. Mr. Chair, the Clerk of the Transport Committee will email the links to the testimony to the Clerk of the Finance Committee. We do not want to go through all of the testimony today, so we will send it to you for your consideration.

We heard from the CRTC on the foreign ownership issue as well as the Do Not Call List. Questions were asked by committee members and answered to their satisfaction.

[*Translation*]

On June 5, Professor Michael Geist, a law professor at the University of Ottawa, was invited to appear before the committee. In his presentation, Professor Geist mostly talked about the

L'honorable Dennis Dawson, président, Comité sénatorial permanent des transports et des communications, à titre personnel : Je sais maintenant comment se sentent les témoins qui doivent assister à un débat qui ne les concerne pas.

[*Français*]

J'aimerais faire remarquer que sur l'avis de convocation, il est mentionné que nous comparaissons en tant qu'individus, mais en réalité, nous nous présentons ici en tant que président et vice-président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Est-ce que mes commentaires à titre d'individu auraient été différents sur le projet de loi? Peut-être, mais je fais mes représentations en tant que président du comité.

[*Traduction*]

Les réponses sont brèves, car l'étude n'a suscité aucune controverse.

[*Français*]

Je vais vous lire la section 41, de la partie 4 du projet de loi :

La section 41 de la partie 4 modifie les restrictions de la Loi sur les télécommunications en matière de propriété et de contrôle des entreprises de télécommunications dont les recettes comptent pour moins de 10 p. 100 des recettes annuelles totales tirées de la fourniture de services de télécommunications au Canada suivant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Elle modifie aussi la Loi sur les télécommunications pour permettre au CRTC de recouvrer auprès des télévendeurs les frais associés à l'exécution et au contrôle d'application de la liste d'exclusion nationale.

[*Traduction*]

Nous avons tenu quelques réunions en mai et en juin afin d'aborder les questions suivantes : la propriété étrangère et la liste d'exclusion nationale. L'honorable Christian Paradis est venu témoigner sur ces dossiers, le 29 mai. Encore une fois, il n'y a eu aucune controverse. Si vous le désirez, nous pouvons vous fournir la transcription de cette réunion. Notre greffier fera parvenir à votre greffière les liens vers la transcription en question. Nous ne voulons pas passer en revue tout le témoignage, alors nous vous les ferons parvenir à des fins d'étude.

Nous avons accueilli le CRTC sur la question de la propriété étrangère, ainsi que la liste d'exclusion. Les membres du comité étaient satisfaits des réponses obtenues.

[*Français*]

Le 5 juin, le professeur Michael Geist, professeur de droit à l'Université d'Ottawa, a été invité à comparaître devant le comité. Dans sa présentation, le professeur Geist a principalement traité

foreign ownership changes to the Telecommunications Act, although he also discussed the national Do Not Call List during questioning.

On June 12, representatives from Telus and MTS Allstream formed a panel of witnesses before our committee. The witnesses focused exclusively on the proposed foreign ownership changes.

Although Bell Canada did not appear as a witness, it did send our committee a written brief — dated June 5, 2012 — which we can make available to you.

[English]

Senator Greene, do you want to add anything?

Hon. Stephen Greene, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Transport and Communications, as an individual: No, Senator Dawson captured the essence of what we did. There were no controversial issues. The testimony stuck to the two main parts of the bill that are proposed to change: foreign ownership provisions and the Do Not Call List.

While once upon a time in a previous decade, perhaps, the foreign ownership provisions would have been controversial, they were not controversial whatsoever on this occasion. Everything was very smooth.

The Chair: You heard from the private sector, CRTC and government officials.

Senator Greene: We heard from the minister, government officials and the private sector.

Senator Callbeck: Senator Dawson, you mentioned that the minister appeared on May 29. I understand that he noted there will be competition and better choices at lower prices for consumers in both rural and urban areas as a result of a spectrum auction and changes proposed in this bill. Did your committee hear evidence to back that up?

Senator Dawson: We did not hear any evidence to the contrary. Basically, the industry representatives that appeared before the committee and Bell's communication to the committee indicated that in the coverage and the application of the bill. There were no contradictions whatsoever to his testimony or to the objectives that the government has fixed as what they want to obtain from this process.

Senator Callbeck: I understand that the government has been putting \$3 million per year into the Do Not Call List, and that that will stop and the cost will be picked up by the companies. It will become cost-neutral. Do you think that will work out?

des modifications proposées aux dispositions relatives à la propriété étrangère figurant dans la Loi sur les télécommunications, mais il a également abordé la liste d'exclusion nationale durant la période de questions.

Le 12 juin, un groupe constitué de représentants de Telus et de MTS Allstream est venu comparaître devant notre comité. Les témoins n'ont abordé que les modifications proposées en matière de propriété étrangère.

Bien que Bell Canada n'ait pas comparu en tant que témoin, la société a envoyé au comité un mémoire, daté du 5 juin 2012, que nous pouvons mettre à votre disposition.

[Traduction]

Sénateur Greene, auriez-vous quelque chose à ajouter?

L'honorable Stephen Greene, vice-président, Comité sénatorial permanent des transports et des communications, à titre personnel : Non. Le sénateur Dawson a bien résumé l'ensemble de l'étude. Aucun sujet n'a suscité de controverse. Les témoignages ont porté uniquement sur les changements proposés aux règles régissant la propriété étrangère et au contrôle d'application de la liste d'exclusion nationale.

À une certaine époque, au cours de la décennie précédente, disons, la question de la propriété étrangère aurait suscité la controverse, mais pas dans le cadre de cette étude. Tout s'est bien déroulé.

Le président : Vous avez entendu le témoignage de représentants du secteur privé, du CRTC et du gouvernement?

Le sénateur Green : Nous avons accueilli le ministre, ainsi que des représentants du gouvernement et du secteur privé.

Le sénateur Callbeck : Sénateur Dawson, vous dites que le ministre a témoigné le 29 mai. Si j'ai bien compris, il a dit qu'il y aura une plus grande concurrence sur le marché et que les consommateurs, tant ceux des régions rurales que ceux des régions urbaines, profiteront de meilleurs prix en raison de la mise aux enchères d'un spectre et des modifications proposées dans ce projet de loi. A-t-il fourni des informations pour appuyer ces affirmations?

Le sénateur Dawson : Nous n'avons rien entendu qui nous laisserait croire le contraire. D'ailleurs, les représentants de l'industrie venus témoigner ainsi que Bell, dans les documents que la société a fait parvenir au comité, confirment que la portée et l'application du projet de loi auront effectivement cette incidence. Il n'y avait rien de contradictoire dans le témoignage du ministre et tout ce qu'il a dit était conforme aux objectifs fixés par le gouvernement dans ce dossier.

Le sénateur Callbeck : J'ai cru comprendre que le gouvernement a investi 3 millions de dollars par année dans le programme de liste d'exclusion nationale, mais que ce financement allait cesser. Ce sont les sociétés privées qui prendront la relève, le tout, sans engager de coûts. Croyez-vous que cela va fonctionner?

Senator Dawson: The Standing Senate Committee on Transport and Communications studied this issue five years ago. One of the debates at that time, on what was then a new system, was about who would manage it. The government funded the list and someone from the outside manage it. They are saying now that the companies that do these types of operations should be funding the program, not people who are not concerned with the issue.

Senator Callbeck: Has there been enough funding? I read here that there have been 500,000 complaints. That is a lot of complaints. Has there been enough funding to manage it properly?

Senator Dawson: I would like to respond, but it goes way beyond my mandate as chair of the committee to be able to tell you if there were enough funds.

Senator Callbeck: Senator Greene, can you comment on that?

Senator Greene: No. There have been a lot of complaints, and many complaints have been investigated. One witnesses said that people had to take steps to make sure they were on the Do Not Call List, and once they were, there should not be a problem. There was always a time lag between when they put their name on and when it became effective, which was part of the reason for the number of complaints.

Senator Callbeck: You did not hear complaints about the level of resources?

Senator Greene: No, we did not, not from anyone.

Senator Dawson: As you know, with junk mail, companies had the responsibility of getting your permission before sending you something.

[Translation]

However, with the Do Not Call List, the onus is on those who ask to be removed from the list. In other words, it is a matter of two systems that should normally perhaps be operated in the same way, but are not.

[English]

Senator Callbeck: You did not mention the Community Access Program this morning, but I notice that the committee discussed it briefly. I come from a rural area, and that program provided computers and the Internet to rural people. The program is going to be cancelled. Did you hear concerns about this in your committee?

Le sénateur Dawson : Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a étudié la question il y a cinq ans. À l'époque, la question était de savoir qui allait assurer la gestion de ce nouveau système. Le gouvernement finançait le programme, alors qu'une société privée en assurait la gestion. Aujourd'hui, le gouvernement soutient que le programme devrait être financé par des sociétés privées du secteur et non par des gens qui n'ont rien à voir avec le programme en question.

Le sénateur Callbeck : Le financement était-il suffisant? J'ai lu que 500 000 plaintes avaient été déposées. C'est beaucoup. Les fonds étaient-ils suffisants pour assurer une bonne gestion du programme?

Le sénateur Dawson : J'aimerais vous répondre, mais cela dépasse largement mon mandat de président du comité.

Le sénateur Callbeck : Sénateur Greene, pourriez-vous me répondre?

Le sénateur Greene : Non. Beaucoup de plaintes ont été déposées et bon nombre ont fait l'objet d'une enquête. Un des témoins a dit que les citoyens devaient suivre certaines étapes pour ajouter leur nom à la liste d'exclusion, mais qu'une fois que c'était fait, il ne devrait pas y avoir de problème. Il y a toujours eu un délai entre le moment où un citoyen ajoute son nom à la liste et le moment où l'exclusion entre en vigueur. C'est ce qui explique, en partie, le nombre de plaintes reçues.

Le sénateur Callbeck : Personne ne s'est plaint des ressources offertes?

Le sénateur Greene : Non, nous n'avons reçu aucune plainte à ce chapitre.

Le sénateur Dawson : Comme vous le savez, les sociétés de courrier poubelle doivent obtenir la permission du citoyen avant de lui envoyer quoi que ce soit.

[Français]

Alors que dans la *do not call list*, l'odieux est sur celui qui demande à être enlevé de la liste. Autrement dit, c'est deux systèmes qui devraient normalement, peut-être, être opérés de la même façon, mais ils ne le sont pas.

[Traduction]

Le sénateur Callbeck : Vous n'avez fait aucune mention du Programme d'accès communautaire jusqu'à maintenant, mais je remarque que le comité en a discuté brièvement. Je viens d'une région rurale. Je sais que ce programme fournit des ordinateurs et un service Internet aux gens des régions. Je sais également qu'il sera démantelé. Les témoins que vous avez entendus se sont-ils dits préoccupés par cela?

Senator Dawson: The new provisions are talking about better coverage in the next process. In the last process they did not force people to cover rural regions. In this process they will force the implementation of broadband across the country, where feasible, obviously.

Senator Callbeck: However, that is with regard to the previous question. I am asking about the Community Access Program.

Senator Dawson: The Community Access Program was funded by money made available to local communities that cover their region. The next program will be doing it automatically. The companies will be obliged to cover communities.

Senator Callbeck: Will the companies have to pay to provide facilities for the Community Access Program?

Senator Dawson: I do not want to go too far into details, because others are more capable of doing that. The objective is to provide more coverage.

Senator Greene: That is the objective.

Senator Callbeck: That would be terrific, but I cannot see how that will happen because these places are closing in my province. Rural people who used these Community Access Program Centres will not have them.

Senator Dawson: We did not hear any testimony to the contrary.

Senator Callbeck: Thank you.

The Chair: Having no other names on my list, on behalf of our committee, Senator Dawson and Senator Greene, thank you very much for being here.

Senator Dawson: We are ready to make a presentation on the airlines.

The Chair: The study you are doing on airports and the fee discrepancy between Canada and the U.S. fits in nicely with the study we are doing on price discrepancy. We are not covering that in our report, so we will just read theirs.

Thank you very much.

We will hear next from Senators Ogilvie and Seidman on behalf of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. We will be looking at Part 4 of the bill, Division 54, page 401, on the Immigration and Refugee Protection Act.

We have received a written report that gives us a general background on the work the committee did. We want to give the chair and a member of the steering committee of that committee an opportunity to discuss some of the issues they heard about,

Le sénateur Dawson : Les nouvelles dispositions parlent d'une meilleure zone de rayonnement à venir. Lors des dernières modifications, on n'a pas obligé les fournisseurs à élargir leur zone de service aux régions rurales. Mais maintenant, ils seront tenus d'offrir un service à large bande partout au pays, là où c'est possible, bien entendu.

Le sénateur Callbeck : Vous venez de répondre à ma question précédente. Ma dernière question portait sur le Programme d'accès communautaire.

Le sénateur Dawson : Le Programme d'accès communautaire était financé grâce à des fonds offerts aux collectivités locales pour fournir le service Internet aux citoyens de leur région. En vertu du nouveau programme, ce sera automatique : les fournisseurs de services devront élargir leur zone de rayonnement aux régions.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que les entreprises devront payer pour offrir des services dans le cadre du Programme d'accès communautaire?

Le sénateur Dawson : Je ne veux pas trop entrer dans les détails parce que d'autres sont mieux placés pour le faire. L'objectif est d'étendre le programme.

Le sénateur Greene : C'est l'objectif visé.

Le sénateur Callbeck : Ce serait merveilleux, mais je ne vois pas comment on pourra y arriver parce que, dans ma province, on ferme ces endroits. Les habitants des régions rurales ne pourront plus aller dans ces centres d'accès communautaire.

Le sénateur Dawson : Nous n'avons pas entendu dire le contraire.

Le sénateur Callbeck : Merci.

Le président : Puisqu'il n'y a pas d'autres noms sur ma liste, je tiens à vous remercier beaucoup, au nom du comité, d'avoir comparu devant nous, monsieur le sénateur Dawson et monsieur le sénateur Greene.

Le sénateur Dawson : Nous sommes prêts à présenter un exposé au sujet des compagnies aériennes.

Le président : L'étude que vous effectuez sur les aéroports et l'écart entre les frais au Canada et aux États-Unis est dans la même veine que celle que nous menons au sujet de l'écart entre les prix. Nous ne parlons pas du transport aérien dans notre rapport, alors nous allons simplement lire le vôtre.

Je vous remercie beaucoup.

Nous allons maintenant écouter les sénateurs Ogilvie et Seidman, qui siègent au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Nous allons examiner la partie 4 du projet de loi, précisément la section 54, à la page 401, qui porte sur la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Nous avons reçu un rapport qui nous donne un aperçu général du travail effectué par le comité. Nous voulons donner au président et à un membre du comité de direction de ce comité l'occasion de discuter de certains des enjeux dont ils ont entendu

having in mind that we are looking for information that will help us in our clause-by-clause analysis of this bill, which we expect to be doing in the fairly near future.

Hon. Kelvin Kenneth Ogilvie, Chair, Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, as an individual: Thank you, chair and members of the committee. We submitted to you a response to your request for an outline of what the committee did. You have in your files a list of the witnesses we heard from, but it is not a formal report.

The Chair: We appreciate having received that. It gives us a bit of a view of the work you did.

Senator Ogilvie: Thank you, chair. I will set out the principal elements of the section we dealt with and then leave in your hands the degree to which you would like me to flesh out additional information.

As you said in your introduction, chair, our committee dealt with Division 54 of Bill C-38. That part deals with federal skilled workers programs and essentially immigration within permanent resident categories within that sector. It is very important for committee members to understand that the issues being dealt with in Division 54 relate entirely to issues under skilled workers programs and do not represent the entire range of categories under which immigrants come to Canada. It is limited to that section.

I will speak to you about three things that the committee discussed in some detail. One is the permission under Division 54 that opens the opportunity for new categories of permanent resident acceptance within our immigration programs on a trial basis. In each category, there would be a maximum of 2,750 persons invited. The length of time the program runs in order to be evaluated is five years.

These programs are intended to identify individuals who have skills that are important to the Canadian economy where it has been identified that we have a considerable shortage of skills in those areas. In the majority part, it is anticipated that individuals will already have a job offer before they come to Canada or will fit into a category where there are a significant number of jobs going vacant. That is the intention that we heard as the basis for the program.

I can give you more comments later in regard to Canada's experience in these areas that we heard from witnesses, but initially I will stick to the three categories that had the most discussion by the committee.

These are called new economic classes within the context of the bill. An issue that arose that caused a fair amount of discussion and questions from committee members relates to applicants already in the Federal Skilled Worker Program application list for permanent residency in Canada — some 100,000 files —

parler, tout en gardant à l'esprit que nous cherchons à obtenir de l'information qui nous sera utile pour notre étude article par article de ce projet de loi, que nous prévoyons entamer bientôt.

L'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie, président, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, à titre personnel : Merci, monsieur le président et chers membres du comité. Comme vous nous l'aviez demandé, nous vous avons fourni un aperçu des travaux de notre comité. Vous avez dans vos dossiers une liste des témoins que nous avons entendus, mais il n'y a pas de rapport officiel.

Le président : Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir transmis ce document. Cela nous donne un aperçu du travail que vous avez effectué.

Le sénateur Ogilvie : Merci, monsieur le président. Je vais commencer par passer en revue les principaux éléments de cette section dont nous avons discuté, et ensuite, je vous laisserai le soin de déterminer ce sur quoi vous souhaitez obtenir des précisions.

Comme vous l'avez dit au début, monsieur le président, notre comité s'est penché sur la section 54 du projet de loi C-38. Cette section porte sur le Programme fédéral des travailleurs qualifiés et essentiellement sur l'immigration de ces travailleurs qui entrent dans la catégorie des résidents permanents. Il est très important que les membres du comité comprennent que la section 54 concerne uniquement le Programme des travailleurs qualifiés. Elle ne vise pas toutes les catégories d'immigrants. Elle concerne les travailleurs qualifiés.

Je vais aborder trois éléments que le comité a examinés en détail. Premièrement, en vertu de la section 54, de nouvelles catégories de résidents permanents pourraient être créées, à titre expérimental, dans le cadre de nos programmes d'immigration. Au plus, 2 750 demandes seraient traitées dans chacune de ces catégories. Afin de pouvoir être évaluées, ces nouvelles catégories seraient en vigueur pendant cinq ans.

L'objectif est de sélectionner les personnes qui possèdent des compétences importantes pour l'économie canadienne et considérablement en demande. Dans la plupart des cas, on s'attend à ce que les personnes aient déjà reçu une offre d'emploi avant d'arriver au Canada ou qu'elles seront en mesure d'occuper un poste dans un domaine où il existe une pénurie. C'est ce sur quoi est fondée cette mesure nous a-t-on dit.

Je pourrai plus tard vous en dire davantage au sujet de ce que nous ont fait part les témoins à cet égard, mais, pour l'instant, je vais m'en tenir aux trois éléments qui ont suscité le plus de discussions au sein du comité.

Dans le projet de loi, il est question de nouvelles catégories au sein de la catégorie « immigration économique ». Ce qui a suscité passablement de discussions et de questions de la part des membres du comité, ce sont les candidats du Programme des travailleurs qualifiés qui ont demandé le statut de résident

representing just under 300,000 persons. Each file is an applicant, but there may be family members who would come with that individual.

One of the issues that got confused throughout our meeting was what the actual number is. The actual number in the backlog in the Federal Skilled Worker Program within the immigration category is 100,000 representing just under 300,000 persons. These applications will all be cancelled effective the introduction and implementation of this bill.

Again, there are issues around that, and I can explain as we go forward if you wish, but that obviously was a matter of discussion before the committee.

The final issue that received some clear discussion and commentary from our witnesses and questions from the committee was about the Temporary Foreign Worker Program. Even though it is not fully within this new economic class category of Division 54, employers will now be allowed to pay a wage to temporary foreign workers up to 15 per cent below the average wage being paid for that category of employment within Canada.

I think it is really important for me to flesh that out a bit because it was of some confusion for committee members, or it appeared to me as chair that some committee members had difficulty understanding what was implied here. It was explained to us that the ability to pay up to 15 per cent below the average wage being paid for the category of employment means that employers can pay up to 15 per cent below the average going wage in the area where these workers are being brought in, so long as there are Canadians being paid up to 15 per cent below the average wage.

Let us suppose that no Canadian is paid more than 5 per cent below the average wage for that category in the region; the maximum below the average that a Canadian firm can pay a foreign worker would be 5 per cent. Therefore, they can only pay up to 15 per cent if there are Canadians earning 15 per cent or less below the average in that area.

I can tell by the looks around the table that you can see why our committee members had to ask a lot of questions to be sure of what that actually meant.

Mr. Chair, these are the three most important aspects of the bill and of course the number of questions around them. I will stop there, turn it back to your hands and then be prepared to follow up with more information.

The Chair: Okay.

permanent. On compte quelque 100 000 dossiers, mais il est question d'un peu moins de 300 000 personnes. Chaque dossier correspond à un demandeur, mais chaque demandeur pourrait venir au Canada avec des membres de sa famille.

Ce qui n'était pas clair, c'était le nombre exact. Le nombre de dossiers qui n'ont pas encore été traités dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés s'élève à 100 000, mais cela représente un peu moins de 300 000 personnes. Toutes ces demandes seront annulées lorsque le projet de loi sera mis en œuvre.

Cela soulève des questions, dont je pourrai vous parler plus tard, si vous le souhaitez, mais je me contenterai de dire pour l'instant que c'est évidemment un sujet qui a fait l'objet de discussions au sein du comité.

Enfin, le Programme des travailleurs étrangers temporaires a certes suscité des commentaires de la part de nos témoins et des questions de la part des membres du comité. Même si ces travailleurs n'entrent pas vraiment dans ces nouvelles catégories au sein de la catégorie « immigration économique » dont il est question à la section 54, les employeurs pourront maintenant verser aux travailleurs étrangers temporaires un salaire pouvant s'établir jusqu'à 15 p. 100 en deçà du salaire moyen versé à des travailleurs au Canada qui occupent le même type d'emploi.

Je crois qu'il est très important que je donne des explications parce que les membres du comité saisissaient mal ce que cela signifiait, ou du moins c'est ce que j'ai perçu en tant que président. On nous a expliqué qu'un employeur pouvait verser un salaire s'établissant jusqu'à 15 p. 100 en dessous du salaire moyen payé pour ce type d'emploi, c'est-à-dire qu'il peut verser un salaire s'établissant jusqu'à 15 p. 100 en deçà du salaire moyen payé dans la région où ces travailleurs sont embauchés si des travailleurs canadiens reçoivent un salaire qui s'établit jusqu'à 15 p. 100 en dessous du salaire moyen.

Si aucun travailleur canadien ne reçoit un salaire qui s'établit à plus de 5 p. 100 en deçà du salaire moyen versé pour ce type d'emploi dans la région, alors une entreprise canadienne ne peut pas rémunérer un travailleur étranger à un taux se situant à plus de 5 p. 100 en dessous du taux moyen. En résumé, un employeur canadien peut verser un salaire s'établissant jusqu'à 15 p. 100 en deçà du salaire moyen offert dans la région seulement si des travailleurs canadiens reçoivent un salaire s'établissant à 15 p. 100 ou moins en deçà du salaire moyen.

D'après vos regards, je constate que vous comprenez pourquoi les membres de notre comité ont posé beaucoup de questions afin d'être certains de bien comprendre.

Monsieur le président, voilà les trois plus importants éléments du projet de loi et les questions qu'ils ont suscitées. Je vais m'arrêter là. Je suis prêt à donner davantage d'information si vous le souhaitez.

Le président : D'accord.

Hon. Judith Seidman, Member of Steering Committee, Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, as an individual: Thank you. The chair has covered it for now.

Senator Nancy Ruth: How is the average wage determined from which the 15 per cent is deducted?

Senator Ogilvie: We understand there are categories of employment identified within the world in which we operate, but let us take the situation where you might have persons who are brought in to deal with harvesting crops, for example. The average wage being paid for those categories is established by employers. Within a province, for example, there might be a range of wages being paid to Canadians to harvest crops within that province. These are monitored regularly by the various economic development groups — provincial and federal groups — who deal with business in these areas. These are quite well-known. They are certainly known within the industries, and those figures are provided. The departments of government that deal with employment in provinces and across the country have a pretty good idea of what the range of salaries is in a given area.

If you went into slightly higher-skilled areas there would be private sector employers and union contracts as well, and all of those would form a basis for information in this area.

Senator Nancy Ruth: When discounted, can the average wage ever be below the provincial minimum wage?

Senator Ogilvie: We heard no evidence that an employer can pay below the minimum wage, no.

Senator Nancy Ruth: Thank you.

The Chair: You mentioned coming into force, and I notice at page 405, section 87.4 the provision for cancelling the backlog came into effect on or before March 29, 2012. However, I cannot see any other coming-into-force clause, so I assume this would come into force when the budget implementation act provisions come into force generally. Did you get into discussions on that issue?

Senator Ogilvie: No, we did not go into that in detail. The discussion was more around whether it was appropriate to do that or not, as opposed to the date at which it comes into effect.

The Chair: Assuming I am reading it right, March 29, 2012, is the cut-off date. Therefore, all the individuals on the list as of that date who have not been established according to the criteria outlined would have been informed — even though this bill has not been passed — that they are no longer on a list because the list has been cancelled?

Senator Ogilvie: I am not sure of the absolute answer to that because we were not asked that technical question. It was our understanding that the authority to return the fees comes within the context of this bill. It may well be that was a date established beyond which there would not be further applications within this category, but I cannot help you there.

L'honorable Judith Seidman, membre du comité de direction, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, à titre personnel : Merci. Le président a bien expliqué tous les points.

Le sénateur Nancy Ruth : Comment calcule-t-on le salaire moyen, auquel on retranche 15 p. 100?

Le sénateur Ogilvie : Nous savons qu'il existe des catégories d'emploi dans un domaine donné. Prenons par exemple des travailleurs étrangers embauchés pour effectuer les récoltes. Ce sont les employeurs qui déterminent le salaire moyen versé pour ce type d'emploi. Au sein d'une province, par exemple, il peut exister une fourchette de taux auxquels les travailleurs canadiens sont rémunérés pour ce genre d'emploi. Les divers organismes voués au développement économique — provinciaux et fédéraux — recueillent régulièrement des données là-dessus. Cette information est bien connue. Les différentes industries sont au courant, car elles obtiennent ces chiffres. Les ministères gouvernementaux qui s'occupent de l'emploi dans les provinces et partout au pays connaissent assez bien les échelles salariales qui s'appliquent dans les diverses régions.

Dans le cas des emplois un peu plus spécialisés, on s'appuierait sur la rémunération offerte dans le secteur privé et celle prévue dans les conventions collectives.

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce que le salaire moyen peut se situer en dessous du salaire minimum provincial?

Le sénateur Ogilvie : Nous n'avons jamais entendu dire qu'un employeur peut verser un salaire inférieur au salaire minimum.

Le sénateur Nancy Ruth : Merci.

Le président : Vous avez parlé de l'entrée en vigueur, et j'ai remarqué, à la page 405, précisément à l'article 87.4, que l'annulation des demandes non traitées a pris effet le 29 mars 2012, ou avant. Je ne vois aucune autre disposition liée à l'entrée en vigueur, alors je présume que cela prendra effet lorsque la loi d'exécution du budget entrera en vigueur. Avez-vous eu des discussions à ce sujet?

Le sénateur Ogilvie : Non, nous n'en avons pas discuté. Nous nous sommes plutôt demandé si c'était approprié de faire cela. Nous n'avons pas discuté de la date d'entrée en vigueur.

Le président : Si je comprends bien, la date limite est le 29 mars 2012. Par conséquent, toutes les demandes dont la conformité aux critères, à cette date, n'a pas été confirmée ont été annulées, même si le projet de loi n'a pas encore été adopté, n'est-ce pas?

Le sénateur Ogilvie : Je ne connais pas la réponse exacte à cette question, car on ne l'a pas posée. Nous savons que le remboursement des frais est prévu dans le projet de loi. Il se pourrait qu'il s'agisse d'une date au-delà de laquelle aucune demande au titre de cette catégorie ne serait acceptée, mais je ne peux pas vous le confirmer.

The Chair: The other technical question that I have is that on page 406, clause 709 that says section 120 of the Budget Implementation Act of 2008 is repealed. Can you tell us, did you find out what was being repealed?

Senator Ogilvie: We did, and I cannot put my finger on that immediately. Perhaps one of my colleagues can.

The Chair: I will go on to other senators and if Senator Seidman can find an answer to that, it would be helpful.

Senator Ogilvie: You have two members from our committee on your committee as well. You have four people from the committee.

The Chair: You have lots of help in answering that question. You are awfully close to it though. Senator Wallace is getting closer to you all the time.

Senator Ringuette: Senators, when the minister appeared in front of your committee, did he indicate what kind of additional legislative and regulatory power this bill would be providing to him?

Senator Ogilvie: The committee did not question the minister extensively on the additional regulatory powers other than to note the authority the minister is given within this section to apply regulations as defined within that section. They are fairly straightforward with regard to establishing timelines, the issue of qualifications and things of that nature.

Senator Ringuette: Did he give any indication as to when the regulation would be ready and made public?

Senator Ogilvie: The question was not put regarding what date these will come into effect. We understand it takes time to develop the regulations once the bill is approved, and these have to go through a thorough vetting in terms of being compliant with the existing laws of Canada. This is in the normal way of any bill.

Senator Ringuette: Did the minister indicate to you the amount of fees that would have to be reimbursed to applicants and the time frame necessary to refund those fees?

Senator Ogilvie: Yes. This was an issue that came up, as I indicated; that aspect was questioned fairly extensively by committee members. The minister indicated that. I think the amount is in this document and is in the order of \$15 million in total fees. These would begin to go out immediately, and the minister has authority to make that happen.

Senator Ringuette: Did the minister also indicate to your committee that there were 900 of these applicants who had filed a law suit to the Federal Court in regard to the obligation to process in a timely way these applications?

Le président : J'ai une autre question technique. À la page 406, on peut lire à l'article 709 que l'article 120 de la Loi d'exécution du budget de 2008 est abrogé. Savez-vous précisément ce qui est abrogé?

Le sénateur Ogilvie : Oui, mais je ne m'en souviens pas en ce moment. Peut-être qu'un de mes collègues s'en souvient.

Le président : Je vais m'adresser aux autres sénateurs, et si Mme le sénateur Seidman peut nous donner la réponse, ce serait bien utile.

Le sénateur Ogilvie : Il y a deux membres de notre comité qui siègent aussi à votre comité. Il y a donc quatre membres de notre comité.

Le président : Vous pouvez donc avoir amplement d'aide pour répondre à cette question. Vous l'avez presque. Le sénateur Wallace se rapproche de vous constamment.

Le sénateur Ringuette : Honorables sénateurs, lorsque le ministre a comparu devant votre comité, a-t-il mentionné quels types de compétences législatives et de compétences de réglementation ce projet de loi lui confère?

Le sénateur Ogilvie : Le comité n'a pas interrogé largement le ministre sur les compétences de réglementation supplémentaires que lui confère le projet de loi, mais il a souligné qu'il a le pouvoir d'appliquer le règlement d'application de cette mesure législative. Le règlement contient des dispositions assez simples qui portent sur les délais, la qualification et d'autres éléments de cette nature.

Le sénateur Ringuette : A-t-il fait savoir à quel moment le règlement serait rendu public?

Le sénateur Ogilvie : On ne lui a pas demandé à quel moment le règlement entrerait en vigueur. Nous savons qu'il faut du temps pour élaborer le règlement une fois que le projet de loi est adopté, et il faut en faire un examen minutieux pour s'assurer qu'il est conforme aux lois canadiennes en vigueur. C'est la procédure habituelle.

Le sénateur Ringuette : Est-ce que le ministre a mentionné le montant des frais qui devront être remboursés et dans quel délai cela sera-t-il fait?

Le sénateur Ogilvie : Oui. C'est une question qui a été soulevée, comme je l'ai mentionné. Nous avons largement interrogé le ministre à ce sujet. Il a précisé que la somme totale, et je crois que ce chiffre se trouve dans ce document, s'élève à 15 millions de dollars. Les frais commenceront à être remboursés immédiatement, et c'est le ministre qui doit autoriser ce remboursement.

Le sénateur Ringuette : Le ministre vous a-t-il mentionné que 900 de ces demandeurs ont intenté une poursuite devant la Cour fédérale relativement à l'obligation de traiter ces demandes en temps opportun?

Senator Ogilvie: The issue of the length of time that it has taken to deal with the applicants already in the queue — the 100,000 that I referred to — was discussed at the committee fairly extensively. I can give you parameters on that. We understand the oldest file in that collection dates to 2003.

The length of time it has taken to deal with a number of these areas of applications for immigration to Canada is one of the issues that Canada is really concerned about. The minister made it very clear that this is one of the objectives of the changes that are occurring. It is unfair both to the applicants and to the Canadian economy to take such a long time to make determinations with regard to those who could make a real contribution to Canada.

I think that it might be useful at this point to indicate that the committee heard evidence as to the difficulties that immigrants have been having since roughly 1980 in entering fully into the Canadian economy. We heard two principal reasons for their difficulty. One was the inability to use either of our official languages. That is a major factor preventing new immigrants from entering fully into Canadian society. The second was not having skills that are recognized in Canada to be able to enter into employment.

This new section of the act will change that so that skills are actually determined and evaluated to be those for which there is a need within the Canadian economy. The minister made it very clear that the intention was to give immigrants a much greater opportunity to be able to find employment within Canada and that Canada would have a much greater opportunity to welcome immigrants who can make a contribution to the economy.

We were informed that the current cost of those immigrants who have had difficulty is roughly \$20 billion to the Canadian economy on an annual basis.

Senator Ringuette: The bottom line is that the minister did not advise the committee when he appeared before you that there was a lawsuit of 900 applicants in regards to this.

I remember that, in 2008, Parliament authorized quite a few million dollars — if my memory is right, over \$100 million, roughly — to the department especially to deal with that, with a minimum of 10,000 applicants a year. It was not to increase the backlog, but the backlog is still there after four years. I am sad that the minister did not see that it had a lawsuit like this. It is unheard of in Canadian history.

My other question is in relation to the Federal Skilled Worker Program. There is a requirement to have a labour market evaluation and certificate. I think that labour market used to be like 12 or 15 weeks over which the employer had to publicly post a job offering, and only after that period of time, if there were no Canadian applicants, HRSDC would give a certificate that would allow the employer to bring in a foreign worker. My

Le sénateur Ogilvie : La question du délai de traitement des demandes déjà reçues — les 100 000 dont j'ai parlé — a fait l'objet d'une longue discussion en comité. Je peux vous donner des chiffres à cet égard. Nous savons que la demande la plus ancienne a été présentée en 2003.

Le délai de traitement de ces demandes d'immigration est un des éléments qui préoccupent particulièrement le Canada. Le ministre a très clairement expliqué que la réduction des délais de traitement est l'un des objectifs visés par ces changements. Les longs délais de traitement nuisent à la fois à l'économie canadienne et aux demandeurs qui pourraient apporter une véritable contribution au sein de notre pays.

Je pense qu'il serait utile de souligner que le comité a entendu des témoignages concernant les difficultés qu'éprouvent les immigrants depuis les années 1980 environ à participer pleinement à l'économie canadienne. On a invoqué deux principales raisons qui expliquent ces difficultés. L'une était l'incapacité d'utiliser l'une ou l'autre des langues officielles. C'est un facteur important qui empêche les nouveaux arrivants de s'intégrer à la société canadienne. La deuxième raison était l'incapacité pour les nouveaux arrivants d'obtenir un emploi parce qu'ils ne possèdent pas les compétences nécessaires pour obtenir un emploi au Canada.

Ces nouvelles dispositions de la loi feront en sorte que les candidats retenus seront ceux qui possèdent les compétences en demande au sein de l'économie canadienne. Le ministre a très clairement affirmé que le but est d'accroître la possibilité que les immigrants trouvent un emploi au pays et de faire en sorte que le Canada accueille des immigrants qui puissent participer à l'économie.

On nous a mentionné que les difficultés qu'éprouvent les immigrants engendrent des coûts pour l'économie canadienne, qui s'élèvent à environ 20 milliards de dollars par année.

Le sénateur Ringuette : En fin de compte, le ministre, lorsqu'il a comparu devant votre comité, ne vous a pas informés que 900 demandeurs ont intenté une poursuite.

Je me souviens qu'en 2008, le Parlement avait octroyé des millions de dollars — si ma mémoire est bonne, c'était plus de 100 millions de dollars environ — au ministère pour régler le problème, parce qu'il y avait au moins 10 000 demandes par année. C'était pour éviter d'accroître l'arriéré, mais quatre ans plus tard, l'arriéré n'a pas été éliminé. C'est malheureux que le ministre ne vous ait pas informés de cette poursuite. C'est la première fois dans l'histoire du Canada que cela se produit.

Mon autre question porte sur le Programme fédéral des travailleurs qualifiés. Je crois qu'il y a des exigences à respecter pour le recrutement et un certificat à obtenir. Je crois qu'un employeur doit afficher publiquement son offre d'emploi pendant 12 ou 15 semaines, et, une fois cette période écoulée, si aucun travailleur canadien n'a posé sa candidature, RHDC remet un certificat à l'employeur lui permettant d'embaucher un travailleur

understanding is that, in this bill, both ministers — the minister responsible for immigration and the minister responsible for HRSDC — will be granted the power to change those rules.

What is the opinion of the committee in regard to those changes to considerably reducing the advertising time for Canadians to apply for these jobs?

Senator Ogilvie: I have read through the full transcript on that issue and, to my recollection and to my rereading of the transcripts, that issue did not come up specifically. To answer your question in terms of the issue of the numbers, the minister made it very clear that, first, these are essentially test programs aimed at dealing with a number of the issues that have plagued the immigration situation in the Federal Skilled Worker Program, and they are limited; I think it is important to remember they are limited to 2,750 per year in any single class that is created, and for a maximum of five years. We are not talking about a huge number of people.

Second, the minister indicated that the department will be informing all those who are in the queue at the moment of these new regulations. The minister did indicate that any persons in that queue who can identify a job offer in Canada will, I think the words were, “go directly to the front of the line and be considered.”

These were the general issues that were discussed. You can question my other colleagues subsequently, but I do not recall the specific question you asked being considered by the committee.

Senator Ringuette: Okay.

Senator L. Smith: Senator Ogilvie, what type of feedback did you get from the witnesses in terms of their reception of the changes in the legislation?

Senator Ogilvie: The witnesses overall dealt primarily with the three issues I outlined for you: the categories themselves; the issue of terminating all applicants currently in the specific pool that I referred to; and the question around the 15 per cent below the average wage, to ensure that everyone fully understood what that meant. It was clear there was some confusion in the minds of some of the witnesses and certainly in the minds of our committee members. I hope in the end all committee members understood what it meant, which is that, in the temporary worker category, it was 15 per cent below the average in the region and that it can only be paid down to that amount if there were Canadians earning that amount or less.

Senator L. Smith: It is too early to have a sense of positive feedback? Is this a case where trial and error will have to take place in terms of the experience of seeing how the system works before you can get supportive feedback?

Senator Ogilvie: The one area all witnesses were consistent in was the recognition of need for change in this category, in this area of immigration to Canada.

étranger. D’après ce que je comprends, ce projet de loi confère aux deux ministres — le ministre responsable de l’Immigration et le ministre responsable de RHDCC — le pouvoir de changer ces règles.

Que pense le comité de ces changements visant à réduire considérablement la période durant laquelle les Canadiens peuvent postuler ces emplois?

Le sénateur Ogilvie : J’ai pris connaissance du compte rendu, et je ne me souviens pas d’avoir lu quoi que ce soit au sujet de cette question précisément. Pour ce qui est des chiffres, je peux vous dire que le ministre a très clairement expliqué qu’il s’agit essentiellement de catégories établies à titre expérimental en vue de régler un certain nombre des problèmes qui caractérisent le Programme fédéral des travailleurs qualifiés, mais elles demeurent toutefois limitées. Il est important de rappeler que seulement 2 750 demandes par année seront acceptées au titre de chacune de ces catégories, pendant un maximum de cinq ans. Il ne s’agit pas d’un grand nombre de personnes.

Deuxièmement, le ministre a fait savoir que le ministère fera part de ces nouvelles règles à toutes les personnes dont la demande n’a pas encore été traitée. Il a déclaré que les demandes des personnes qui auront obtenu une offre d’emploi au Canada seront examinées en priorité.

C’est ce dont nous avons discuté principalement. Vous pouvez interroger mes collègues plus tard, mais je ne me souviens pas que le comité ait discuté de ce point que vous soulevez.

Le sénateur Ringuette : D’accord.

Le sénateur L. Smith : Monsieur le sénateur Ogilvie, quel type de commentaires avez-vous obtenus de la part des témoins à propos des changements que contient cette mesure législative?

Le sénateur Ogilvie : Les témoins se sont exprimés principalement au sujet des trois éléments que je vous ai mentionnés : les catégories en tant que telles; l’annulation de toutes les demandes non traitées au titre de la catégorie que j’ai mentionnée; et la question des salaires pouvant se situer jusqu’à 15 p. 100 en deçà du salaire moyen, afin que tout le monde comprenne bien ce que cela signifie. Il est évident que tout n’était pas clair dans l’esprit de certains témoins et des membres du comité. J’espère, qu’au bout du compte, tous les membres du comité ont bien saisi ce que cela signifie, c’est-à-dire qu’un salaire versé à un travailleur temporaire peut se situer jusqu’à 15 p. 100 en deçà du salaire moyen pour la région, seulement si des travailleurs canadiens reçoivent une rémunération similaire ou moindre.

Le sénateur L. Smith : Est-il trop tôt pour savoir si la réaction est positive? Faudra-t-il un certain nombre d’essais et d’erreurs avant d’obtenir des commentaires positifs?

Le sénateur Ogilvie : Tous les témoins étaient d’avis que des changements s’imposaient en ce qui a trait à cette catégorie, à ce domaine de l’immigration au Canada.

Even those who supported immigration groups that would normally be very sympathetic to immigrants for all sorts of reasons recognized there have to be improvements in the way we bring skilled workers into the country and that they have a greater opportunity to participate in the Canadian economy.

I may have lost the theme of your question. Could you refocus me with regard to a specific aspect you are looking at?

Senator L. Smith: I am trying to understand whether the witnesses viewed the changes, and you mentioned three areas, as being positive or not, or was it too early to tell what their perception of the legislation was.

Senator Ogilvie: I have already indicated that some witnesses did not like the idea of terminating all applicants in the pool and returning their money. One immigration consultant identified two provinces that clearly state in provincial legislation that immigrants are advised that Canada and the provinces can make changes in their requirements for immigration at any time and they need to be aware of that.

It is important also to remember that this change does not affect the provincial immigration categories. This is a federal regulation. Witnesses with regard to this issue argued for better capability of evaluating credentials outside. There was discussion that Canada's way of giving points has to change, that just because you have a degree does not mean that it fits an issue. Mr. Chair, I would remind the committee that we are dealing with specific numbers within new economic classes within the immigration program, limited to 2,750 per year. In those categories, the job qualifications, certification, scholarly credentials will be tied directly to the categories of employment for which we will be recruiting persons in this area.

It is fair to say that all witnesses were supportive of a more effective, efficient, faster way of evaluating applicants for permanent residency in Canada, and certainly within these categories. The largest amount of discussion centred around the issue of cancelling the applicants currently in the queue and moving forward.

Senator L. Smith: Thank you, sir.

Senator Peterson: Did you hear any witnesses say that this legislation should not be in a budget bill?

Senator Ogilvie: I cannot recall that a witness said that, but certainly members of the committee pointed that out to witnesses.

Senator Runciman: Senator Ogilvie, in the 15 per cent figure you were referencing with regard to temporary workers, was there ever an example given? It seems to me at first blush it is a little difficult to understand the implications. Did anyone say, for example, in 2011 in Ontario this is what the number would have meant, rather than inferring that it might be below minimum wage and that sort of thing? Were any real examples provided?

Même ceux qui appuyaient les groupes qui soutiennent normalement les immigrants pour toutes sortes de raisons ont admis qu'il fallait améliorer le processus d'immigration des travailleurs qualifiés et que ces travailleurs doivent avoir davantage de possibilités de participer à l'économie canadienne.

J'ai peut-être oublié l'objet de votre question. Pouvez-vous me rappeler ce que vous voulez savoir précisément?

Le sénateur L. Smith : J'essaie de savoir si les témoins voyaient d'un bon œil ou non les changements — vous avez parlé de trois éléments — ou s'il était trop tôt pour connaître leur opinion.

Le sénateur Ogilvie : J'ai déjà mentionné que certains témoins n'étaient pas d'accord sur l'annulation des demandes et le remboursement des frais. Un consultant en immigration a expliqué que deux provinces canadiennes précisent dans leur législation que les immigrants sont informés du fait que le Canada et les provinces peuvent modifier les exigences en matière d'immigration en tout temps.

Il est important de se rappeler que ce changement n'a aucune incidence sur les catégories d'immigrants établies par les provinces. Il s'agit d'un règlement fédéral. Les témoins ont fait valoir qu'il faut améliorer l'évaluation des titres de compétence. Selon eux, il faut modifier le système de points mis en place par le Canada, car ce n'est pas parce qu'une personne détient un diplôme qu'elle comblera un besoin. Monsieur le président, je rappelle aux membres du comité que seulement 2 750 demandes par année par nouvelle catégorie au sein de la catégorie « immigration économique » seront traitées. La qualification, la reconnaissance professionnelle et les titres de compétence seront évalués directement en fonction des catégories d'emploi pour lesquelles nous recruterons des travailleurs.

Il est juste de dire que tous les témoins souhaitaient que le processus d'évaluation des demandes de statut de résident permanent soit plus efficace et plus rapide, surtout pour les demandeurs de ces catégories. La majeure partie de la discussion a porté sur l'annulation des demandes qui n'ont pas encore été traitées et de ce qui sera fait à cet égard.

Le sénateur L. Smith : Merci, monsieur.

Le sénateur Peterson : Est-ce que des témoins vous ont dit que ces modifications ne devraient pas se trouver dans le projet de loi de mise en œuvre du budget?

Le sénateur Ogilvie : Je ne me souviens pas que des témoins aient mentionné cela, mais des membres du comité ont fait cette remarque aux témoins.

Le sénateur Runciman : Le sénateur Ogilvie, vous avez parlé des 15 p. 100 en ce qui concerne la rémunération des travailleurs temporaires. Est-ce qu'un exemple a été donné à cet égard? À première vue, il semble difficile de comprendre ce que cela implique. Est-ce qu'un témoin a dit, par exemple, en 2011, en Ontario, voilà ce que cela représentait, plutôt que de laisser entendre que ce pouvait être en deçà du salaire minimum? Est-ce que des exemples ont été fournis?

Senator Ogilvie: There were a couple of real examples. One example had numbers. I cannot remember the specific category of employment where the average wage in that category would be — I am trying to remember the number — \$20,000 per year. The lowest salary in that region for that category was \$18,000 and the highest was something like \$24,000. You would simply work out the average of \$20,000, and 15 per cent below that would be the maximum below which you could go.

Senator Runciman: The other figure you mentioned, and it kind of surprised me, was with respect to the cost related to bringing in folks who do not have the ability to function in one of the official languages and do not have the skills that we require. Was it an annual cost of \$20 billion?

Senator Ogilvie: That was a number put before the committee.

Senator Runciman: Was there any elaboration on that with respect to how that breaks down? That is a staggering number in terms of impact.

Senator Ogilvie: No, the witness simply included that in a presentation.

Senator Runciman: Was that a government official? Would the bulk of that rest with provinces?

Senator Ogilvie: It was stated that that was the cost to the Canadian economy, and I believe that might well have been a government witness who put that forward, but it is in the transcript.

Senator Runciman: It would be interesting to know how that breaks down.

Senator Ogilvie: It was not broken down for us. It was simply a number, and I think the committee took that at face value simply indicating a large number. I do not believe it was an issue for the committee specifically.

Senator Callbeck: Welcome to the members of the Social Affairs Committee. I am a member of that committee too.

A court case was heard last Thursday where 900 of that 100,000 that you talk about in the backlog took it to court. The Federal Court ruled that the Conservative government is obligated to process these applications in a timely way and has failed to follow through on the pledge.

I understand the people in that backlog, the 100,000, are getting a letter with their money back and they have to start the process all over again. In view of what the judge said, do you think there will be any change in the minister's approach to this? It says here:

Thursday's decision by Federal Court Justice Donald Rennie said that while the minister has the power to determine which applications are ineligible, he has a responsibility to ensure those that are eligible are indeed properly handled.

Le sénateur Ogilvie : Quelques exemples ont été donnés. Certains chiffres ont été mentionnés. Pour une certaine catégorie d'emplois, mais je ne me rappelle pas laquelle, le salaire moyen s'établissait — si je me souviens bien — à 20 000 \$ par année. Le salaire le plus bas dans cette région pour cette catégorie s'élevait à 18 000 \$, et le plus élevé s'établissait à environ 24 000 \$. Si on prend le salaire moyen de 20 000 \$, on peut aller jusqu'à 15 p. 100 en deçà de cette somme.

Le sénateur Runciman : L'autre chiffre que vous avez mentionné, et qui m'a étonné, est le coût qu'engendre le fait d'accueillir au pays des personnes qui ne maîtrisent aucune des langues officielles et qui ne possèdent pas les compétences dont nous avons besoin. Ce coût annuel s'élève à 20 milliards de dollars, n'est-ce pas?

Le sénateur Ogilvie : C'est ce qu'on nous a dit.

Le sénateur Runciman : A-t-on expliqué comment on en est arrivé à cette somme? C'est un montant colossal.

Le sénateur Ogilvie : Non, c'est un chiffre qu'a mentionné le témoin durant son exposé.

Le sénateur Runciman : S'agissait-il d'un fonctionnaire? Est-ce que la majeure partie de ce coût est assumée par les provinces?

Le sénateur Ogilvie : On nous a expliqué que c'est ce que cela coûte à l'économie canadienne, et je crois bien que c'est un fonctionnaire du gouvernement qui a donné ce chiffre, mais on peut consulter le compte rendu pour le savoir.

Le sénateur Runciman : Il serait intéressant de connaître la ventilation de ce chiffre.

Le sénateur Ogilvie : On ne nous a pas présenté cette ventilation. On nous a simplement mentionné ce chiffre, et je pense que le comité a simplement constaté qu'il s'agit d'un coût énorme. Je ne pense pas que nous en avons discuté.

Le sénateur Callbeck : Je souhaite la bienvenue aux membres du Comité des affaires sociales, dont je fais moi-même partie.

Jeudi dernier, la Cour fédérale a entendu la cause présentée par 900 des 100 000 demandeurs dont vous avez parlé. La Cour a déterminé que le gouvernement conservateur doit traiter ces demandes en temps opportun et qu'il n'a pas respecté cette obligation.

Je sais que ces 100 000 personnes dont les demandes n'avaient pas encore été traitées ont reçu une lettre et un remboursement et qu'elles doivent recommencer tout le processus. Compte tenu de la décision rendue par le juge, croyez-vous que le ministre changera son approche? Je vais citer ceci :

La décision rendue jeudi par le juge fédéral Donald Rennie précise que si le ministre a le pouvoir de déterminer si des demandes sont admissibles ou non, il a également la responsabilité de s'assurer que celles qui sont admissibles soient correctement traitées.

My understanding is some of them have been on there since 2003. Will they receive a letter saying they have to start all over again?

Senator Ogilvie: Thank you, Senator Callbeck. This relates to Senator Ringuette's question. I believe we already heard in 2008 when the issue was raised extensively that there was considerable effort put in to reduce the backlog. At that time, we were given two different figures, but it was somewhere between 600,000 and 800,000 persons, which would be a total of probably somewhere around 250,000 applications, and we were told that had been reduced down to 100,000 since, but everyone recognized that is not satisfactory in the long run.

I can refer to the minister's testimony directly with regard to your question on how the minister will handle it, and I am quoting from the transcript where Mr. Kenny replied to your question, Senator Callbeck.

Yes. It is our intention to apply the new criteria, which we intend to develop this year, to those who are in the backlog in the inventory. For example, I intend to pre-publish this June a new points grid for the Federal Skilled Worker Program that would then come into effect later in the year, and it would be our intention to assess applicants who remain in the backlog against those new criteria that we think are more pertinent, which better assess the likelihood of people succeeding in the Canadian economy.

The minister went on with regard to your questions. You asked specifically if they would be fast-tracked, and the minister replied:

No, with a qualifier. If any of them can obtain an offer of employment with a Canadian employer, they can go to the front of the line right now, and they can in the new system as well.

Senator Callbeck: Do you think the decision by the Federal Court will have any effect in the way the minister is dealing with this?

Senator Ogilvie: That would be pure speculation on my part. I am here to talk about what we actually heard in committee. I would rather not get into personal speculation.

Senator Eaton: Senator, you talked about official languages being one of the great stumbling blocks and something we want to fix. Will we test people? How will we determine that someone is bilingual or has good working skill in both languages? In Holland, you have to take a test after five years before being given residency. What are we going to do?

Senator Ogilvie: This is a real challenge. During the course of our discussion, I used the example of universities that recruit foreign students who come to Canada as an example of how

Je crois savoir que certaines de ces demandes ont été présentées en 2003. Est-ce que les demandeurs en question recevront une lettre indiquant qu'ils doivent recommencer tout le processus?

Le sénateur Ogilvie : Merci, madame le sénateur Callbeck. Cette question est liée à celle qu'a posée le sénateur Ringuette. On avait dit en 2008, quand ce sujet a été largement discuté, que des efforts considérables étaient déployés pour diminuer l'arriéré. À cette époque, deux chiffres différents avaient été donnés, mais on savait que le chiffre réel se situait entre 600 000 et 800 000 personnes, ce qui représentait probablement environ 250 000 demandes, et on nous avait indiqué que ce nombre était passé à 100 000, mais tout le monde s'entendait pour dire que ce n'était pas satisfaisant à long terme.

Je peux vous lire ce que le ministre a dit au sujet de l'approche qu'il adoptera, car c'est ce que vous vouliez savoir. Je vais donc vous lire ce que M. Kenney a répondu à la question que vous lui avez posée, madame le sénateur Callbeck.

Oui. Nous avons l'intention d'appliquer les nouveaux critères, qui seront définis cette année, aux candidats compris dans l'arriéré. Par exemple, j'ai l'intention d'effectuer une prépublication en juin du nouveau système de pointage qui sera employé dans le cadre du volet fédéral du Programme des travailleurs qualifiés et qui entrera en vigueur plus tard cette année. Nous avons l'intention d'évaluer les demandes qui font partie de l'arriéré en fonction de ces nouveaux critères, car nous les estimons être plus pertinents, ce qui permet de mieux déterminer la possibilité qu'un candidat réussisse dans l'économie canadienne.

Le ministre a répondu aussi à d'autres questions que vous lui avez posées. Vous lui avez demandé précisément si le traitement des demandes sera accéléré, et le ministre a répondu ceci :

Non, avec une réserve. Toute personne pouvant obtenir une offre d'emploi auprès d'un employeur canadien sera en tête de file tout comme à l'heure actuelle, et pourra le faire sous le nouveau régime aussi.

Le sénateur Callbeck : Pensez-vous que la décision rendue par la Cour fédérale aura une incidence sur la façon dont le ministre va gérer ce dossier?

Le sénateur Ogilvie : Je ne pourrais qu'émettre des hypothèses à ce sujet. Je suis ici pour parler de ce que les témoins nous ont dit. Je ne veux rien supposer.

Le sénateur Eaton : Monsieur le sénateur, vous avez dit que la maîtrise des langues officielles est un des principaux problèmes qu'il faut régler. Allons-nous évaluer les gens? Comment allons-nous déterminer qu'une personne est bilingue ou qu'elle maîtrise bien les deux langues? Aux Pays-Bas, il faut subir un examen au bout de cinq ans avant de pouvoir obtenir le statut de résident permanent. Qu'allons-nous faire?

Le sénateur Ogilvie : C'est tout un défi. Durant notre discussion, j'ai donné l'exemple des universités qui recrutent des étudiants à l'étranger pour démontrer à quel point il est difficile

difficult it is to get a good handle on the language capabilities of people in other countries. Having been the president of a university, I know this example well.

Indeed, most universities contract with agencies who are supposed to be experts in developing and measuring language skills. Yet I can tell you from personal experience that some students coming from Asian countries, in particular, have all kinds of evidence on paper showing that they meet basic language capability in one or both of our official languages, but it is often difficult for us to perceive that as the case once they arrive here.

It is extremely difficult for any government or other organization to be absolutely capable in this area. I understood that there will be an attempt to identify people in other countries who have the skills, including language, to become successful in Canada, and that our government officials will evaluate those as well as possible before the individuals come here within this specific category.

I could go further, but it would be more general commentary.

Senator Eaton: Was there any discussion of going back to the old system of interviewing people personally as opposed to doing it on paper?

Senator Ogilvie: We did not hear evidence that that will be the case, but we did hear indications. Perhaps more accurately, I personally interpreted some of the comments to mean that there will be a much more careful evaluation of the skills of people applying within these new economic classes than there has been before.

It is not anticipated, by the minister, at least, that there will be a whole batch of these new classes initially. There will be one at least and possibly two in the near term. They will use the experience here to help advise them on how to move forward in dealing with these issues. The immigration consultants who appeared before us indicated this is a real challenge.

Senator Eaton: I think we heard from your committee some years ago that very few immigrants took up free language classes. I think as few as 5 or 6 per cent of immigrants coming to this country went to either French or English classes. Has that been considered? Will there be more encouragement? Will these classes become mandatory?

Senator Ogilvie: I know the witness testimony you are referring to. I was there at the time, and indeed that was an issue for immigrants who actually arrive here. It was indicated as one of the real problems we face in that regard.

I will remind the committee again that we are dealing with a new economic class of immigrant for a very limited number of people per year. My understanding is that the intention is to much more fully evaluate the individuals and those capabilities before

de bien évaluer les compétences linguistiques des étrangers. Comme j'ai déjà été recteur d'une université, je connais bien cette situation.

La plupart des universités font appel aux services d'agences supposément spécialisées dans le développement et l'évaluation des compétences linguistiques. Toutefois, d'après mon expérience personnelle, je peux vous dire que certains étudiants, asiatiques en particulier, fournissent toutes sortes de documents attestant qu'ils possèdent des compétences linguistiques de base dans l'une ou l'autre des langues officielles, ou les deux, mais il est souvent difficile pour nous de constater que c'est effectivement le cas une fois qu'ils sont au Canada.

Il est extrêmement difficile pour un gouvernement ou toute autre organisation d'évaluer parfaitement les gens. Je sais qu'on essaiera de déterminer quelles personnes possèdent les compétences nécessaires, notamment sur le plan linguistique, pour réussir au Canada, et que les fonctionnaires vont évaluer ces compétences le mieux possible avant que ces personnes arrivent au pays en tant qu'immigrants au titre de cette catégorie.

Je pourrais continuer, mais mes commentaires seraient de nature générale.

Le sénateur Eaton : A-t-on discuté de la possibilité de revenir à l'ancien système, qui consistait à procéder à des entrevues, au lieu de continuer avec le système actuel fondé sur des documents?

Le sénateur Ogilvie : On ne nous a pas affirmé que ce sera le cas, mais on l'a laissé entendre. Il serait plus juste de dire que j'ai déduit, d'après certains commentaires, qu'il y aura une meilleure évaluation qu'auparavant des compétences des personnes qui présentent une demande au titre de ces nouvelles catégories.

On ne s'attend pas, à tout le moins le ministre ne s'y attend pas, à ce qu'il y ait au début un grand nombre de ces nouvelles catégories qui soient établies. À court terme, il y en aura une ou peut-être deux. On se fondera sur l'expérience acquise pour déterminer comment procéder par la suite. D'après les consultants en immigration qui ont comparu devant nous, ce ne sera pas une tâche facile.

Le sénateur Eaton : Je crois que votre comité a affirmé il y a quelques années que très peu d'immigrants s'inscrivent aux cours de langue donnés gratuitement. Je crois que seulement cinq ou six pour cent des immigrants suivent des cours de français ou d'anglais. Avons-nous tenu compte de cela? Est-ce qu'on encouragera davantage les immigrants à suivre ces cours? Deviendront-ils obligatoires?

Le sénateur Ogilvie : Je sais de quel témoignage vous parlez. J'étais là, et je peux vous dire que c'est un problème pour les immigrants qui arrivent au Canada. C'est un des véritables problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Je rappelle aux membres du comité qu'un nombre très restreint de demandes seront traitées au titre de ces nouvelles catégories. Je crois savoir que l'intention est de procéder à une bien meilleure évaluation des candidats et des compétences qu'ils possèdent

they come here. Language being one of the requirements, one would expect that that information would be given to those candidates and that they would pursue language development before coming here.

Senator Eaton: Do you think that the limited number in this new economic class will avoid a backlog from building up again because it will be very specific, tailored and narrowed?

Senator Ogilvie: I have no expertise on what potential immigrants will do in terms of applying to each country, and that is not an issue we discussed in the committee.

I come back to the intent. The intent is to develop a model around which immigrants are much more successful when they come to Canada and to use the experience from these categories to apply more broadly. We clearly need to improve our ability to evaluate potential immigrants to Canada in these critical areas and to provide them with the support they need to meet our requirements. That is one of the clear intentions of these new limited categories of immigration.

The Chair: I wish to comment on the minister's instructions at page 402. On page 402 and 403 regulation is referred to. Typically in the past, various categories have been created by regulation. The Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations provides us with the opportunity to scrutinize these the same way as we are scrutinizing this bill before it becomes law. We do not have an established means of doing the same with respect to this new category of generating directions called a minister's instructions. This is not the first time we have seen this, but it is fairly recent and is fairly infrequently used.

Did you have an opportunity to discuss why this part of a new class, rather than being established by regulation, is being established by this category of minister's instruction?

Senator Ogilvie: The aspect of that which was dealt with in the committee related to the purpose of using ministerial instruction with regard to certain issues such as fees and so on to allow for much speedier processing of the application. For example, the minister can issue an instruction and is exempted under Canada's bill with regard to fees and other applications.

The information I received when looking into that background was that it can take up to four years just to establish fees in some of these categories, which is obviously a horrendous deterrent to immigrants coming here under an economic package. It was inferred from the limited amount of discussion, senator, that the ministerial instruction is intended to deal with speeding up the aspects of evaluating and bringing in immigrants under these categories. It is my understanding that they all have to be published in the *Canada Gazette* or some other document that is referred to in this language.

Senator Ringuette: Was there any mention about health services for refugees?

avant leur arrivée au Canada. Puisque les compétences linguistiques font partie des exigences, on s'attend à ce que les candidats en soient informés et à ce qu'ils perfectionnent leur connaissance des langues officielles avant de venir au Canada.

Le sénateur Eaton : Croyez-vous qu'en restreignant le nombre de demandes, nous éviterons d'accumuler un arriéré, car les critères seront très précis?

Le sénateur Ogilvie : Je ne peux pas dire ce que les immigrants potentiels feront, car ce n'est pas un sujet qui a été abordé en comité.

Je vais revenir à l'intention, qui est d'élaborer un modèle permettant aux immigrants de mieux réussir au Canada et d'appliquer l'expérience acquise dans le domaine de l'immigration économique aux autres domaines de l'immigration. Il est clair qu'il faut améliorer notre capacité d'évaluer les immigrants potentiels et leur fournir le soutien dont ils ont besoin pour satisfaire à nos exigences. C'est ce qui motive de toute évidence la création de ces nouvelles catégories.

Le président : J'aimerais faire une observation sur les instructions du ministre à la page 402. Aux pages 402 et 403, il est question des règlements. Dans le passé, les diverses catégories ont d'habitude été créées par voie de réglementation. Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation nous donne l'occasion de les examiner en profondeur, de la même manière que nous le faisons maintenant avec le projet de loi avant qu'il ait force de loi. Nous ne disposons pas de moyen établi pour soumettre à un tel examen cette nouvelle sorte de directives, appelées « instructions du ministre ». Ce n'est pas la première fois que je vois cela, mais il s'agit tout de même d'une mesure assez récente qui n'est pas souvent utilisée.

Avez-vous eu l'occasion de discuter des raisons pour lesquelles on établit une nouvelle catégorie par instruction du ministre, plutôt que par réglementation?

Le sénateur Ogilvie : L'aspect dont on a discuté au comité, c'était l'objectif d'utiliser des instructions du ministre pour certaines questions comme les frais pour accélérer le traitement des demandes. Par exemple, le ministre peut donner des instructions et il est exempté en vertu du projet de loi canadien pour ce qui est des frais et d'autres demandes.

D'après l'information que j'ai reçue au moment d'examiner le contexte, il faut jusqu'à quatre ans rien que pour établir des frais dans certaines de ces catégories, ce qui a évidemment un effet dissuasif terrible sur les immigrants qui viennent ici sous le volet économique. D'après les discussions limitées, il a été déterminé que les instructions du ministre visent à accélérer l'évaluation et à attirer des immigrants faisant partie de ces catégories. À ma connaissance, ces instructions doivent être publiées dans la *Gazette du Canada* ou dans un autre document précisé dans le libellé.

Le sénateur Ringuette : A-t-il été mention de services de santé pour les réfugiés?

Senator Ogilvie: There is nothing on that in the transcripts, and I do not recall any discussion of that aspect as part of the issues before us.

The Chair: Senator Ogilvie and Senator Seidman, thank you very much for being here. This was very helpful. It elaborated and expanded on the points that you made in your written submission to us. It will help us do our job when we get the bill for clause-by-clause consideration.

Senator Ogilvie: You have our best wishes.

The Chair: Thank you.

We will now ask Senators Gerstein and Hervieux-Payette to help us out with Banking, Trade and Commerce. That committee dealt with Divisions 2, 10, 11, 22, 28 and 36. You were kept quite busy. The first one I have is at page 190, and it deals with life annuity-like products.

Senator Gerstein and Senator Hervieux-Payette are both members of our Finance Committee, so this should help things flow along nicely.

Hon. Irving Gerstein, Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, as an individual: Thank you, Mr. Chairman. It is a pleasure to appear before the committee today.

The Banking Committee, as you mentioned, was referred portions of Part 4 of the budget, Divisions 2, 10, 11, 22, 28 and 36. If I might have the privilege of digressing for a moment, I did want to make a quick comment on Division 16, Part 4, which deals with the act to amend the Currency Act, the calling in and redemption of coins. I certainly could not let this opportunity go by without complimenting the chair on his leadership of the study. It seems quite clear that, through Budget 2012, the government has appreciated hearing our two cents on the matter.

Let me now refer back to the divisions we had under study. In total, the Banking Committee held six meetings. We heard from the Minister of Finance, who appeared along with officials from the departments of Finance, Human Resources and Skills Development Canada, and Industry. The committee also heard from representatives of both CMHC and OSFI, as well as seven other groups and individuals. What I would like to do is take each division at a time, give you the key essence of what it seeks to do, and then highlight some of the testimony we heard.

Starting with Division 2, the life annuity-like products, this prohibits banks from issuing annuity-like products. The committee heard from the Canadian Life and Health Insurance Association of Canada, the Canadian Bankers Association, as well as Finn Poschmann, from the C.D. Howe Institute. Both the life insurers and the bankers were in agreement that this was in

Le sénateur Ogilvie : Il n'y a rien à ce sujet dans les transcriptions, et je ne me souviens d'aucune discussion sur cet aspect dans le cadre de nos délibérations.

Le président : Sénateurs Ogilvie et Seidman, merci beaucoup d'avoir été des nôtres. Votre témoignage nous a été fort utile. Vous avez précisé et explicité davantage les points soulevés dans votre mémoire. Cela nous aidera à faire notre travail au moment de passer à l'étude article par article du projet de loi.

Le sénateur Ogilvie : Nous vous souhaitons bonne chance.

Le président : Merci.

Nous allons maintenant demander aux sénateurs Gerstein et Hervieux-Payette de nous aider avec les questions liées aux banques et au commerce. Leur comité s'est penché sur les sections 2, 10, 11, 22, 28 et 36. On voit que vous n'avez pas chômé. La première section, à la page 190, porte sur les produits analogues aux rentes viagères.

Les sénateurs Gerstein et Hervieux-Payette sont tous deux membres de notre Comité des finances, alors leur témoignage devrait s'imbriquer parfaitement.

L'honorable Irving Gerstein, président, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, à titre personnel : Merci, monsieur le président. Je suis heureux de comparaître devant le comité aujourd'hui.

Le Comité des banques, comme vous l'avez dit, a été saisi des sections 2, 10, 11, 22, 28 et 36 de la partie 4 du budget. Si vous me permettez d'ouvrir une petite parenthèse, j'aimerais faire une brève observation sur la section 16 de la partie 4, qui modifie la Loi sur la monnaie, plus précisément certaines dispositions concernant le retrait et le rachat de pièces de monnaie. Je ne peux pas laisser passer cette occasion sans féliciter le président du leadership dont il a fait preuve dans cette étude. Il semble très clair que, dans le cadre du budget de 2012, le gouvernement a accordé beaucoup de valeur aux idées que nous lui avons exposées sur la question.

Revenons maintenant aux sections que nous avons étudiées. En tout, le Comité des banques a tenu six réunions. Nous avons reçu le ministre des Finances, accompagné des fonctionnaires des ministères des Finances, des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada, et de l'Industrie. Nous avons également accueilli des représentants de la SCHL et du BSIF, ainsi que sept autres groupes et personnes. Ce que j'aimerais faire, c'est passer en revue chaque section, vous expliquer l'objectif principal visé, puis souligner certains des témoignages que nous avons entendus.

Commençons par la section 2, qui porte sur les produits analogues aux rentes viagères. Le comité a entendu le témoignage de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, de l'Association des banquiers canadiens, ainsi que celui de Finn Poschmann, de l'Institut C.D. Howe. Les assureurs-vie et les banquiers étaient tous deux d'accord pour dire que cette

keeping with government policy to separate the two industries, but the bankers and Mr. Poschmann felt that the separation limited options for consumers.

Moving on to Division 10, the public sector investment pools, this allows for limited public sector investment pools' investment in financial institutions. According to officials, this follows on international norms and interest from the sector. Again, the committee heard from both the Canadian Bankers Association and Mr. Poschmann. Mr. Poschmann certainly lives up to being a member of C.D. Howe. He was known as "the minister of all things," and he has an opinion — a very learned one, I must say — on many items as well. Both were supportive of the division, saying it would increase foreign interest and capital in the financial sector.

We then move to Division 11, the CMHC supervision and covered bonds section. This mandates OSFI's supervision of CMHC and removes the ability to use government-insured mortgages as collateral for covered bonds. The committee heard from both OSFI and CMHC, as well as Professors Ian Lee of Carleton University, and Jane Londerville from the University of Guelph, and both the Canadian Bankers Association and Mr. Poschmann again. CMHC felt that the governance requirement was unnecessary, since they already follow existing OSFI guidelines for private insurers, and on covered bonds they felt there should be a direct benefit to consumers because of lower costs to institutions issuing such bonds. However, OSFI did testify that additional resources would be needed to have the oversight of CMHC, but those costs would be recovered from CMHC through levies.

Professor Lee and Mr. Poschmann concluded that not only is CMHC the only mortgage insurance company not currently regulated but that it has a competitive advantage and any growth should be limited. Professor Londerville further noted that membership of CMHC's board by both the Deputy Minister of Finance and the Deputy Minister of Human Resources and Skills Development is critical for oversight.

The Canadian Bankers Association felt that the new bond program would provide greater clarity for investors but may not be considered as safe as before because of the lack of insured mortgages being used.

Division 22, the collective agreements and insured long-term disability plans, requires federally regulated employers to have fully insured long-term disability plans, and when concluding collective bargaining agreements, to file those agreements with the Minister of Labour to ensure the plan is insured. The committee heard from Ms. Diane Urquhart, as an individual, and the Canadian Life and Health Insurance Association, and both were

section était conforme à la politique gouvernementale visant à séparer les deux industries, mais les banquiers et M. Poschmann trouvaient que la séparation limitait les options pour les consommateurs.

On passe maintenant à la section 10, qui vise à autoriser les fonds communs de placement du secteur public à investir dans des institutions financières. Selon les fonctionnaires qui ont comparu, cette section est conforme aux normes internationales et à l'intérêt du secteur. Là encore, le comité a entendu le témoignage de l'Association des banquiers canadiens et de M. Poschmann. En tout cas, M. Poschmann est à la hauteur de ses fonctions de membre de l'Institut C.D. Howe. On l'appelait « le ministre de tout », et il a une opinion — bien éclairée, je dois dire — sur de nombreux dossiers. Les deux témoins étaient en faveur de la section parce que, selon eux, cela permettrait d'accroître les intérêts et les capitaux étrangers dans le secteur financier.

Passons maintenant à la section 11, qui traite de la surveillance de la SCHL et des obligations sécurisées. Cette section confie au BSIF le mandat de surveiller la SCHL et enlève le pouvoir d'utiliser des prêts hypothécaires assurés par le gouvernement comme garantie d'obligations sécurisées. Le comité a reçu des représentants du BSIF et de la SCHL, ainsi que les professeurs Ian Lee, de l'Université Carleton et Jane Londerville, de l'Université de Guelph et, encore une fois, l'Association des banquiers canadiens et M. Poschmann. Selon la SCHL, l'exigence de gouvernance est inutile puisqu'elle suit déjà les lignes directrices en vigueur du BSIF pour les assureurs privés. Relativement aux obligations sécurisées, la SCHL a jugé qu'il faudrait fournir un avantage direct aux consommateurs à cause des coûts moins élevés des institutions qui émettent de telles obligations. Toutefois, le BSIF a déclaré que des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour assurer la surveillance de la SCHL, mais ces coûts seraient récupérés par la SCHL par l'entremise de droits.

Le professeur Lee et M. Poschmann ont conclu que non seulement la SCHL est actuellement la seule compagnie d'assurance hypothécaire à ne pas être réglementée, mais qu'elle a un avantage concurrentiel, d'où la nécessité de limiter sa croissance. La professeure Londerville a ajouté que l'adhésion du sous-ministre des Finances et du sous-ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences au conseil d'administration de la SCHL est essentielle à la surveillance.

L'Association des banquiers canadiens, pour sa part, a estimé que le nouveau programme d'obligations fournirait des éclaircissements aux investisseurs, mais qu'il pourrait ne pas être considéré comme étant aussi sécuritaire qu'avant à cause de l'utilisation moins fréquente de prêts hypothécaires assurés.

La section 22, qui porte sur les conventions collectives et les régimes d'invalidité de longue durée, oblige les employeurs soumis à la législation fédérale à se doter de régimes d'invalidité de longue durée pleinement assurés et, au moment de conclure des conventions collectives, à déposer une copie de ces conventions auprès du ministre du Travail pour s'assurer que le régime est assuré. Le comité a entendu les témoignages de Mme Diane

very supportive, noting that federally regulated employees would be protected. Ms. Urquhart additionally indicated that she felt that the penalties for compliance were too lenient.

Moving on to Division 28, the Investment Canada Act, this allows the Minister of Industry to disclose more publicly about foreign investment reviews, as well as to promote investor compliance by allowing investors to put up security to back up investments. The committee heard only from Mr. Poschmann on this division, who was supportive of the proposal, as it would enhance the credibility of commitments, but he cautioned that the overuse of fines could have a cooling effect on foreign investment.

Finally, Division 36. The Bank Act preamble affirms the federal jurisdiction over banking and expresses the intent of Parliament in cases of potential conflict between federal and provincial legislation. The Banking Committee heard both from the Canadian Bankers Association and Mouvement d'éducation et défense des actionnaires, MEDAC. The bankers reaffirmed federal jurisdiction pursuant to the Constitution Act and credited Canada's resilience and strength to national prudential and consumer protection standards. MEDAC questioned the constitutionality of the use of federal "exclusivity" and the impact upon provincial consumer protection legislation.

With that, I would like to turn it over to my colleague, the deputy chair of the committee, Senator Hervieux-Payette, who may wish to add something more.

[Translation]

Hon. Céline Hervieux-Payette, P.C., Deputy Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, as an individual: I will submit to the clerk a very good summary, prepared by the Library of Parliament, that was used to produce the report. However, it is available only in English. I do not intend to read an English document.

I have a few comments to make, specifically about the letter from Quebec's Minister of Justice and Attorney General, Jean-Marc Fournier, who shared his concerns with the Minister of Finance regarding the last section — more specifically the clause that, for all practical purposes, would take away all consumer protection powers from provinces. I will just read the text to you because I think it is self-explanatory. The minister says the following:

[...] we wish to inform you of our concerns with respect to your proposal. The federal Parliament cannot decide in a preemptory manner that provincial laws do not apply to a

Urquhart, à titre personnel, et de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. Les deux se sont dits fortement en faveur, surtout parce que cela permettrait de protéger les employés des secteurs réglementés par le gouvernement fédéral. Mme Urquhart a ajouté que, selon elle, les peines pour la non-conformité étaient trop clémentes.

Passons maintenant à la section 28, qui modifie la Loi sur Investissement Canada pour autoriser le ministre de l'Industrie à communiquer plus de renseignements relatifs aux examens d'investissements étrangers, ainsi que pour promouvoir le respect des engagements en permettant aux investisseurs d'accepter des garanties pour sécuriser les investissements. Relativement à cette section, le comité a entendu uniquement le témoignage de M. Poschmann, qui s'est dit en faveur de la proposition puisqu'elle accroîtrait la crédibilité des engagements, mais il a averti que l'utilisation excessive d'amendes pourrait freiner les investissements étrangers.

Enfin, il y a la section 36. Le préambule de la Loi sur les banques atteste la compétence fédérale sur les activités bancaires et établit le point de vue du Parlement dans les cas de conflit possible entre la législation fédérale et provinciale. Le Comité des banques a entendu les témoignages de l'Association des banquiers canadiens et du Mouvement d'éducation et défense des actionnaires, le MEDAC. Les banquiers ont réaffirmé la compétence fédérale en vertu de la Loi constitutionnelle et ont déclaré que la résilience et la force du Canada étaient attribuables aux normes nationales en matière de prudence et de protection des consommateurs. Le MEDAC, pour sa part, a remis en question la constitutionnalité de l'utilisation de l'« exclusivité » fédérale et l'impact sur les lois provinciales en matière de protection des consommateurs.

Sur ce, j'aimerais céder la parole à ma collègue, la vice-présidente du comité, le sénateur Hervieux-Payette, qui souhaite ajouter quelques observations.

[Français]

L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P., vice-présidente, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, à titre personnel : D'abord, je vais déposer auprès de la greffière un très bon résumé qui a servi lors de la rédaction du rapport, qui a été préparé par la Bibliothèque du Parlement, mais qui est en anglais seulement. Je n'ai pas l'intention de lire un document en anglais.

J'ai quelques commentaires à faire, en particulier sur la lettre du ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Jean-Marc Fournier, qui a fait part de ses inquiétudes au ministre des Finances quant à la dernière section, plus particulièrement à l'article qui, à toutes fins utiles, enlèverait tous les pouvoirs aux provinces dans le domaine de la protection des consommateurs. Je vous lis tout simplement le texte parce que je pense qu'il est évident. Le ministre dit :

[...] nous tenons à vous faire part de notre inquiétude et de nos préoccupations face à votre démarche, considérant que le Parlement fédéral ne peut décider de manière péremptoire

given sector. Quebec is committed to protecting consumers and will maintain a consistent legislative framework in various consumer activity sectors without consumers having to face disparities arising from the lone nature of the economic players with whom they intend to enter into a contract.

Therefore, the whole constitutional issue has been discussed. Of course, banks have a provision in the Constitution that gives them fairly limited powers. However, it should be pointed out that, since 1867, services provided by banks have been much broader than what had been planned in 1867. In addition, provinces have consumer protection laws that are applied in that banking system.

Bank representatives have openly told us that they had lobbied for that, so it was not a secret. We have not heard from any consumer protection associations, except for MEDAC. Given the limited amount of time we had, some groups with smaller budgets could not come share their concerns with us. It should nevertheless be pointed out that banks in Canada are extremely important players in the financial sector and that the influence of a consumer compared with that of a bank is minimal. That is why protection must be adjusted accordingly.

My colleagues must know that this provision has constitutional implications. The minister said he would go as far as initiating court proceedings to obtain a clear interpretation of the new provision. In other words, the new provision affects provincial jurisdictions directly, and no preliminary consultations have been held. As a senator representing Quebec, I had an obligation to tell you about that.

As for section 28, which concerns Investment Canada, we have not held any in-depth discussions, except on the point raised by my colleagues regarding penalties that will be applied if people do not follow the rules. I think the committee has no doubt that this measure was definitely not an impediment.

In that case, I think most members of the committee — including the Liberals — were not worried. They are worried about Investment Canada, but not when it comes to that sector.

As for other divisions, such as the Canada Mortgage and Housing Corporation, since the only shareholder of the Canada Mortgage and Housing Corporation is the federal government, to say that this was a poorly managed company would be to deny that the Auditor General had a say. It would also mean that he has never assessed the CMHC's financial statements.

The fact that the corporation is subject to the same requirements as the few private companies and that it reports to the Financial Institutions' Inspector will certainly not improve the proficiency of the people on the ground. This is a new way to operate. Public servants are added. Of course, the budget should

que les lois provinciales ne s'appliquent pas à un secteur donné. Le Québec est soucieux de protéger les consommateurs et maintiendra en place un cadre législatif cohérent dans les différents secteurs de leurs activités de consommation sans qu'ils n'aient à faire face à des disparités tenant à la seule nature de l'acteur économique avec lequel ils entendent conclure un contrat.

Donc toute la question constitutionnelle a été discutée. Évidemment, les banques ont un article dans la Constitution qui leur donne des pouvoirs assez limités. Cependant, il faut savoir que depuis 1867, les services que les banques offrent sont beaucoup plus larges que ce qui était prévu en 1867, et que les provinces ont des lois de protection des consommateurs qui sont appliquées dans ce système bancaire.

Les représentants des banques nous ont dit ouvertement qu'ils avaient fait du lobbying en ce sens, ce n'était donc pas un secret. À cet égard, nous n'avons pas entendu d'associations de protection de consommateurs, sauf le MEDAC. Avec le peu de temps dont on disposait, certains groupes qui ont un budget plus limité n'ont pas pu venir nous faire part de leurs inquiétudes. Il faut quand même savoir que les banques au Canada sont des joueurs du secteur financier extrêmement importants, et que le poids d'un consommateur versus celui d'une banque est minime. C'est pourquoi la protection doit être ajustée en conséquence.

Mes collègues doivent savoir que cet article a des conséquences constitutionnelles. Le ministre a dit qu'il irait jusqu'à intenter des actions devant les tribunaux pour obtenir une interprétation précise du nouvel article. Autrement dit, le nouvel article touche les juridictions provinciales de façon directe, et il n'y a pas eu de consultations préalables. En tant que sénateur représentant le Québec, je devais vous en parler.

Quant à la section 28 concernant Investissement Canada, nous n'avons pas eu de discussions en profondeur, sauf sur le point soulevé par mon collègue quant aux pénalités qui seraient appliquées si les gens ne respectent pas les règles. Selon moi, il n'y a eu aucun doute de la part du comité que cette mesure n'était certainement pas un frein.

Dans un tel cas, je pense que la majorité des membres du comité, y compris les libéraux, n'étaient pas inquiets; ils sont inquiets au sujet d'Investissement Canada, mais pas dans ce secteur.

En ce qui concerne les autres sections, comme la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dire que c'était une entreprise qui n'était pas bien gérée, comme le seul actionnaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, c'est le gouvernement fédéral, ce serait nier que le vérificateur général avait son mot à dire et qu'il n'avait jamais examiné les états financiers de la SCHL.

Que celle-ci soit soumise aux mêmes exigences que les quelques compagnies privées et qu'elle se rapporte à l'inspecteur des institutions financières n'améliorera certainement pas la compétence des gens sur place. C'est une nouvelle façon d'opérer. On ajoute des fonctionnaires. Évidemment, l'impact

result in more public servants and not fewer. Therefore, when it comes to the CMHC, I think the minister's intention was certainly not to indicate that this corporation was not well-managed. As for us at the national finance committee — of which I am also a member — we have never had the impression that this corporation was poorly managed and was not serving Canadians well.

Actually, that corporation helped Canadians, and especially Canadian banks, cope with the economic crisis by allowing banks to sell back their mortgage portfolio to the corporation in order to acquire cash assets and continue with normal operations — and we are talking about billions of dollars. It cannot be said that the Canada Mortgage and Housing Corporation did not play a key role in the economic and financial crisis. It was thanks to this corporation that Canadians were able to weather the crisis and business people were able to obtain credit.

Senator Ringuette: Ms. Hervieux-Payette, could you tell us when Mr. Fournier's letter you quoted was dated?

Senator Hervieux-Payette: The letter is dated April 19, 2012.

Senator Ringuette: Has the committee received any information indicating that the Minister of Finance has responded to Quebec's Minister Fournier?

Senator Hervieux-Payette: As far as I know, although the question about whether the minister has responded was asked — the clerk had taken note of that — we have not received any copies from the Department of Finance.

Senator Ringuette: I think that people certainly know about my position with regard to certain financial products, especially when it comes to the whole credit card issue. I believe that all Canadians across the country are affected by the lack of guidelines and protection for Canadian consumers.

Are you saying that, in Quebec, the provincial government does have protection measures and that, if Bill C-38 were implemented, Quebec would not be able to protect its consumers in terms of banking products and services?

Senator Hervieux-Payette: Currently, I can assure you that Quebec's legislation on consumer protection goes much further and protects the consumer more completely. The minister wants to continue protecting consumers through the Quebec legislation. Banks may object, but the issue will have to be resolved before the courts, as Quebec intends to continue exercising its jurisdiction.

budgétaire, c'est plus de fonctionnaires et non moins de fonctionnaires. Donc, en ce qui concerne la SCHL, je pense que l'intention du ministre n'était certainement pas de donner le signal que cette société n'était pas bien gérée. En ce qui nous concerne, au Comité des finances nationales, où je siège également, nous n'avons jamais eu l'impression que cette société était mal dirigée et qu'elle ne servait pas bien les Canadiens.

D'ailleurs, cette société a permis aux Canadiens et surtout aux banques canadiennes de passer à travers la crise économique en permettant aux banques de lui revendre leur portefeuille d'hypothèques pour avoir des liquidités et continuer de fonctionner de façon normale, et ce, dans un ordre de grandeur de milliards de dollars. On ne peut pas dire que la Société canadienne d'hypothèques et de logement n'a pas été un joueur important dans la crise économique et financière. C'est grâce à cette société que les Canadiens ont pu passer à travers la crise et que les hommes d'affaires ont pu continuer à recevoir du crédit.

Le sénateur Ringuette : Madame Hervieux-Payette, pourriez-vous nous indiquer la date de la lettre que vous avez lue, du ministre Fournier?

Le sénateur Hervieux-Payette : La lettre est datée du 19 avril 2012.

Le sénateur Ringuette : Le comité a-t-il eu de l'information pour indiquer que le ministre des Finances avait répondu au ministre Fournier du Québec?

Le sénateur Hervieux-Payette : À ma connaissance, bien qu'on ait posé cette question de savoir si le ministre avait répondu — le greffier en avait pris note —, nous n'avons pas reçu de copie du ministère des Finances.

Le sénateur Ringuette : Je crois que les gens connaissent certainement ma position face à certains produits financiers, particulièrement toute la question des cartes de crédit. Je crois qu'aucun Canadien à l'échelle nationale n'est pas interpellé par le manque de lignes directrices et de protection pour les consommateurs canadiens.

Nous dites-vous qu'au Québec, le gouvernement provincial a effectivement des mesures de protection et que, si le projet de loi C-38 entre en vigueur, il viendra empêcher le Québec de protéger les consommateurs québécois concernant les produits et services bancaires?

Le sénateur Hervieux-Payette : À l'heure actuelle, je peux vous assurer que la Loi sur la protection du consommateur du Québec va beaucoup plus en profondeur et protège de façon plus complète le consommateur. Le ministre entend continuer de protéger le consommateur avec la législation québécoise. Les banques contesteront peut-être, mais la question devra se régler devant les tribunaux, car le Québec entend continuer à exercer sa juridiction.

There are two aspects to this issue. There is the contract aspect. Contracts are part of the Civil Code — Quebec's Civil Code that predates the Confederation — which originated in the French system. It applies in this case and, obviously, credit card holders have to sign a contract.

There is also the consumer protection aspect, which consists in determining whether the information provided is understandable. Even the Banking Committee attempted to make contracts and conditions more clear and understandable when credit cards are issued. It is very difficult. I can tell you that the Quebec legislator is certainly biased toward consumers when it comes to consumer protection.

[English]

Senator Ringuette: Chair, may I ask Senator Gerstein, with regard to the IMF —

The Chair: The International Monetary Fund?

Senator Ringuette: Yes, the International Monetary Fund. There are provisions in this bill for Minister Flaherty to increase Canada's contribution to the IMF from \$6 billion to \$11 billion. However, appearing before the committee, the officials from the department that deals specifically with the IMF indicated that Canada's real commitment to the IMF was \$24 billion. We go from \$6 billion to \$24 billion.

Have the department and the minister cleared that issue? He did not answer the question when I asked it, and I was wondering if, since then, the chair and the clerk of the committee had received clarification from Minister Flaherty.

Senator Gerstein: Thank you for that question, Senator Ringuette. My recollection is that you did ask that question but not at the Banking Committee; that question was asked at the National Finance Committee. As you recall, the Minister of Finance appeared before both the Finance Committee and the Banking Committee, and I do not recall any discussion with regard to the IMF before the Banking Committee, which is what we are here to deal with.

Senator Ringuette: Chair, it was at this Finance Committee? I sit on both. Can I ask if the clerk can follow up with Minister Flaherty's office to clarify the IMF contribution going from \$6 billion to \$11 billion to \$24 billion?

The Chair: We will look for that exchange. Thank you for your recollection on that, Senator Gerstein.

Senator Callbeck: Thank you for being here today to answer our questions.

About clauses 205 to 208 — preventing banks from offering financial products that function like life annuities — is the committee satisfied that those clauses cover that?

Il y a deux volets à cette question, c'est-à-dire les contrats, et les contrats font partie du droit civil, soit le Code civil du Québec qui date d'avant la Confédération, qui vient du système français. Il s'applique dans ce cas et, évidemment, on signe un contrat lorsqu'on détient une carte de crédit.

Il y a aussi le volet de la protection du consommateur, à savoir si l'information fournie est compréhensible. On a tenté, même au Comité des banques et du commerce, de clarifier la compréhension des contrats et des conditions lors de l'émission de cartes de crédit. C'est très difficile. Je peux vous dire qu'il y a certainement un préjugé favorable aux consommateurs de la part du législateur québécois en ce qui concerne la protection du consommateur.

[Traduction]

Le sénateur Ringuette : Monsieur le président, puis-je demander une précision au sénateur Gerstein au sujet du FMI...

Le président : Le Fonds monétaire international?

Le sénateur Ringuette : Oui, le Fonds monétaire international. Le projet de loi contient des dispositions qui permettront au ministre Flaherty d'accroître la contribution du Canada au FMI, en passant de 6 à 11 milliards de dollars. Toutefois, lors de leur comparution devant le comité, les fonctionnaires du ministère qui s'occupent précisément du FMI ont indiqué que l'engagement réel du Canada envers le FMI était de 24 milliards de dollars. On passe donc de 6 à 24 milliards de dollars.

Le ministère et le ministre ont-ils clarifié cette question? Quand je lui ai posé la question, le ministre n'y a pas répondu. Je me demande si, depuis, le président ou le greffier du comité ont reçu des précisions de la part du ministre Flaherty.

Le sénateur Gerstein : Merci pour la question, sénateur Ringuette. Si je me souviens bien, vous avez déjà posé cette question, mais pas au Comité des banques; vous l'avez posée au Comité des finances nationales. Comme vous vous rappelez, le ministre des Finances a comparu devant le Comité des finances et le Comité des banques. Je ne me souviens d'aucune discussion concernant le FMI au Comité des banques, et c'est de ce comité qu'on parle maintenant.

Le sénateur Ringuette : Monsieur le président, c'était bien au Comité des finances? Je siége aux deux comités. Puis-je demander si notre greffière peut faire un suivi auprès du bureau du ministre Flaherty pour préciser si la contribution au FMI passera de 6 à 11 milliards de dollars ou à 24 milliards de dollars?

Le président : On s'en occupera. Merci de la précision, sénateur Gerstein.

Le sénateur Callbeck : Merci d'être ici aujourd'hui pour répondre à nos questions.

Concernant les articles 205 à 208 — qui empêchent les banques d'offrir des produits financiers analogues aux rentes viagères —, le comité en est-il satisfait?

Senator Gerstein: I do not recall that subject coming up at the meeting. We are basically here, Senator Callbeck, to talk about testimony, not to interpret what some people may or may not have said. I am not aware of them having made any comment on that. Perhaps Senator Hervieux-Payette is.

Senator Hervieux-Payette: No, I do not remember that, either.

Senator Callbeck: That need was expressed by the government back in December, and I thought that it was supposed to be covered in this piece of legislation. That is why I am asking.

As to the role of the Superintendent of Financial Institutions, that role has been increased. I understand that under clauses found in Division 11 the superintendent will deduct assessments on CMHC's commercial activities.

Who will have access to those assessments? Will they be public?

Senator Hervieux-Payette: It will not increase the responsibility but will apply the responsibility that OSFI already has. OSFI is already doing that with the private sector mortgage insurance industry. OSFI will continue under the same rule but will need more staff because, if my memory serves me well, CMHC has about 80 per cent of the market and the private sector has about 20 per cent. Therefore, with the addition of CMHC to their review activities, they will need more staff.

The scope is the same. Will it be done for better protection? As far as I am concerned we did not hear the intention of the minister as to why he is proposing this. The only place where we had some reservation was the fact that two deputy ministers will sit on the board. It is difficult to have the deputy minister, to whom the OSFI superintendent is accountable, sitting as a regular board member of the corporation. This was the discrepancy that some witnesses outlined to the committee. They said that if they are to be treated like other private sector companies, there should not be a deputy minister on the board necessarily. Some of the witnesses had reservations about that.

Senator Callbeck: I understand. Once the assessments are done, who has access to them?

Senator Hervieux-Payette: The assessments indicate whether there is compliance. They come back to the corporation to let them know in what way they are not complying with the regulations. In this case, it is very detailed. First, they have the law; and second, they have the regulations and the directives. The book of directives is quite thick. For every action they take, they have some kind of directive on how to apply the regulation. The assessment will let them know whether they comply. I do not see CMHC having to pay penalties; and it is the same for the private

Le sénateur Gerstein : Je ne me rappelle pas si ce sujet a été soulevé à la réunion. Nous sommes ici, sénateur Callbeck, pour essentiellement parler des témoignages, et non pour interpréter les propos des gens. Je ne sais pas si les témoins ont fait des commentaires à ce sujet. Peut-être que le sénateur Hervieux-Payette s'en souvient.

Le sénateur Hervieux-Payette : Non, je ne m'en souviens pas, moi non plus.

Le sénateur Callbeck : Ce besoin a été exprimé par le gouvernement en décembre, et je croyais que c'était censé être couvert dans le projet de loi. C'est pourquoi je pose la question.

Quant au rôle de la surintendante des institutions financières, on en a élargi la portée. D'après ce que je crois comprendre, aux termes des articles de la section 11, la surintendante évaluera les activités commerciales de la SCHL.

Qui aura accès à ces évaluations? Le public?

Le sénateur Hervieux-Payette : Cette section ne vise pas à élargir la responsabilité, mais à appliquer la responsabilité dont le BSIF dispose déjà. Le BSIF le fait déjà pour l'industrie de l'assurance hypothécaire du secteur privé. Le bureau continuera de le faire en vertu de la même règle, mais il aura besoin de plus d'effectifs parce que, si je me souviens bien, la SCHL représente environ 80 p. 100 du marché et le secteur privé, environ 20 p. 100. Par conséquent, avec l'ajout de la SCHL à ses activités d'examen, le BSIF aura besoin de plus de personnel.

La portée est la même. Cela permettra-t-il d'améliorer la protection? Selon moi, nous n'avons pas entendu le point de vue du ministre sur la raison pour laquelle il propose cette mesure. Nous avons eu des réserves envers un seul aspect : le fait que les deux sous-ministres siégeront au conseil d'administration. La surintendante relève du sous-ministre; alors, il est difficile d'accepter que ce dernier siège à titre de membre régulier au conseil d'administration de la société. C'est ce que certains témoins ont souligné. Ils ont dit que si on veut traiter la SCHL comme toute autre société du secteur privé, on ne devrait pas nécessairement laisser un sous-ministre siéger au conseil d'administration. Certains des témoins avaient des réserves à ce sujet.

Le sénateur Callbeck : Je comprends. Une fois que les évaluations seront réalisées, qui y aura accès?

Le sénateur Hervieux-Payette : L'évaluation permet de déterminer s'il y a conformité. On fait savoir à la société quels aspects ne sont pas conformes aux règlements. En l'occurrence, c'est une évaluation très détaillée. D'abord, il y a la loi et, ensuite, il y a les règlements et les directives. Le recueil des directives est assez volumineux. Pour chaque mesure prise, il y a une sorte de directive sur la façon d'appliquer la réglementation. L'évaluation permet d'indiquer si la société est conforme. Je ne m'attends pas à ce que la SCHL ait à payer des pénalités, et il en va de même pour

sector. Once they are inspected, they receive an assessment, with which they have to comply. Of course, it is back and forth; but the assessment is not available to the general public.

Senator Callbeck: That is what I wanted to know.

I have one other question on the proposals contained in Division 28 regarding the Investment Canada Act. They do not include a formal requirement for the minister to disclose publicly the reasons for rejecting an investment proposal. Were any concerns expressed about that?

Senator Gerstein: I do not recall anyone raising that issue in our testimony.

Senator Hervieux-Payette: This is such a narrow change, and the minister has been promising to review the whole act and apply new criteria. The bill proposes a tiny change with the imposition of a penalty on some foreign corporations investing in Canada for non-compliance. Such companies sign a contract and have an engagement; and if they do not respect it, they might be fined. They will have to make a deposit on the fine, but these are small amounts of money. Usually major takeovers in Canada involve billions of dollars, where the penalties would involve thousands of dollars. Perhaps the C.D. Howe Institute has some reservations about it, but for major corporations, this is small. Certainly, it will not impede multinational corporations buying a Canadian-owned company.

The Chair: I have one short question on the Bank Act at page 340. Typically, we do not see preambles this way. Sometimes we see preambles in contracts and that kind of legal document. In bills and statutes, the operative portion is usually what we would see in the bill. Do you have any indication as to why it was felt that we should go back to the Bank Act and add a preamble to the front that does not have legal effect? Why is that necessary at this stage?

Senator Hervieux-Payette: It was thought that normally the preamble is part of the bill and is the way you interpret the bill.

[Translation]

A panel of Quebec witnesses said that was a constitutional problem, and reference was made to Supreme Court cases and to their potential interpretation. This will be an extremely complex case because banks now own brokerage firms; therefore, this has to do with brokerage firms. We should also consider all the potential conflicts between consumers who have invested for their pension fund into a stock saving plan and for whom the stock saving plan was invested into. There are several categories — depending on what people want as far as the level of investment goes — ranging from very low risk to very high risk.

le secteur privé. Après l'inspection, la société reçoit une évaluation, à laquelle il faut se conformer. Bien entendu, il y a une communication constante, mais l'évaluation n'est pas accessible par le grand public.

Le sénateur Callbeck : C'est ce que je voulais savoir.

J'ai une autre question sur les propositions contenues dans la section 28 concernant la Loi sur Investissement Canada. On ne trouve pas de disposition qui oblige officiellement le ministre à divulguer publiquement les raisons d'avoir refusé une proposition d'investissement. A-t-on exprimé des préoccupations à cet égard?

Le sénateur Gerstein : Je ne me souviens pas d'avoir entendu quelqu'un soulever cette question lors de nos délibérations.

Le sénateur Hervieux-Payette : Il s'agit d'un changement très minime, et le ministre a promis d'examiner la loi au complet et d'appliquer les nouveaux critères. Le projet de loi propose un tout petit changement en ce qui concerne l'imposition d'une pénalité en cas de non-conformité de la part des sociétés étrangères qui investissent au Canada. Ces sociétés signent un contrat et ont un engagement; si elles ne le respectent pas, elles risquent de devoir payer une amende. Elles devront faire un dépôt sur l'amende, mais il s'agit d'une petite somme d'argent. D'habitude, les grandes acquisitions au Canada mettent en jeu des milliards de dollars, alors que les pénalités ne seraient que de quelques milliers de dollars. L'Institut C.D. Howe avait peut-être quelques réserves à ce sujet, mais dans le cas de grandes sociétés, c'est négligeable. En tout cas, cela n'empêchera pas les multinationales d'acheter une entreprise canadienne.

Le président : J'ai une petite question sur la Loi sur les banques à la page 340. D'habitude, on ne voit pas de préambule de ce genre. On en voit parfois dans les contrats et d'autres documents juridiques connexes. Les projets de loi et les règlements contiennent généralement les dispositions essentielles. Avez-vous une idée de la raison pour laquelle on a jugé nécessaire d'ajouter à la Loi sur les banques un préambule qui n'a aucun effet juridique? Pourquoi est-ce nécessaire à ce stade-ci?

Le sénateur Hervieux-Payette : On a estimé que le préambule fait normalement partie du projet de loi et qu'il permet de l'interpréter.

[Français]

Un groupe de témoins du Québec a dit que cela représentait un problème constitutionnel et on a fait référence à des causes de la Cour suprême, ainsi qu'à l'interprétation que l'on pouvait en avoir. Ce sera un dossier extrêmement complexe car les banques sont maintenant propriétaires de firmes de courtage; cela touche donc les firmes de courtage. Il faut penser aussi à tous les différends qu'il peut y avoir entre un consommateur qui a investi pour son fond de pension dans un régime d'épargne action et pour lequel le régime d'épargne action a été investi; et il y a plusieurs catégories, tout dépendant de ce que l'on veut comme niveau de placement, soit à très faible risque ou à haut risque.

In addition, if the bank, through its brokerage house, fails to meet the conditions originally agreed upon in the contract, who should be alerted? The consumer will have protection recourse, and that is where the whole issue lies because brokerage — no one needs to tell you this — comes under provincial jurisdiction. Therefore, we will have fairly significant problems if this provision is not agreed on with the provinces.

The Chair: Thank you very much. That is a distinction between common law and civil law.

Senator Hervieux-Payette: Exactly.

[English]

Senator Peterson: Was there any discussion about bank mergers?

Senator Gerstein: I can confirm that there was none.

The Chair: Senator Gerstein and Senator Hervieux-Payette, it is good to see you sitting together. We thank you very much for helping us. We want you to stay with us because we will need you when we do clause-by-clause consideration of those sections that you have handled for us.

We will move to Division 12, at page 272, and hear from the National Defence Committee. We will call on Senator Peterson as well to help with this one as needed. We are pleased to welcome the chair, Senator Wallin, and deputy chair, Senator Dallaire, to help us with Division 12 and the Integrated Cross-border Law Enforcement Operations Act.

Hon. Pamela Wallin, Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence, as an individual: We appreciate this opportunity to share some of our views. For the benefit of committee members here, I would like to point out that this is the third time that the Senate has studied a variation of this proposed legislation, so it is something we know intimately: the 2009 framework agreement; the November 2009 introduction of Bill C-60, which did not get beyond first reading; the October 26, 2010, introduction of Bill S-13, which passed the Senate but died when Parliament was dissolved for an election; and now Bill C-38, Division 12 of Part 4, the latest incarnation.

There were three Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement pilot projects known as Shiprider: one carried out in 2005, two in 2007, as well as the use of the Shiprider concept in a joint operation for integrated marine security. We used that during the Super Bowl in 2006, throughout the Winter Olympic Games and at the G20 meeting in 2010.

The pilot projects authorized were designated Canadian and American law enforcement officers, duly trained and certified in the other country's law and law enforcement procedures, to work

Également, si la banque, via sa maison de courtage, ne respecte pas les conditions qui ont été signées à l'origine, à qui doit-on s'adresser? Le consommateur aura des recours à titre de protection et c'est là toute la question puisque le courtage — nul besoin de vous le dire — est de juridiction provinciale. Nous aurons donc des problèmes assez importants si cet article ne fait pas l'objet d'une entente avec les provinces.

Le président : Merci beaucoup. C'est une différence entre le droit commun et le droit civil.

Le sénateur Hervieux-Payette : C'est cela.

[Traduction]

Le sénateur Peterson : Y a-t-il eu des discussions sur les fusions des banques?

Le sénateur Gerstein : Je peux confirmer qu'il n'y en a pas eu.

Le président : Sénateurs Gerstein et Hervieux-Payette, nous sommes heureux que vous soyez ici, tous les deux. Nous vous remercions infiniment de votre aide. Nous aimerions que vous restiez avec nous parce que nous aurons besoin de vous au moment de passer à l'étude article par article des sections sur lesquelles vous vous êtes penchés.

Sur ce, nous allons passer à la section 12, à la page 272, et entendre des observations du Comité de la défense nationale. Nous ferons également appel au sénateur Peterson pour nous aider avec cette section, au besoin. Nous sommes ravis d'accueillir la présidente, le sénateur Wallin, et le vice-président, le sénateur Dallaire, pour nous aider avec la section 12, qui porte sur la Loi sur les opérations transfrontalières intégrées de contrôle d'application de la loi.

L'honorable Pamela Wallin, présidente, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, à titre personnel : Je vous remercie de nous donner l'occasion de vous présenter certaines de nos vues. Pour la gouverne des membres du comité, je tiens à souligner que c'est la troisième fois que le Sénat étudie une variante de la mesure législative proposée. Il s'agit donc d'une question que nous connaissons bien : l'accord-cadre de 2009; le dépôt du projet de loi C-60 en novembre 2009, qui n'a franchi que l'étape de la première lecture; le dépôt du projet de loi S-13, le 26 octobre 2010, qui a été adopté par le Sénat, mais qui est mort au Feuilleton lorsque le Parlement a été dissous pour la tenue des élections; et, maintenant, la dernière mouture, à savoir la section 12 de la partie 4 du projet de loi C-38.

On a mené trois projets pilotes d'opérations transfrontalières intégrées d'application du droit maritime, connus sous le nom de Shiprider : un en 2005 et deux en 2007. On a également utilisé le concept de Shiprider dans une opération conjointe pour la sécurité maritime intégrée. Nous l'avons mis en application lors du Super Bowl en 2006, durant les Jeux olympiques d'hiver et à l'occasion de la réunion du G20 en 2010.

Les projets pilotes autorisés étaient menés par des agents d'application de la loi canadiens et américains désignés. Ces derniers avaient reçu une formation et une certification en bonne

together aboard vessels on either side of the maritime boundary with full law enforcement powers and authority while in the other country's maritime jurisdiction. They are fully trained in laws, rights and all of those things and can operate depending on where the ship is in the middle of the body of water.

One thing that has changed since we last considered this legislation is that Canada and the U.S. have published the Perimeter Security and Economic Competitiveness Action Plan, which included the intention to deploy regularized Shiprider teams. That has changed.

In general, and I will just refer to this, integrated cross-border maritime law enforcement is a worthy and proven concept. The legislation provides adequate safeguards with respect to national sovereignty and individual rights, including a public complaints mechanism. It is a force multiplier for Canada in the sense that we have not that much equipment available to use on our maritime waterways, and this gives us access to much more.

There are some concerns about a full integration of local and provincial police forces. I just want to note that we heard from a variety of Aboriginal communities the last time around. We again asked for submissions from them this time. They declined because they are now being integrated into this process. They are being trained for participation in Shiprider, so their concerns were there.

We forwarded at one point the summary statement at the close of our Shiprider study to committee members. I do not know if that was received by all. I can read the three paragraphs into the record, if you wish.

Referring to Shiprider here:

The concept was well tested by means of pilot projects which, according to much of the testimony that we heard, have been very successful. They enabled searches, seizures and arrests that would not have been possible if Canadian and American law enforcement officers had been restricted to their own national waters.

Division 12 of Part 4 of Bill C-38 would implement a framework agreement between Canada and the United States, signed in 2009, that would permit ongoing Shiprider operations, that is, integrated cross-border maritime law enforcement operations. No longer would criminals be able to move across the water border into the other jurisdiction in order to escape. Instead boats jointly crewed by cross-deputized Canadian and American law enforcement officers would be able to chase and apprehend them.

et due forme sur le droit et les procédures d'application de la loi de l'autre pays, afin de travailler ensemble à bord de navires de chaque côté de la frontière maritime. Ces agents disposent des pleins pouvoirs d'application de la loi lorsqu'ils se trouvent sur le territoire maritime de l'autre pays. Ils ont reçu toute la formation nécessaire en ce qui concerne les lois, les droits, et cetera, et ils peuvent exercer leurs fonctions selon l'emplacement du navire en plein milieu du cours d'eau.

Un élément qui a changé depuis la dernière fois que nous avons examiné cette mesure législative, c'est que le Canada et les États-Unis ont publié le Plan d'action sur la sécurité du périmètre et la compétitivité économique, qui énonce entre autres l'intention de déployer des équipes Shiprider régularisées. C'est ce qui a changé.

En général, et je m'en tiendrai à cela, l'intégration des opérations transfrontalières maritimes d'application de la loi est un concept intéressant qui a fait ses preuves. Le projet de loi prévoit des mesures de protection adéquates pour la souveraineté nationale et les droits de la personne, y compris un mécanisme de plaintes du public. Il s'agit d'un multiplicateur de force pour le Canada, étant donné que nous n'avons pas beaucoup d'équipements à utiliser sur nos voies navigables et que cette mesure nous donne accès à beaucoup plus.

La pleine intégration des services policiers locaux et provinciaux suscite certaines préoccupations. Je voudrais simplement signaler que, la dernière fois, nous avons entendu le témoignage de diverses collectivités autochtones. Nous leur avons demandé de nouveau de présenter des mémoires cette fois-ci. Elles ont refusé parce qu'elles sont maintenant intégrées au processus. Elles reçoivent une formation pour participer au programme Shiprider. Leurs préoccupations étaient donc déjà incluses.

Vers la fin de notre étude sur le programme Shiprider, nous avons transmis un résumé aux membres du comité. J'ignore si on l'a reçu. Je peux lire les trois paragraphes consignés au compte rendu, si vous le voulez.

Voici qu'on a conclu au sujet du programme Shiprider :

D'après bien des témoignages que nous avons entendus, les projets pilotes ont permis de vérifier l'efficacité de cette approche. Ils ont été couronnés de succès, donnant lieu à des perquisitions, à des saisies et à des arrestations, ce qui n'aurait pas été possible si les agents d'application de la loi américains et canadiens n'avaient pu intervenir que dans leurs eaux nationales.

La section 12 de la partie 4 du projet de loi C-38 mettrait en œuvre l'accord-cadre conclu en 2009 entre le Canada et les États-Unis, ce qui permettrait la poursuite des opérations dans le cadre du projet Shiprider. L'accord-cadre porte sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi.

As we have heard from witnesses, the legislation and framework agreement ensure that the sovereignty of each nation is to be respected. When in Canada, the crews will be under Canadian command; when in the United States, the crews will be under American command. All crews will be trained and certified in the laws and law enforcement procedures of the other country. In other words, this joint law enforcement will be carried out according to the rule of law. The rights of all persons in both countries affected by these operations will be respected and there is a public complaints mechanism.

That is what we concluded at committee. I will ask the deputy if he would like to add comments.

[Translation]

Hon. Roméo Antonius Dallaire, Deputy Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence as an individual: That commitment enables us to share information with threat assessment information services in a way that is much more transparent and integrated than before, thus allowing for a better view of what may happen in our waters.

In addition, the rules of engagement regarding the use of force are those of the country where the arrest is made. Therefore, if Americans are on our territory, Canadian rules of engagement on the use of force will be applied and vice versa.

[English]

The Chair: Can we assume that the United States has passed similar legislation, or will be passing similar legislation?

Senator Wallin: They did it before we did.

[Translation]

Senator Ringuette: I have two points to clarify. Does this legislation apply only to maritime territories and not to land territories?

[English]

Senator Wallin: Yes, it is Shiprider.

Senator Ringuette: Just ships. Does it only include the borders between Canada and the U.S.?

Senator Wallin: Yes.

Senator Ringuette: It does not include any other body of water that is only Canadian, does it?

Senator Wallin: This is joint operations in waters that fundamentally form our border, roughly along the forty-ninth parallel. Most of it is land, but every once in a while you hit water,

Comme nous l'ont indiqué les témoins, la mesure législative et l'accord-cadre permettraient de respecter la souveraineté de chaque pays : dans les eaux canadiennes, ce serait un Canadien qui commanderait l'équipage; dans les eaux américaines, ce serait un Américain. Les agents recevront la formation nécessaire sur les lois de l'autre pays et sur leurs modalités d'application. Autrement dit, ces opérations transfrontalières conjointes s'appuieront sur le principe de la primauté du droit. Dans le cadre de ces opérations, les droits des personnes des deux pays seront respectés, et un mécanisme public de règlement des plaintes sera établi.

C'est ce que nous avons conclu au comité. J'aimerais demander au vice-président s'il souhaite ajouter quelques mots.

[Français]

L'honorable Roméo Antonius Dallaire, vice-président, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, à titre personnel : Cet engagement nous permet un échange d'informations avec les services de renseignement sur l'évaluation des menaces beaucoup plus transparent qu'auparavant et beaucoup plus intégré, ce qui permet une meilleure vue sur ce qui peut arriver dans nos eaux.

Deuxièmement, les règles d'engagement quant à l'utilisation de la force sont des règles d'engagement du pays dans lequel l'arrestation aura lieu. Donc, si les Américains sont sur notre territoire, ce sont les règles d'engagement d'utilisation de la force canadienne qui seront appliquées, et vice-versa.

[Traduction]

Le président : Peut-on en déduire que les États-Unis ont adopté ou adopteront une mesure législative semblable?

Le sénateur Wallin : Ils l'ont fait avant nous.

[Français]

Le sénateur Ringuette : J'aurais deux points à préciser. Cette législation est-elle uniquement pour les territoires marins et non pour les territoires terrestres?

[Traduction]

Le sénateur Wallin : Oui, c'est le programme Shiprider.

Le sénateur Ringuette : C'est donc seulement les navires. Le programme vise-t-il uniquement la frontière entre le Canada et les États-Unis?

Le sénateur Wallin : Oui.

Le sénateur Ringuette : Cela ne comprend pas d'autres cours d'eau qui sont uniquement canadiens, n'est-ce pas?

Le sénateur Wallin : Il s'agit d'opérations conjointes dans les eaux qui forment essentiellement notre frontière, plus ou moins au 49^e parallèle. On y trouve surtout des terres, mais il y a aussi des

so this is the way to deal with that. It applies in very specific areas in British Columbia, here in Ontario, and I think there is a point in the New Brunswick border, if I am not mistaken.

Senator Ringuette: New Brunswick?

Senator Wallin: Yes.

[*Translation*]

Senator Ringuette: So no other areas will be affected?

Senator Dallaire: No, the exercise is done to protect our borders against threats — be it by weapons, illegal immigration or drugs. It applies only to that aspect. There is one part on the use of helicopters in that context, but helicopters are not armed, they are just part of the operation.

Senator Ringuette: As for helicopters, my home is on the border between New Brunswick and Maine. For several years now, a helicopter has been patrolling the border at various intervals — which I find wise. I do not know whether the helicopter is Canadian or American. Can you confirm that the information they find will be shared between the two countries?

Senator Dallaire: Yes.

[*English*]

Senator Wallin: Helicopters for use as part of the Shiprider program are for surveillance only.

Senator Ringuette: Yes.

Senator Eaton: I suppose this is not really very new, because Canadian and American forces have worked in NATO and Afghanistan together under each other's command. Is that not right? This is not a big, new initiative?

Senator Dallaire: The interesting dimension that we raised was the fact that on our side we have the CBSA, but in this case it is the RCMP and whatever local police are in the area, and with the U.S. Coast Guard. The U.S. Coast Guard is one of the five services in the United States, but it has two divisions, one which is para-military, which is not the case here, and the other is security, coastal water border patrol type of division, and that is the gang that is working with us.

Senator Eaton: I do not think we have settled with the U.S. where our Arctic borders start and stop, have we?

Senator Wallin: No. We raised that issue too, but it is just not applicable to this piece of legislation. This is specifically for the —

Senator Eaton: For the forty-ninth parallel?

cours d'eau ici et là. Ce programme vise donc cet aspect. Il s'applique à des zones très précises en Colombie-Britannique, ici en Ontario, et je crois qu'il y a aussi un endroit à la frontière du Nouveau-Brunswick, si je ne me trompe pas.

Le sénateur Ringuette : Au Nouveau-Brunswick?

Le sénateur Wallin : Oui.

[*Français*]

Le sénateur Ringuette : Alors, il n'y a pas d'autres régions qui seront touchées?

Le sénateur Dallaire : Non, l'exercice est fait pour protéger nos frontières contre les menaces, que ce soit par des armes, de l'immigration illégale ou les drogues. C'est purement sur ce volet. Il y a une portion sur l'utilisation d'hélicoptères dans ce contexte, mais les hélicoptères ne sont pas armés, ils font uniquement partie de l'opération.

Le sénateur Ringuette : Au sujet des hélicoptères, ma résidence est à la frontière du Nouveau-Brunswick et du Maine. Cela fait déjà plusieurs années qu'à différents intervalles — que je trouve sages —, il y a un hélicoptère qui se promène le long de la frontière. Je ne sais pas si l'hélicoptère est canadien ou américain. Peut-on affirmer que l'information qu'ils vont trouver sera partagée entre les deux pays?

Le sénateur Dallaire : Oui.

[*Traduction*]

Le sénateur Wallin : Les hélicoptères utilisés dans le cadre du programme Shiprider servent uniquement à la surveillance.

Le sénateur Ringuette : C'est ça.

Le sénateur Eaton : Je suppose que cela n'a rien de très nouveau, puisque les forces canadiennes et américaines ont travaillé ensemble, sous le commandement de l'un ou l'autre des pays, dans le cadre de missions de l'OTAN et en Afghanistan. Êtes-vous d'accord? Ce n'est pas une toute nouvelle initiative, n'est-ce pas?

Le sénateur Dallaire : Un point intéressant que nous avons soulevé était le fait que, de notre côté, il y a l'ASFC, mais dans ce cas-ci, il y a la GRC et n'importe quel service policier local dans la région, ainsi que la garde côtière américaine. Cette dernière est l'un des cinq services aux États-Unis, mais elle compte deux divisions, l'une paramilitaire, qui ne s'applique pas ici, et l'autre, axée sur la sécurité, c'est-à-dire une division chargée de patrouiller dans les eaux frontalières. C'est cette division qui collabore avec nous.

Le sénateur Eaton : Je ne crois pas que nous ayons réglé avec les États-Unis la question de la délimitation de nos frontières dans l'Arctique, n'est-ce pas?

Le sénateur Wallin : Non. Nous avons soulevé cette question, nous aussi, mais elle ne s'applique pas à la mesure législative dont nous sommes saisis. Cela concerne exclusivement...

Le sénateur Eaton : Le 49^e parallèle?

Senator Wallin: Yes.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I would like to clarify two things. If we take, for instance, the case of the State of New York and Champlain Lake in Quebec, where boats can move around the holiday resort, I know that there are officers who take care of customs. Are we talking about specific bodies of water or are all bodies of water covered by this legislation?

[English]

Senator Wallin: It is where there are specific projects that have been agreed to. For example, on Akwesasne, where there is a problem with people smuggling and gun running, they have integrated the local native police forces into this operation. When there was a specific project, a specific mission, they would integrate all those people, mount it and it would be operated there. They do not really go out just patrolling and looking for bad stuff that might be going on. They usually have intelligence that something is awry, and therefore a Shiprider mission would be mounted at that point to respond.

[Translation]

Senator Dallaire: About 200 people are qualified to do that and will be deployed based on the threat. Threat integration will determine the need to set up permanently at a location for a given period of time. We will have to be ready to operate on both sides. Lake Champlain could certainly be one of the locations we keep if a potential threat is anticipated, since when it comes to a location not on water, all information exchange aspects are included and may be applied in a much more integrated way by our people who are working with them and vice versa.

Senator Hervieux-Payette: Have I understood correctly that local police authorities, such as Aboriginal forces, are integrated in this system? The system is headed by the RCMP, but the police officers could also come from provincial forces?

Senator Dallaire: Yes, as well as Aboriginal forces.

[English]

Senator Wallin: That is true in each location.

Senator Peterson: This is another budget bill. Why is this item here?

Senator Dallaire: I am not going to answer that.

Senator Wallin: It will obviously involve the expenditure of money. At this point, internally, the RCMP has embraced the costs inside. There is no separate stand-alone budget for Shiprider operations because it has been a pilot project. With the passage of this, it would go into a more regular part of the law enforcement system. Then the RCMP would have to make that case — this is

Le sénateur Wallin : Oui.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : J'aimerais préciser deux choses. Si on prend, par exemple, le cas de l'État de New York et du lac Champlain, au Québec, où les bateaux peuvent se déplacer d'une place à l'autre en villégiature, je sais qu'il y a des officiers qui s'occupent des douanes. Est-ce que les plans d'eau sont spécifiques ou si tous les plans d'eau sont visés par cette loi?

[Traduction]

Le sénateur Wallin : Cela concerne les projets particuliers qui ont été convenus. Par exemple, à Akwesasne, où il y a un problème de trafic de clandestins et de trafic d'armes, on a intégré les forces policières autochtones locales à cette opération. Lorsqu'il y a un projet précis ou une mission précise, on intègre toutes ces personnes et on organise le tout pour que l'opération ait lieu là-bas. On ne fait pas vraiment de patrouilles pour détecter des activités illégales possibles. On reçoit d'habitude des renseignements indiquant qu'il y a quelque chose de louche. C'est en réponse à cela qu'on organise une mission Shiprider.

[Français]

Le sénateur Dallaire : Environ 200 personnes seront qualifiées pour faire cela et seront déployées selon la menace. C'est l'intégration de la menace qui déterminera le besoin de s'établir de façon permanente à un endroit ou un autre pour une période de temps donnée. Nous devons être prêts à opérer des deux côtés. Le lac Champlain pourrait certainement être un des endroits retenus si une perspective de menace était anticipée puisqu'au point qui n'est pas sur l'eau, tout le volet d'échange de renseignements se fait et pourrait ainsi être fait de façon beaucoup plus intégrée par des gens de chez nous qui travaillent avec eux et l'inverse aussi.

Le sénateur Hervieux-Payette : Si j'ai bien compris, les autorités policières locales, comme les policiers de la force autochtone, sont intégrées dans ce système? C'est dirigé par la GRC, mais les policiers pourraient être aussi de juridiction provinciale?

Le sénateur Dallaire : Oui; et autochtone aussi.

[Traduction]

Le sénateur Wallin : C'est le cas dans chaque emplacement.

Le sénateur Peterson : Il s'agit d'un autre projet de loi budgétaire. Pourquoi cette mesure est-elle incluse ici?

Le sénateur Dallaire : Je m'abstiendrai de répondre à cette question.

Le sénateur Wallin : Cela nécessitera évidemment des dépenses. À ce stade-ci, la GRC a assumé les coûts à l'interne. Il n'y a pas de budget distinct pour les opérations Shiprider parce qu'il s'agit d'un projet pilote. Si le projet de loi est adopté, ces activités feront partie de façon plus régulière du système d'application de la loi. Ensuite, la GRC devra faire valoir leurs arguments — et c'est ce

what they said to us in committee — as to whether or not they incorporate that out of their ongoing policing operations or go back to government at that point and say, “Look, this has now become so large that we need another allocation for it.” That is an internal matter for the RCMP to decide once this becomes operative on something other than just a pilot project basis.

Senator Dallaire: At this point, they assessed it as fundable within their baseline funding. If the threat changes then the requirements will change, bringing a different set of circumstances.

The Chair: This committee is accustomed to having various government departments come before it in regard to requests for funding in this kind of thing through the Main Estimates, supplementary estimates and appropriations.

Senator L. Smith: Senator Wallin, you mentioned this is the third time you folks have studied this area of legislation. Were any new issues or concerns brought up by the witnesses?

Senator Wallin: No. We have seen the development of the legislation based on experience and practice because they actually carried out the pilot projects. They then started to deal with some of the issues that had been raised, for example deciding whose law is in place and whose law everyone is then subject to. They realized everyone had to be trained in the laws on both sides because they differ. They understood they had to integrate special police forces — like the Aboriginal forces — into this if the operations were going to be successful.

The last time around there was a concern about that complaint process. That will now be melded and married with the RCMP complaints process because they are the lead law enforcement on this side of the country. If you have concerns about your rights being infringed on, that is the way to deal with it.

The sovereignty issue has been resolved because domestic law on each side is applied, and we take the lead on an operation if we are designated to do so. What was happening, quite literally, is that a boat filled with drug runners would be here and a Canadian boat would go out to try and apprehend them. They would make sure they were a kilometre into American waters and say, “You cannot get me.” That was happening all the time. Now we have eliminated that particular process, but with our respective laws in place.

As the deputy chair pointed out, they really have figured this out, particularly through the Olympics and the G20 where we operate together anyway. However, they worked some stuff out on this one which is now reflected here; this is intelligence-driven and based on threat assessment. As I mentioned earlier, it is not about letting us go out today to try and figure out if there are any bad guys out there. This is really targeted to specific operations.

que les témoins nous ont dit au comité — pour déterminer s’il faut intégrer cela à leurs opérations policières permanentes ou demander plutôt au gouvernement une autre affectation de crédits parce que l’initiative est devenue trop complexe. Il s’agit d’une question interne dont la GRC devra décider une fois que cette opération cessera d’être un projet pilote.

Le sénateur Dallaire : Pour le moment, la GRC estime qu’elle peut financer cette opération à même le financement de base. Si la menace change, alors les besoins changeront aussi, ce qui donnera lieu à différentes circonstances.

Le président : Le comité est habitué à recevoir des représentants de divers ministères qui demandent du financement de ce genre dans le cadre du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses et des crédits.

Le sénateur L. Smith : Sénateur Wallin, vous avez dit que c’est la troisième fois que vous étudiez ce domaine législatif. Les témoins ont-ils soulevé de nouvelles questions ou préoccupations?

Le sénateur Wallin : Non. La mesure législative a été élaborée en fonction de l’expérience et de la pratique grâce à l’exécution des projets pilotes. On s’est ensuite mis à examiner certaines des questions qui ont été soulevées, par exemple le fait de déterminer si c’est la loi canadienne ou américaine qui est applicable. On s’est rendu compte que tout le monde avait besoin d’une formation sur les lois des deux côtés de la frontière parce qu’elles ne sont pas pareilles. On a compris qu’il fallait intégrer des forces policières spéciales — comme les forces autochtones — pour assurer la réussite des opérations.

La dernière fois, on avait exprimé des préoccupations concernant le processus de règlement des plaintes. Celui-ci sera maintenant intégré au processus de règlement des plaintes de la GRC parce que c’est l’entité principale qui s’occupe de l’application de la loi au Canada.

La question de la souveraineté a été réglée parce qu’on applique la loi des deux côtés de la frontière. Nous prenons la tête des opérations, s’il nous incombe de le faire. Auparavant, lorsqu’un bateau rempli de passeurs de drogue se trouvait dans nos eaux et qu’un bateau canadien essayait de l’appréhender, le contrevenant s’assurait d’aller dans les eaux américaines pour que nous ne puissions pas l’attraper. C’était monnaie courante. Nous avons maintenant éliminé ce processus particulier, mais nous l’avons fait grâce aux lois respectives en vigueur au Canada et aux États-Unis.

Comme le vice-président l’a mentionné, on a constaté qu’on travaille ensemble de toute façon, particulièrement durant les Jeux olympiques et la réunion du G20. Toutefois, on a apporté quelques ajustements, qui sont maintenant inclus ici; ces opérations sont fondées sur le renseignement et l’évaluation des menaces. Comme je l’ai dit tout à l’heure, il ne s’agit pas d’aller patrouiller pour essayer de trouver des méchants. Cette mesure vise vraiment des opérations précises.

Senator L. Smith: The public is often sensitive to working with the United States in terms of jurisdiction and whether we are losing control. What are your comments after having studied this three times and getting to the point where you suggested there are amendments, changes in moving forward? Is this a good piece of legislation?

Senator Wallin: I think that is what most of our witnesses concluded, and what we came to is that sovereignty is preserved. It is important. There has been recognition of that on both sides. We are not the only ones with sovereignty concerns; the Americans feel as strongly on those issues. We have worked that out. As I mentioned earlier, the real benefit to us as a country — while keeping our sovereignty and our laws intact — is this force multiplier effect. They have a lot of equipment which we now have access to, and we might be in command and control of an American ship or boat in our waters. We might be in command of that operation with them simply providing the equipment.

On the serious issues of laws and the differentiation, we have looked at that and resolved it. On the other issues of throwing everything we have into one bundle for us all to use, we are the winners on that one.

The Chair: It has been pointed out that this is the third time now. The other two times were separate stand-alone pieces of legislation; this time that same stand-alone legislation is incorporated into Division 12.

Senator Wallin: Yes.

The Chair: Senators Wallin and Dallaire, thank you for helping us. We anticipate this bill will be sent to us and we will have to deal with this portion of it in the very near future. That will be helpful.

Senator Wallin: Thank you very much.

The Chair: Next is the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

Senator Angus is the chair and Senator Mitchell is the deputy chair of the committee. You have studied Part 3, which is a huge piece of Bill C-38. We appreciate your coming and helping us. We would much rather you did the clause by clause on this, but we suspect we will be doing it. If you could help us with any items we should keep an eye out for, that would be appreciated.

Hon. W. David Angus, Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, as an individual: Thank you and good morning. Let me start by congratulating you all for the great work you are doing. I have been around this place for nearly 20 years and I have to tell you that the work you are

Le sénateur L. Smith : Chaque fois qu'il est question d'une collaboration avec les États-Unis en matière de compétence, la population se demande si nous risquons de perdre le contrôle. Quelles sont vos observations à cet égard, après avoir étudié ce sujet à trois reprises et décidé que des modifications s'imposent à l'avenir? S'agit-il d'une bonne mesure législative?

Le sénateur Wallin : Je pense que c'est ce que la plupart de nos témoins ont conclu, et nous avons constaté que la souveraineté sera préservée. C'est important. On l'a reconnu des deux côtés de la frontière. Nous ne sommes pas les seuls à s'inquiéter de la souveraineté; les Américains ont, eux aussi, à cœur ces questions. Nous en sommes arrivés à une entente. Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'avantage réel pour notre pays — en plus de préserver notre souveraineté et de garder nos lois intactes —, c'est l'effet de multiplicateur de force. Les États-Unis ont beaucoup d'équipement auquel nous avons maintenant accès, et nous pourrions participer au commandement et au contrôle d'un navire ou d'un bateau américain dans nos eaux. Nous pourrions collaborer avec eux au commandement de cette opération simplement en fournissant l'équipement.

Pour ce qui est des questions importantes de droit et de différenciation, nous les avons examinées et réglées. Quant aux autres questions liées à l'intégration des opérations, nous en sortons gagnants.

Le président : On a dit que c'est la troisième fois qu'on étudie cette mesure législative. Les deux autres fois, il s'agissait d'une mesure législative distincte; maintenant, on l'a ajoutée à la section 12.

Le sénateur Wallin : C'est ça.

Le président : Sénateurs Wallin et Dallaire, merci de nous avoir aidés. Nous prévoyons que le projet de loi nous sera renvoyé et que nous aurons à nous occuper de cette partie dans un avenir très rapproché. Votre témoignage nous sera utile.

Le sénateur Wallin : Merci beaucoup.

Le président : Nous passons maintenant au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Le sénateur Angus en est le président et le sénateur Mitchell, le vice-président. Vous avez étudié la partie 3, qui constitue un élément essentiel du projet de loi C-38. Nous vous remercions d'être venus et de nous avoir aidés. Nous aurions préféré que ce soit votre comité qui s'occupe de l'étude article par article de cette partie, mais il y a fort à parier que ce sera nous. Si vous pouviez nous aider avec toute question qui mérite notre attention, nous vous en serions reconnaissants.

L'honorable W. David Angus, président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, à titre personnel : Merci et bonjour. Permettez-moi de commencer par vous féliciter pour l'excellent travail que vous accomplissez. Je travaille dans ce milieu depuis près de 20 ans et je

doing is not easy. The public does not really know the extent to which senators are going the extra mile to give a review of this complicated corpus of legislation.

I only have a few brief comments, as does Senator Mitchell, but we will be delighted to answer any questions you have. I think you are aware we held seven extensive meetings of our committee on our pre-study of Part 3 of the bill. We heard 33 witnesses and had 11 written submissions, some of which are still coming in as recently as about an hour ago. There is an interest in it.

We tried to structure our hearings into a fashion that would be a balanced representation of the stakeholders. In other words, we had witnesses from business and industry on the one hand and environmentalists to give the ecological and environmental issues on the other hand. We had representatives of the Aboriginal communities who have a great and abiding interest in this subject matter.

At your request and following your communication of June 12 from Senator Day and Senator L. Smith, we put together a summary. We were sorry we could not do it on one page, as Senator L. Smith indicated to me would be best. However, we did boil it down to this document, which is a letter on our committee letterhead dated June 14. I should say that the letter fairly sums up the main points that should be highlighted.

I should point out that two of your members sitting around the table were present at our hearings: Senators Wallace and Peterson. My dad told me at an early age not to try to preach to the converted, so this is just by way of response to your exhortations to come before you this morning.

If I may make a general comment, there was a generally favourable response to the streamlining of the regulatory assessment process for major projects. We heard from the three ministers at the outset, plus bureaucrats from three departments and two agencies, the Canadian Environmental Assessment Agency and the National Energy Board.

It was very obvious to us that this was not something that was just dreamed up on budget night; there had been a study going on for three to five years to try to find a way to avoid duplication and to streamline environmental and other assessment projects that were going to, needless to say, interfere with the terrain and with cultural comings and goings and the like. We were quite comfortable that a lot of advanced work was done on these main provisions, which are designed to make it easier.

dois vous dire que les travaux que vous exécutez n'ont rien de facile. Le public n'a pas vraiment conscience de la mesure dans laquelle les sénateurs ne ménagent pas leurs efforts pour étudier cette mesure législative complexe.

J'ai seulement quelques observations à formuler, et il en va de même du sénateur Mitchell, mais nous serons ravis de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir. Je pense que vous savez que notre comité a consacré sept longues séances à l'étude préliminaire de la partie 3 du projet de loi. Nous avons entendu 33 témoins et reçu 11 mémoires, dont certains nous sont parvenus il y a à peine une heure. Le projet de loi suscite beaucoup d'intérêt.

Nous avons essayé de structurer nos audiences de manière à ce que les intervenants soient représentés de manière équilibrée. En d'autres termes, nous avons entendu, d'une part, des représentants des entreprises et de l'industrie et, d'autre part, des écologistes pour nous exposer les enjeux écologiques et environnementaux. Nous avons reçu des représentants des collectivités autochtones qui s'intéressent depuis longtemps à cette question.

Pour donner suite à votre demande que les sénateurs Day et L. Smith nous ont communiquée le 12 juin, nous avons préparé un sommaire. J'ai le regret de vous dire que nous ne sommes pas parvenus à le limiter à une page, ce qui, selon le sénateur L. Smith, aurait été préférable. Toutefois, nous avons résumé l'information dans le présent document, une lettre datée du 14 juin et imprimée sur le papier à entête de notre comité. Je dirais que cette lettre résume assez bien les principaux points à mettre en évidence.

Je devrais mentionner que deux de vos membres assis à cette table ont assisté à nos audiences, à savoir les sénateurs Wallace et Peterson. Mon père m'a enseigné dès mon jeune âge de ne pas tenter de prêcher à des convertis. Par conséquent, en comparaisant devant vous ce matin je ne fais que répondre à vos exhortations.

Si je peux me permettre de formuler une observation générale, je dirais que, dans l'ensemble, les gens appuyaient la simplification du processus d'évaluation réglementaire pour les grands projets. Nous avons entendu les trois ministres, dès le début de l'étude, puis des fonctionnaires de trois ministères et de deux organismes, à savoir l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et l'Office national de l'énergie.

Il nous est apparu très évident que cette simplification n'avait pas été imaginée le soir du budget; cela faisait trois à cinq ans qu'on menait une étude visant à trouver des moyens d'éliminer les chevauchements et de simplifier les projets d'évaluation environnementale et d'autres projets d'évaluation qui, il va sans dire, allaient altérer les terres et porter atteinte aux traditions culturelles, et cetera. Nous savons que les principales dispositions, qui sont conçues pour faciliter le processus, ont fait l'objet de nombreuses recherches préalables.

We heard horror stories about how it took nine years to get any kind of response about the Mackenzie Valley pipeline project. We heard other stories that, if all the old rules were followed, it might take up to 25 years to have a major new hydroelectric project.

This would appear to be well done away with, and we understand the provinces bought into it. We did some research, and the provinces and the territories referred us to the unanimous communiqué they issued after the Kananaskis meeting of the provincial energy and environment ministers in the summer of 2010. I checked that out. I spoke with former Premier Stelmach from Alberta. At one stage he was going to come as a witness. Regardless, he confirmed that there had been long and profound pre-studies about them trying to find a way. In other words, there was an initiative outside — it was not just from industry, but from provincial as well as local governments across the country.

We also had as a witness, in person, the former Premier of Yukon Territory. He summed it up beautifully. He gave a complete, soup-to-nuts presentation of the issue. He is situated in a territory that is rich in environmental issues as well as natural resources. I think we all felt on the committee that his presentation put it into good perspective.

There were three issues that I think are well described in our letter of June 14. First, let there be no misunderstanding: The members of our committee abhor omnibus bills the way everyone seems to these days. I remember constitutional experts on both the Liberal and Conservative sides of the Senate during my period here. It started with former Senator John Stewart, the great constitutional lawyer from Atlantic Canada, lecturing us on how unproductive these bills are. We certainly heard it across the board, and I know we are all hearing it in our comings and goings. It is a cumbersome way to do business, and we are not sweeping that under the rug in any fashion.

The second issue was the Aboriginals who, as you know, tend to have a fairly stock presentation they make to the Senate and other parliamentary committees about the constitutional right to be consulted. I have heard the spiel many times, but we did have requests from the Mi'kmaq group, particularly in Atlantic Canada — from Cape Breton — who had some specific issues on fishing. We also had very excellent representation from the Assembly of First Nations, and they delegated one of their chiefs from Saskatchewan, who came with colleagues, lawyers and the usual entourage. They were well prepared and very articulate in

Nous avons entendu des histoires d'horreur. Par exemple, il a fallu attendre neuf ans pour obtenir une réponse quelconque à propos du projet de pipeline de la vallée du Mackenzie. On nous a raconté que, si tous les anciens règlements étaient suivis, la mise en œuvre d'un nouveau projet hydroélectrique pourrait exiger jusqu'à 25 ans.

Ces règlements semblent avoir été éliminés habilement et nous croyons comprendre que les provinces souscrivent à cette approche. Nous avons fait quelques recherches, et les provinces nous ont renvoyés au communiqué qu'elles ont approuvé à l'unanimité et rendu public après la rencontre des ministres provinciaux de l'énergie et de l'environnement à Kananaskis, au cours de l'été 2010. J'ai examiné celui-ci, et j'ai parlé à l'ancien premier ministre de l'Alberta, M. Stelmach. Pendant un moment, il était censé venir témoigner. Quoi qu'il en soit, il a confirmé que de longues études préliminaires approfondies avaient été menées de façon à ce qu'une solution puisse être trouvée. En d'autres termes, une initiative était déjà en cours à l'extérieur — il n'y avait pas que l'industrie qui cherchait des solutions, mais aussi les gouvernements provinciaux et locaux partout au Canada.

Nous avons également entendu le témoignage de vive voix de l'ancien premier ministre du Territoire du Yukon. Il a merveilleusement bien résumé la situation. Il nous a exposé le problème de A à Z. Il vit dans un territoire qui regorge d'enjeux environnementaux et de ressources naturelles. Je pense que tous les membres du comité ont eu le sentiment que son exposé mettait bien la situation en contexte.

Nous avons décelé trois problèmes qui, selon moi, sont bien décrits dans notre lettre du 14 juin. Premièrement, ne vous méprenez pas : les membres de notre comité détestent les projets de loi omnibus, comme tout le monde ces temps-ci. Je me souviens des experts constitutionnels que j'ai croisés depuis que je suis ici, tant dans le camp des libéraux que dans celui des conservateurs. Cela a commencé par l'ancien sénateur John Stewart, un excellent avocat de droit constitutionnel des provinces de l'Atlantique, qui nous expliquait à quel point ces projets de loi étaient improductifs. Nous avons certainement entendu cela sur tous les tons, et nous entendons tous maintenant l'expression de ce point de vue au cours de nos interactions quotidiennes. C'est une façon fastidieuse de procéder, et nous ne cherchons pas du tout à passer cela sous silence.

Le deuxième problème concerne les Autochtones qui, comme vous le savez, ont un exposé assez standard qu'ils donnent au Sénat et aux autres comités parlementaires et qui porte sur leur droit constitutionnel d'être consulté. J'ai entendu ce discours à de nombreuses reprises, mais nous avons également reçu des demandes de la part du groupe des Micmacs, en particulier ceux des provinces de l'Atlantique — du cap-Breton — qui ont soulevé certains problèmes à propos des pêches. Nous avons également accueilli d'excellents représentants de l'Assemblée des Premières Nations. Ils ont dépêché l'un de leurs chefs de la

their presentation. They complained bitterly about the lack of consultation, without giving what consultation they were referring to. That is the general criticism.

The third and probably the most important issue that we would direct your attention to is that regarding the fishery issue. The questioning of Minister Ashfield when he was before us was instructive, if one were to look at those transcripts. We understand you have seen those transcripts. We have also tried to summarize in our letter what the issue is around sections 35 and 36 of the Fisheries Act, so I will not go into those.

We are blessed to have on our committee that brilliant wannabe-lawyer, Senator George Baker, who also knows a lot about fisheries. He told us chapter and verse about how this is dangerous in terms of the way the wording is set forth.

My purpose in saying these things to you is simply that there is an issue. Is it a real issue? Will things work out the way that Bill C-38 is drafted? I think they will. However, do we want to direct the officials and the Department of Fisheries and Oceans to the possible ambiguities that raise the question of what a time-tested definition of an Aboriginal fishery is as distinguished from a commercial fishery? Will there be confusion? It is important this be clarified at the very least with an observation or a direction that our very competent officials will not just let this pass on.

The word "subsistence" is used in the Bill C-38 definition of Aboriginal fishing, and it is suggested that maybe it should be "sustenance." You have heard these words. We do not have a recommendation for an amendment. In fact, you asked us not to suggest an amendment, but we are highlighting it.

Those are the three main issues.

By and large, we were ready for arduous hearings and opposition. Even those opposed praised the way forward and the initiatives. There are overriding economic issues of developing our resources in an efficient and productive way, with a view to future prosperity. That shone through as an overriding aspect of Part 3.

Those would be my comments, senators. Thank you for listening.

The Chair: Thank you, Senator Angus. Senator Mitchell, do you have anything to add or modify?

Saskatchewan, qui était accompagné de collègues, d'avocats et l'entourage habituel. Ils étaient bien préparés, et leur exposé était très clair. Ils se sont plaints amèrement du manque de consultation, sans indiquer les consultations auxquelles ils faisaient allusion. Voilà ce qu'ils critiquaient en général.

Le troisième et probablement le plus important problème sur lequel nous attirons votre attention a trait aux pêches. Si vous examinez la transcription du témoignage du ministre Ashfield qui a comparu devant nous, vous constaterez qu'il est très instructif. Nous croyons comprendre que vous avez regardé ces transcriptions. Dans notre lettre, nous avons également tenté de résumer ce qui cloche dans les articles 35 et 36 de la Loi sur les pêches. Par conséquent, je n'aborderai pas ces questions.

Notre comité a la chance d'avoir dans ses rangs le sénateur George Baker, un avocat en herbe qui connaît également beaucoup de choses à propos des pêches. Il nous a décrit en détail pourquoi la façon dont ces articles sont formulés est dangereuse.

Je vous parle de ces questions simplement pour vous indiquer qu'un problème existe. Est-ce un vrai problème? Les choses se passeront-elles comme le projet de loi C-38 le stipule? Je pense que oui. Toutefois, souhaitons-nous indiquer aux fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans les ambiguïtés possibles que soulève la question de savoir ce qui distingue la pêche commerciale de la définition éprouvée d'une pêche autochtone? Ces articles prêteront-ils à confusion? Il est important de clarifier cette question, ne serait-ce qu'au moyen d'une observation ou d'une directive visant à garantir que nos fonctionnaires très compétents ne laisseront pas ce problème tel quel.

Dans le projet de loi C-38, le mot anglais « subsistence » a été employé pour définir la pêche autochtone, et on soutient qu'il devrait peut-être être remplacé par le mot anglais « sustenance ». Vous avez entendu ces mots. Nous n'avons pas recommandé un amendement. En fait, vous nous avez demandé de ne pas en proposer, mais nous soulignons le problème.

Voilà les trois principaux problèmes.

En général, nous étions prêts à affronter des audiences ardues et des manifestations d'opposition. Toutefois, même ceux qui n'appuyaient pas le projet de loi applaudissaient la voie à suivre et les initiatives. Il est primordial que nous mettions en valeur nos ressources d'une manière efficace et productive afin d'assurer notre prospérité future. Cet aspect primordial transparaissait dans la partie 3.

Chers sénateurs, voilà les observations que je souhaitais formuler. Je vous remercie de votre attention.

Le président : Merci, sénateur Angus. Sénateur Mitchell, avez-vous quelque chose à ajouter ou à modifier?

Hon. Grant Mitchell, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, as an individual: As usual, Senator Angus has done an excellent job. It has been a pleasure working with him as chair, and I know the senators on our committee would vouch for that, as well.

I would like to emphasize a few things. The fisheries emerged as one of the core issues, as Senator Angus emphasized. He talked about the question of “subsistence” versus “moderate livelihood.” The moderate livelihood issue was clearly defined in a Supreme Court ruling from 1999. That has been excluded, which could be a huge problem from the Aboriginal people’s perspective. I mention that because while many of the provisions in this bill that affect the issues of the environment are directed at streamlining, there appears to be a good deal of chance that this kind of gap — for example, the moderate livelihood issue — could become the basis for protracted legal action, which could actually delay the process in another way. That was emphasized by Aboriginal presenters.

The mining association made the point that while section 35 applied to many industries, the streamlining provisions do not apply to the mining industry, which is either an oversight or a gap of some kind that needs an answer or perhaps to be considered in the future.

Finally, a big part of this bill will allow the federal government to make decisions about essentially delegating, and there are two means for doing that. One is substitution where you delegate the process and the decision making to the provinces, for example. The other one is equivalency where the words mean what they mean; you would just delegate the decision. There is some question about who will do the assessment or whether it has been done in the jurisdictions to which this is delegated and to the same level of standards and so on. That would be an important issue.

Finally, I think people would say there were those who argued that too much discretion is now in this bill, given to the minister to make decisions to overrule the board, actually to fire someone or take someone off the NEB panel and put another person on in the middle of a hearing and reduce it to one person if they so chose.

In closing, one of the highlights of the testimony was the public servants from the CEA and the NEB. There was a panel, and they were outstanding, really good. They know their staff stuff, very dedicated, passionate about it and very reassuring with the way they presented.

L’honorable Grant Mitchell, vice-président, Comité sénatorial permanent de l’énergie, de l’environnement et des ressources naturelles, à titre personnel : Comme d’habitude, le sénateur Angus a fait un excellent travail. C’est un plaisir de travailler avec un président comme lui, et je sais que les sénateurs membres de notre comité pourraient également le confirmer.

J’aimerais mettre en évidence quelques aspects. Comme le sénateur Angus l’a souligné, les pêches sont apparues comme l’un des enjeux de base du projet de loi. Il a parlé de la question de la « subsistance » par opposition à celle de la « subsistance convenable ». Dans une décision rendue en 1999, la Cour suprême a clairement défini la notion de subsistance convenable. Cette notion ne figure pas dans le projet de loi, ce qui pourrait représenter un énorme problème pour les Autochtones. Je le signale parce que, bien que bon nombre de dispositions du projet de loi qui touchent les questions de l’environnement visent à simplifier le processus, il y a apparemment de bonnes chances que des lacunes de ce genre — par exemple, la question de la subsistance convenable — soient utilisées pour déclencher de longues poursuites, qui pourraient retarder le processus d’une autre manière. Cela a été souligné par les témoins autochtones.

L’association des sociétés minières a fait valoir que même si l’article 35 s’appliquait à de nombreuses industries, les dispositions visant à simplifier le processus ne s’appliquaient pas à l’industrie minière. Il s’agit là soit d’un oubli, soit d’une lacune d’un genre ou d’un autre qui nécessite une réponse ou qu’il faut envisager de corriger dans les années à venir.

Enfin, une grande partie du projet de loi permettra au gouvernement fédéral de prendre des décisions visant essentiellement la délégation, qui se déroulera de deux façons. L’une d’elles est la substitution. On délègue le processus et la prise de décisions aux provinces, par exemple. Une autre approche est l’équivalence. Le mot veut dire exactement ce qu’on entend par là; on se contente de déléguer le processus décisionnel. Il y a encore des questions à régler. Par exemple, qui procédera à l’évaluation? A-t-elle déjà été effectuée par les administrations auxquelles le processus décisionnel a été délégué? Dans l’affirmative, l’évaluation respectait-elle les normes fédérales? Et cetera. Il serait important de le déterminer.

Enfin, je pense qu’on peut dire que d’autres personnes soutenaient que le projet de loi accordait un pouvoir discrétionnaire trop étendu. En effet, le ministre pourra choisir d’infirmier une décision de l’office, de licencier quelqu’un, de remplacer un des membres du comité d’audience de l’ONE par une autre personne au beau milieu d’une audience et de réduire l’effectif du comité d’audience à une personne, s’il en décide ainsi.

Pour terminer, je dirais que l’un des événements marquants de notre étude a été le témoignage des fonctionnaires de l’ACÉE et de l’ONE. Ils faisaient partie du même groupe d’experts, et ils étaient exceptionnels. Ils connaissent leur domaine, et sont très dévoués et passionnés à ce sujet. La façon dont ils ont exposé les faits était très rassurante.

Senator Angus: We would commend Ms. Helen Cutts. She was articulate and very much in command of her dossier.

The Chair: Thank you. I was looking at the note you sent to us dated June 14, 2012, and I am reading the fish amendments. You indicate it shifts the focus from protecting fish habitat to protecting fish that support commercial and Aboriginal and recreational fisheries, and — this is the portion I am wondering about — the harmful alteration or disruption of fish habitat will no longer be prevented. Down on the bottom line you say one of the tests remains the same, which is defined as death of the fish or the permanent alteration or destruction of the fish habitat.

What is the difference between “harmful alteration or disruption of fish habitat” and “the permanent alteration or destruction of fish habitat”? That sounds like the same test to me. This is on page 3, under Fisheries Act amendments. It sounds like the fish habitat destruction or alteration test is still there.

Senator Mitchell: No. Serious disruption of fish habitat or harmful disruption of fish habitat will no longer be prevented specifically. That is one shift. In the past, if habitat was going to be disrupted, period, it could not be. Now, it simply is not the test, as I understand it.

It has implications also for the way those fish that will be protected will be considered. Now under this act, the fish that will be protected essentially will only be those that have commercial, recreational or Aboriginal significance. If they have no other significance, there is nothing in this act that would particularly protect them. That is a key core criticism of this act.

Senator Angus: In the past, if a little brook runs through a farmer’s fields that is dried up and when it rains there is a bit of water and there might be a minnow in there, you could delay a project for two years because of all the regulation. That has been excluded now completely. Whereas there might be a nice stream in a farmer’s field that does have fish, that habitat, as I understand it, will not be protected under these changes.

The Chair: Could you read that last line of that portion there under Fisheries Act amendment, “or the permanent alteration or destruction of the fish habitat.” Is that not the same test that you were applying previously? Maybe the emphasis is on “permanent,” is it? Is that what must be approved now?

Senator Mitchell: There is a qualitative difference between the way it was and “permanent.” Now it has to be permanent. Previously, it did not have to be permanent. It could be destructive, harmful or harmful for a brief period of time. Now it must be permanent. Questions were raised about what is

Le sénateur Angus : Nous tenons à féliciter Mme Helen Cutts. Elle s’exprimait très clairement et connaissait très bien son dossier.

Le président : Merci. J’examinais la note que vous nous avez envoyée le 14 juin et, maintenant, je lis les amendements concernant les poissons. Vous indiquez que l’accent est passé de la protection de l’habitat des poissons à la protection des poissons visés par les pêches commerciale, autochtone et récréative, et que — c’est la partie au sujet de laquelle je m’interroge — la détérioration ou la perturbation de l’habitat des poissons ne sera plus interdite. À la dernière ligne, vous dites que l’un des tests demeure le même et qu’il est défini comme étant la mort de tout poisson ou la modification permanente ou la destruction de l’habitat des poissons.

Quelle est la différence entre « la détérioration et la perturbation de l’habitat des poissons » et « la modification permanente ou la destruction de l’habitat des poissons »? Ces tests me semblent identiques. Ils se trouvent à la page 3 sous la rubrique « Modifications à la Loi sur les pêches ». Le test fondé sur la modification ou la destruction de l’habitat des poissons semble toujours exister.

Le sénateur Mitchell : Non. Il n’est plus précisément interdit de détériorer ou de perturber l’habitat des poissons. C’est l’un des changements. Dans le passé, on ne pouvait pas perturber l’habitat, point final. Maintenant, je crois comprendre que ce test n’est plus employé.

Le projet de loi a également des répercussions sur la façon dont seront choisis les poissons qui seront protégés. Selon cette loi, les seuls poissons protégés seront ceux qui revêtent de l’importance pour les pêches commerciale, récréative ou autochtone. Si ces poissons n’ont aucune autre importance, aucune disposition de la loi ne les protège en particulier. C’est l’une des principales critiques à l’égard de cette loi.

Le sénateur Angus : Dans le passé, la réglementation pouvait retarder un projet de deux ans si, après la pluie, on trouvait un méné dans un petit ruisseau habituellement à sec, qui traversait les champs d’un agriculteur. Maintenant, cette protection a complètement disparu de la loi. Par contre, si le champ d’un agriculteur est traversé par un cours d’eau d’une taille respectable qui contient des poissons, à ma connaissance, leur habitat ne sera plus protégé une fois que ces changements auront été apportés.

Le président : Pourriez-vous lire la dernière ligne de la partie qui se trouve sous la rubrique « Modifications à la Loi sur les pêches », « ou la modification permanente ou la destruction de l’habitat des poissons ». N’est-ce pas le même test que vous appliquiez auparavant? Peut-être met-on l’accent sur la notion de permanence. Est-ce le cas? Est-ce ce qui doit être approuvé maintenant?

Le sénateur Mitchell : Il y a une différence qualitative entre la façon dont le texte était formulé auparavant et la présence du mot « permanent ». Maintenant, la modification doit être permanente. Auparavant, ce n’était pas le cas. L’habitat pouvait être détruit, détérioré pour de bon ou détérioré pendant une brève

permanent, how long is permanent. There were some very interesting examples of how something that did not appear to be a particularly permanent destruction of habitat really was. There was a bay in New Brunswick where, because a pollutant went into the system from an industrial process, shellfish, a certain kind of lobster, left. Eventually they came back, so it was not permanent, but it was pretty disruptive for that period of time. There are serious questions about whether that would be covered under this act.

The Chair: Thank you. That clarifies it.

Senator Callbeck: Thank you both for coming today. You mentioned the Fisheries Act, and as I recall, there were former ministers of fisheries that came out and had some criticisms or concerns. Are their concerns addressed in this paragraph that you have in the letter, or are there any other concerns they expressed?

Senator Angus: We did not call them and we do not know what their concerns were because we do not go by what we read in the newspaper.

Senator Callbeck: They did not ask to appear?

Senator Mitchell: No. I would say from what I know of what they were saying that essentially their concerns were raised, technical concerns in our report certainly, the habitat issue, the commercial, Aboriginal, recreational definition of fish that would be protected, begging the question of what if you are not that kind of fish or sea life and so on. We covered most of that in the testimony.

Senator Callbeck: The committee did not feel that any of these concerns should be addressed by amendments?

Senator Angus: Correct.

Senator Callbeck: Clause 123 on page 141 extends the maximum allowable term of temporary members of the Canadian Nuclear Safety Commission from six months to three years. Do you know why that change was made? Did you hear any evidence about that?

Senator Angus: No, we did not hear any evidence about it, I have to admit. No.

The Chair: These are temporary.

Senator Callbeck: Yes. Thank you.

Senator Peterson: Thank you, gentlemen, for appearing here this morning.

My question is regarding the National Energy Board Act. Under the present legislation, if the National Energy Board denies an application, the Governor-in-Council cannot overrule it. With

période. Maintenant, la détérioration doit être permanente. Des gens ont demandé ce qu'on entendait par « permanent » et quelle durée était jugée permanente. Certains exemples très intéressants ont démontré que des changements qui ne semblaient pas particulièrement permanents avaient entraîné la destruction permanente de l'habitat. Il y a une baie au Nouveau-Brunswick où l'absence d'un mollusque, une sorte de homard, a été observée parce qu'un polluant industriel y avait été déversé. En fin de compte, les homards en question sont revenus. Donc, la modification n'était pas permanente, mais elle a été plutôt perturbante pendant cette période. On se demande sérieusement si un cas comme celui-ci sera visé par la loi.

Le président : Merci. Votre réponse a clarifié la question.

Le sénateur Callbeck : Je vous remercie tous les deux d'être venus aujourd'hui. Vous avez mentionné la Loi sur les pêches et, si je me souviens bien, d'anciens ministres des Pêches se sont manifestés et ont exprimé des critiques et des préoccupations. Leurs inquiétudes sont-elles mentionnées dans le paragraphe qui figure dans la lettre, ou ont-ils exprimé d'autres craintes?

Le sénateur Angus : Nous ne les avons pas convoqués et nous ne savons pas quelles sont leurs préoccupations, parce que nous ne nous basons pas sur ce que nous lisons dans les journaux.

Le sénateur Callbeck : Ils n'ont pas demandé de comparaître?

Le sénateur Mitchell : Non. D'après ce que je sais de leurs propos, je dirais qu'essentiellement leurs inquiétudes ont été exprimées. Notre rapport mentionne assurément les préoccupations techniques, la question de l'habitat et la protection qui s'étend seulement aux poissons visés par les pêches commerciale, autochtone et récréative, ce qui soulève la question de savoir ce qui adviendra des poissons et des créatures marines qui n'appartiennent pas à ces catégories. Les témoignages ont abordé la plupart de ces questions.

Le sénateur Callbeck : Les membres du comité n'ont pas pensé que certaines de ces préoccupations devraient être réglées par des amendements?

Le sénateur Angus : C'est exact.

Le sénateur Callbeck : L'article 123 à la page 141 prolonge le mandat maximal des membres temporaires de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, en le faisant passer de six mois à trois ans. Savez-vous pourquoi ce changement a été apporté? Avez-vous entendu des témoignages à ce sujet?

Le sénateur Angus : Non, je dois admettre que nous n'avons entendu aucun témoignage à ce sujet.

Le président : Il s'agit de membres temporaires.

Le sénateur Callbeck : Oui. Merci.

Le sénateur Peterson : Je vous remercie, messieurs, d'être venus ce matin.

Ma question concerne la Loi sur l'Office national de l'énergie. Selon la loi actuelle, si l'Office national de l'énergie rejette une demande, le gouverneur en conseil n'a pas le pouvoir d'infirmer sa

this legislation, they will be able to. The NEB is a quasi-judicial board. Under those circumstances, should that definition be changed?

Senator Mitchell: Yes. We do not have a consensus about that, but that is an issue. That is a heartland issue, the question of ministerial responsibility and prerogative in this now. It is a controversial issue, and it would be one of the major concerns amongst members.

Senator Angus: I think the majority of the committee — and you were there, senator — is comfortable with the legislation, comfortable with the explanations that were given, not only by the ministers but by the bureaucrats from the NEB who came to the hearing. Did we dwell on it in any great detail? There were sweeping statements made by colleagues about giving power to the Governor-in-Council to overrule things, but there are practical reasons for doing that. Certainly I think the majority of the committee did not feel they were going to be abused in the context in which these amendments are there.

Senator Peterson: Could that be changed? I suppose it could be.

Senator Angus: Sure it could.

Senator Peterson: If felt necessary.

Senator Angus: Yes.

Senator Ringuette: You talked about the farmer's field and the culvert that had to be changed. Does that not fall under provincial environmental legislation? How does this act change the requirement of provincial legislation to change a culvert in a farmer's field?

Senator Angus: That is a good question. Do you have an answer for that, Senator Mitchell?

There are elements of major projects that are under federal jurisdiction. I thought these amendments were more about sharing, delegating and working together. It could be under municipal jurisdiction, for that matter.

The amendment falls under the fishery, which is under federal jurisdiction.

Senator Mitchell: That illustration of the farmer's field is used to make a point. Your point is very good, because unless that stream crosses a provincial boundary, this does not matter.

Senator Ringuette: Exactly.

Senator Mitchell: We learned from the testimony of an Aboriginal person that this will bite in a wild river that is not fished. You can wreck that habitat, and that question is not

décision. Grâce à la nouvelle mesure législative, il le pourra. L'ONE est un organisme quasi judiciaire. Compte tenu de ces circonstances, sa définition devrait-elle changer?

Le sénateur Mitchell : Oui. Nous ne nous sommes pas entendus à ce sujet, mais c'est un problème. La question de la responsabilité et de la prérogative ministérielles est une question centrale, une question controversée, et ce serait l'une des principales préoccupations des membres.

Le sénateur Angus : Je pense que la mesure législative et les explications données non seulement par les ministres, mais aussi par les fonctionnaires de l'ONE qui ont participé à l'audience, n'inquiètent pas la majorité des membres du comité — et vous étiez là, sénateur. Nous sommes-nous attardés sur les détails du projet de loi? Certains de nos collègues ont fait des déclarations à l'emporte-pièce à propos du bien-fondé d'accorder au gouverneur en conseil le pouvoir d'infirmier des décisions, mais il y a des raisons pratiques pour le faire. Je pense que la majorité des membres du comité n'avaient pas le sentiment que le gouverneur en conseil allait abuser de ces pouvoirs conférés par les amendements.

Le sénateur Peterson : Cette définition pourrait-elle être changée? Je suppose qu'elle pourrait l'être.

Le sénateur Angus : Bien sûr.

Le sénateur Peterson : Si cela était jugé nécessaire.

Le sénateur Angus : Oui.

Le sénateur Ringuette : Vous avez parlé du champ d'un agriculteur et du ponceau qui devait être changé. Cette question n'est-elle pas visée par la législation environnementale provinciale? Comment le projet de loi change-t-il la nécessité de modifier un ponceau dans le champ d'un agriculteur qui est prescrite par une loi provinciale?

Le sénateur Angus : Voilà une excellente question. Sénateur Mitchell, avez-vous une réponse à lui donner à ce sujet?

Certains des éléments d'un grand projet relèvent du gouvernement fédéral. Je pensais que ces amendements favorisaient surtout les échanges, la délégation des pouvoirs et la collaboration. En fait, il se pourrait que cette question relève d'une administration municipale.

L'amendement concerne les pêches qui relèvent du gouvernement fédéral.

Le sénateur Mitchell : L'exemple du champ de l'agriculteur a été cité pour faire valoir un argument. C'est un excellent argument, car cette question est sans importance, sauf si le cours d'eau franchit une frontière provinciale.

Le sénateur Ringuette : Exactement.

Le sénateur Mitchell : Au cours du témoignage d'un Autochtone, nous avons appris que le projet de loi nuirait aux rivières sauvages où l'on ne pêche pas. Leur habitat pourra être

addressed in this bill. In fact, this bill would allow that to occur, some would argue. We had testimony to that effect.

That is a very powerful point that you make. It is not really about farmers' fields; it is about big rivers that cross boundaries that can be affected in ways that previously they probably could not have been.

Senator Ringuette: Maybe the minister should stop using that needlessly.

Senator Buth: Coming from a background of agriculture and having dealt with quite a few different farmers' issues, I can tell you that that is a serious issue that crops up regularly in terms of drainage off farmers' fields. Sometimes it is because it is considered to drain into a navigable waterway, which is then under federal control. Sometimes if there has ever been a fish seen in it, the Fisheries Department has indicated it has jurisdiction over it.

I have been involved in several projects where the Fisheries Act delayed farmers' ability to store surplus water for irrigation later in the year, and the delays were quite substantial. Therefore, there is good reason for using this example.

The Chair: Thank you very much. That is helpful.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I would like to get some further explanations regarding the National Energy Board and the quasi-judicial powers vested in it. Are there many quasi-judicial organizations in Canada? Has this issue been raised, regarding the fact that, generally, decisions are final and must be applied and that the government is subject to the same rules that apply? Even if we are talking about national interest, this should be defined. Senator Angus is a lawyer and could tell us whether, normally, a judicial commission can have its decisions questioned by a department. I think that is very uncommon.

Senator Angus: It is possible, but the issue has not been raised. We have not discussed it at all. I cannot comment.

Senator Hervieux-Payette: And none of the witnesses have raised that issue?

Senator Angus: No.

Senator Hervieux-Payette: We have the same thing in Quebec — the Régie de l'énergie, the province's energy board. When a decision by the Régie de l'énergie applies to Hydro-Québec, the government cannot get involved and say that it will not apply the board's decision in the interest of Quebecers. In this case, it seems that the minister could question the board's decision. That is fairly important, and I think it should be pointed out.

détruit sans qu'aucune disposition du projet de loi ne puisse être invoquée. Certaines personnes pourraient même soutenir qu'en fait, le projet de loi autorisera ce saccage. Nous avons entendu des témoignages en ce sens.

L'argument que vous avancez est très solide. Il ne concerne pas vraiment les champs des agriculteurs, mais plutôt les grandes rivières qui franchissent des frontières et qui peuvent être touchées d'une manière qui était probablement impossible auparavant.

Le sénateur Ringuette : Peut-être que le ministre devrait cesser d'utiliser ce pouvoir inutilement.

Le sénateur Buth : Étant donné que je viens d'un milieu agricole et que j'ai dû régler de nombreux problèmes auxquels les agriculteurs se heurtent, je peux vous dire que la question du drainage de leurs champs est un grave problème qui surgit régulièrement. Parfois, c'est imputable au fait que l'on considère que l'eau qui s'écoule des champs se jette dans une voie navigable, qui relève du gouvernement fédéral. Parfois, si des poissons ont déjà été aperçus dans le canal d'écoulement, le ministère des Pêches a indiqué que le canal relevait de lui.

J'ai participé à plusieurs projets dans le cadre desquels la Loi sur les pêches a retardé la capacité de l'agriculteur d'emmagasiner l'eau excédentaire en vue d'irriguer ses champs plus tard au cours de l'année, et ces retards étaient très importants. Par conséquent, il y a de bonnes raisons d'utiliser cet exemple.

Le président : Merci beaucoup. Ces observations sont utiles.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : J'aimerais avoir une explication additionnelle sur la question de l'Office national de l'énergie et les pouvoirs quasi judiciaires qui lui sont donnés. Est-ce qu'il y a beaucoup d'organisations quasi judiciaires au Canada? Est-ce que cette question a été soulevée, à savoir que, généralement, les décisions sont finales et doivent être appliquées, et que le gouvernement est soumis aux mêmes règles qui s'appliquent? Même si on parle d'intérêt national, ce doit être défini. D'ailleurs, le sénateur Angus est avocat, il pourrait nous dire si, normalement, une commission judiciaire peut voir ses décisions remises en cause par un ministère. Cela me semble très inusité.

Le sénateur Angus : C'est possible, mais effectivement, la question n'a pas été soulevée. Nous n'en avons discuté d'aucune façon. Je ne veux pas faire de commentaires.

Le sénateur Hervieux-Payette : Et les témoins n'ont pas du tout soulevé cette question?

Le sénateur Angus : Non.

Le sénateur Hervieux-Payette : Parce qu'on a la même chose au Québec, soit la Régie de l'énergie. Lorsqu'une décision de la Régie de l'énergie s'applique à Hydro-Québec, le gouvernement ne peut pas arriver en arrière et dire que c'est dans l'intérêt des Québécois et qu'il n'appliquera pas la décision de la régie. Ici, il semble que le ministre pourrait contredire la décision de l'office. C'est quand même important, et je pense qu'on doit le souligner.

[English]

The Chair: I agree. I think it is important to put these issues on the table.

Thank you, Senator Angus and Senator Mitchell, for the fine work you did on a huge part of this bill. It runs from page 31 to page 184. We understand the challenge you had, because we had a similar challenge in dealing with much of the rest of this bill. We will be better equipped now to deal with clause-by-clause consideration when the time comes because of the work you have done and the report you have given us. We thank you for that and thank you for being here.

Senator Angus, this may be one of the last times that you will appear before this committee, so allow me, on behalf of the committee, to thank you sincerely for all the fine work that you have done, not only with this committee and other committees but also with the Senate generally over the years that you have been here.

Senator Angus: Thank you, Mr. Chair. When I come into this room, I almost feel at home. I will be a sad camper when I leave here.

[Translation]

The Chair: You are always welcome.

Senator Angus: Thank you very much.

[English]

The Chair: Honourable senators, that concludes this experiment, which I think has worked nicely in informing us on the sections we did not have a chance to look into.

We will work on Senator Ringuette's motion to get those various undertakings answered as quickly as possible.

You read out a list, Senator Ringuette, and it will be in the transcript. The ones that you absolutely need in order to do clause-by-clause consideration are the ones we need to know about, having in mind that we will continue to see Treasury Board throughout the year. We can pursue them at any time on any of these matters, but the ones you need for Bill C-38 are the ones we will work on.

Colleagues, hopefully we will meet in the next day or so to deal with clause-by-clause consideration of Bill C-38. This meeting is now concluded.

(The committee adjourned.)

[Traduction]

Le président : Je suis d'accord. Je pense qu'il est important d'exposer tous les problèmes.

Je vous remercie, sénateurs Angus et Mitchell, de l'excellent travail que vous avez accompli relativement à une énorme portion du projet de loi. Elle s'étend des pages 31 à 184. Nous comprenons le défi que cela représentait, parce que nous avons dû relever un défi semblable afin d'étudier une bonne partie du reste du projet de loi. En raison des travaux que vous avez effectués et du rapport que vous nous avez remis, nous serons mieux armés pour entreprendre l'étude article par article lorsque le temps viendra. Nous vous remercions de votre contribution et de votre présence.

Sénateur Angus, cela pourrait bien être la dernière fois que vous comparâtes devant notre comité. Par conséquent, au nom du comité, permettez-moi de vous remercier sincèrement de l'excellent travail que vous avez accompli non seulement pour notre comité et pour d'autres comités, mais aussi au Sénat en général, au cours des années que vous avez passées ici.

Le sénateur Angus : Merci, monsieur le président. Lorsque j'entre dans cette pièce, je me sens presque chez moi. Je serai triste de partir.

[Français]

Le président : Vous êtes toujours le bienvenu.

Le sénateur Angus : Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président : Honorables sénateurs, cela met fin à cette expérience qui, selon moi, nous a permis de nous renseigner efficacement sur les sections du projet de loi que nous n'avons pas eu la chance d'examiner.

Nous allons nous attaquer à la motion du sénateur Ringuette afin d'obtenir des réponses à ses diverses questions aussitôt que possible.

Si vous lisez la liste des éléments à haute voix, sénateur Ringuette, ils figureront dans le compte rendu. Nous devons connaître ceux dont vous avez absolument besoin pour procéder à l'étude article par article. Toutefois, ne perdez pas de vue le fait que nous continuerons de consulter le Conseil du Trésor tout au long de l'année. Nous pouvons faire appel à eux en tout temps à propos de n'importe laquelle de ces questions. Cependant, nous allons nous concentrer sur les éléments dont vous avez besoin pour étudier le projet de loi C-38.

Chers collègues, avec un peu de chance, nous nous réunirons demain ou après-demain afin d'entreprendre l'étude article par article du projet de loi C-38. La séance est maintenant levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Tuesday, June 26, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012, and other measures, met this day at 8:06 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Today, we are here to consider Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012.

Honourable senators, as you know, over the course of our subject matter study of Bill C-38 in advance of the bill coming to the Senate, we have heard from 114 witnesses. We have had 19 meetings and have sat for approximately 33 hours of public hearings. We are now at the stage where the committee will go through the bill in a clause-by-clause manner. Normally at this stage we would begin our study of the bill, but since we have done our subject matter study of the bill, it is not necessary for us to proceed to study the bill but rather to consider the bill on a clause-by-clause basis. We wanted to make sure, through the testimony of the 114 witnesses, that we had an opportunity to understand what was in the each one of the clauses of this bill, and I believe that we have spent the time to make sure that that is, in fact, the case.

Before we proceed with clause-by-clause consideration, I would remind honourable senators of a number of points that should go on the record. I know that senators from both sides are eager to ensure that, in this committee, we do our best possible work and that whenever the Senate takes up the bill it should be done in the best possible manner.

If, at any point, a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. Please stop the process and ask for clarification. We must do our utmost to ensure that we, at all times, have the same understanding of where we are in the process.

As chair, I will do my best to ensure that senators wishing to speak have the opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation, and I ask all of you to think of other senators and to keep your remarks to the point and as brief as possible in making the point that you wish to make.

Finally, I wish to remind honourable senators that if there is any uncertainty as a result of a voice vote or a show of hands, the cleanest route is to request a roll call vote. Anyone can request that roll call vote after we have gone through the earlier process, and it will provide for clear results.

OTTAWA, le mardi 26 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, s'est réuni aujourd'hui, à 8 h 6, pour étudier le projet de loi article par article.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Nous sommes ici aujourd'hui pour examiner le projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012.

Honorables sénateurs, comme vous le savez, durant l'étude thématique du projet de loi C-38 qui a été menée avant qu'il ne soit renvoyé au Sénat, nous avons entendu 114 témoins, tenu 19 réunions et assisté à environ 33 heures d'audiences publiques. Nous en sommes maintenant à l'étape où le comité doit procéder à l'étude article par article du projet de loi. Normalement, nous commencerions notre étude du projet de loi à cette étape, mais il n'est pas nécessaire de le faire, puisque l'étude thématique du projet de loi a déjà été réalisée; nous pouvons donc maintenant examiner le projet de loi article par article. Nous avons entendu les témoignages des 114 témoins pour nous assurer de bien comprendre le contenu de chacun des articles de ce projet de loi; je crois que nous y avons consacré le temps nécessaire pour y arriver.

Avant de passer à l'étude article par article, je veux rappeler certains points aux sénateurs qui, je le sais, tiennent à ce que ce comité fasse le meilleur travail possible et que le Sénat dispose des meilleures conditions possible lorsqu'il se penchera sur ce projet de loi.

À tout moment, si un sénateur a besoin d'éclaircissements au sujet de la procédure, qu'il n'hésite pas à les demander. Veuillez s'il vous plaît demander une pause pour obtenir ces précisions. Nous devons faire tous les efforts possibles pour que la procédure soit en tout temps comprise par tous.

À titre de président, je ferai mon possible pour donner la parole aux sénateurs qui souhaitent intervenir. Pour ce faire, je devrai compter sur votre collaboration; je vous demanderai donc, par considération pour les autres sénateurs, de faire preuve de concision dans vos observations.

Enfin, je veux rappeler à tous les sénateurs que, si l'issue d'un vote par oui ou non ou d'un vote à main levée laisse un doute, la façon la plus sûre de trancher est de demander un vote par appel nominal. N'importe quel sénateur peut demander un vote par appel nominal, si les autres procédures ont été appliquées, ce qui produira des résultats clairs.

Madam Clerk, are there any substitutions of senators that we should be aware of this morning?

Jodi Turner, Clerk of the Committee: Senator Mockler is here for Senator Gerstein.

The Chair: That means, Senator Mockler, that you have the right to vote, and we welcome you here to participate.

Finally, are there any questions, honourable senators, with respect to any of the points that I have just made?

If not, with your permission, we will now proceed with clause-by-clause consideration of Bill C-38. I have a script that I am supposed to be following, and I will attempt to do so. I find this gets somewhat tedious at times, so you will forgive me if it appears as such.

There are four parts to this bill. Each part is divided into divisions. The first and second parts are fairly short. Part 3, which you recall was the environmental part, has seven divisions. Part 4 has, I believe, 56 divisions. We can proceed in a number of different manners, and I will need unanimous consent to do so. If there is not unanimous consent, we will go through each of the 753 clauses.

The question, honourable senators, is — you can stop me at any time — is it agreed that the committee proceed with clause-by-clause consideration of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Agreed.

Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Agreed.

Is it agreed, with leave, that the clauses be grouped according to the parts of the bill as described in the Table of Provisions of Bill C-38?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

I propose that we deal with Parts 1, 2 and 3 as parts; and then we will talk about divisions, of which there are 56 in Part 4.

Shall Part 1, which contains clauses 2 to 18, carry?

Senator Ringuette, I will recognize you in a moment.

Madame la greffière, y a-t-il certains remplacements dont nous devrions être au courant ce matin?

Jodi Turner, greffière du comité : Le sénateur Mockler remplace le sénateur Gerstein.

Le président : Ce qui signifie, monsieur le sénateur Mockler, que vous avez droit de vote et que votre participation est la bienvenue.

Enfin, chers collègues, avez-vous des questions au sujet de ce que je viens de dire?

Sinon, nous procéderons donc, si vous le permettez, à l'étude article par article du projet de loi C-38. Il y a une démarche que je suis censé suivre et je m'efforcerai de le faire; je vous prie de me pardonner si elle vous semble parfois un peu fastidieuse.

Ce projet de loi comporte quatre parties qui, elles, sont divisées en sections. Les deux premières parties sont assez courtes. La troisième partie est divisée en sept sections et, comme les sénateurs le savent, porte sur l'environnement. La quatrième partie est, si je ne m'abuse, divisée en 56 sections. Il existe différentes façons de procéder et j'aurai besoin du consentement unanime du comité pour en choisir une. Si nous n'arrivons pas à un consentement unanime, nous devons examiner un à un les 753 articles.

Chers collègues, je vous pose donc la question, et vous pouvez m'interrompre à tout instant. Le comité consent-il unanimement à procéder à l'étude article par article du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012?

Des voix : D'accord.

Le président : Le titre est-il réservé?

Des voix : Oui.

Le président : D'accord.

L'article 1, le titre abrégé, est-il réservé?

Des voix : Oui.

Le président : D'accord.

Le comité consent-il à ce que les articles soient groupés selon les parties du projet de loi, comme il est décrit dans la table analytique du projet de loi C-38?

Des voix : Oui.

Le président : D'accord.

Je propose que nous traitions les parties 1, 2 et 3 comme telles; nous verrons ensuite comment procéder pour les sections, au nombre de 56 dans la partie 4.

La partie 1, qui comprend les articles 2 à 18, est-elle adoptée?

Madame le sénateur Ringuette, je vous accorderai la parole dans un moment.

Honourable senators, if there is a clause within the group of clauses that I call out that you wish to speak to, please indicate so and I will recognize you.

Senator Ringuette, with respect to in Part 1, clauses 2 to 18, which clause do you wish to speak to?

Senator Ringuette: Did you say clauses 2 to 18? I would support clause 6 on the registered disability savings plan. I think that is proving to be good.

The Chair: Shall we do clauses 1 to 5 first and then deal with clause 6? Honourable senators, shall clauses 1 to 5 carry?

Senator Ringuette: On division.

The Chair: I am sorry: Shall clauses 2 to 5 carry?

Senator Ringuette: Yes, on division.

The Chair: On division.

On to clause 6.

Senator Ringuette: I support this clause in particular.

Senator Callbeck: That is about the registered disability savings plan. I certainly support that because it amends the Income Tax Act so that certain family members can become a holder of a registered disability savings plan. It is a good step forward.

The Chair: Shall clause 6 carry, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Are there any comments on clauses 7 up to and including 18? Shall clauses 7 to 18, inclusive, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: On division.

Part 1 is carried, with clauses 2 to 5 on division, clause 6 unanimously, and clauses 7 to 18 on division.

Part 2 contains measures relating to sales and excise taxes. Honourable senators, are there any comments on clauses 19 to 51?

Shall clauses 19 to 51, inclusive, carry?

Senator Callbeck: I want to note clause 22.

The Chair: Let us do 19 to 21. Shall clauses 19 to 21 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chair: On division.

Honorable sénateurs, s'il y a un article dont vous désirez parler dans le groupe d'articles que je nommerai, veuillez le dire et je vous donnerai la parole.

Madame le sénateur Ringuette, lequel des articles 2 à 18 de la partie 1 souhaitez-vous commenter?

Le sénateur Ringuette : Vous avez bien dit les articles 2 à 18? J'appuie l'article 6 sur le régime enregistré d'épargne-invalidité. Je crois qu'il s'agit d'une bonne mesure.

Le président : Que diriez-vous de traiter des articles 1 à 5 d'abord, pour ensuite passer à l'article 6? Honorables sénateurs, les articles 1 à 5 sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Mes excuses; les articles 2 à 5 sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Oui, avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Passons à l'article 6.

Le sénateur Ringuette : J'appuie cet article en particulier.

Le sénateur Callbeck : Il s'agit du régime enregistré d'épargne-invalidité. Je l'appuie sans réserve parce qu'il vient modifier la Loi de l'impôt sur le revenu de façon à ce que certains membres de la famille puissent devenir titulaire d'un régime enregistré d'épargne-invalidité. Cette modification représente un pas dans la bonne direction.

Le président : L'article 6 est-il adopté, honorables sénateurs?

Des voix : D'accord.

Le président : Y a-t-il des observations au sujet des articles 7 à 18 inclusivement? Les articles 7 à 18 inclusivement sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

La partie 1 est adoptée : les articles 2 à 5 sont adoptés avec dissidence; l'article 6 l'est à l'unanimité; et les articles 7 à 18 le sont avec dissidence.

La partie 2 comprend des mesures relatives aux taxes de vente et d'accise. Chers collègues, avez-vous des commentaires au sujet des articles 19 à 51?

Les articles 19 à 51 inclusivement sont-ils adoptés?

Le sénateur Callbeck : Je souhaite souligner quelque chose au sujet de l'article 22.

Le président : Traitons des articles 19 à 21 d'abord. Les articles 19 à 21 sont-ils adoptés?

Des voix : Oui.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

On clause 22, Senator Callbeck.

Senator Callbeck: I support rebates for literacy organizations on tax paid on books. I support anything that will help the literacy cause.

Senator Ringuette: I will support that.

The Chair: Shall clause 22 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Clause 22 carried unanimously.

Does anybody wish to discuss clauses 23 to 51, inclusive?

Senator Callbeck: I do not know if it is clause 29 or 30. Clauses 31 to 44 are on medical devices. I support that because it is a small but effective means of alleviating medical costs for Canadians.

The Chair: You will have to give me the clause or group of clauses. We are now at clause 23 and onward.

Senator Callbeck: I would say that it goes from clauses 29 to 44.

The Chair: Shall clauses 23 to 28, inclusive, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chair: On division.

Shall clauses 29 to 44, inclusive, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried unanimously.

Next, we have clauses 45 to 51. I will let you catch up, as we are going through a lot of clauses.

Senator Ringuette: Is that clause 45?

The Chair: We are at clauses 45 to 55, inclusive, of Part 2.

Senator Ringuette: I oppose clauses 45 and 46.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Clauses 45 and 46 do not deal with the same subject at all. They do not go together. We can talk about them separately.

[*English*]

The Chair: Shall clauses 45 to 51, inclusive, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: On division.

Le sénateur Callbeck a la parole, au sujet de l'article 22.

Le sénateur Callbeck : J'appuie les rabais accordés aux organismes d'alphabétisation sur les taxes payées pour les achats de livres. J'appuie toutes les mesures qui favorisent l'alphabétisation.

Le sénateur Ringuette : Je les appuie également.

Le président : L'article 22 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 22 est adopté à l'unanimité.

Quelqu'un souhaite-t-il discuter des articles 23 à 51?

Le sénateur Callbeck : Je ne sais pas si c'est l'article 29 ou 30. Les articles 31 à 44 portent sur les instruments médicaux. J'appuie ces dispositions parce qu'elles sont un moyen modeste mais efficace de réduire le coût des soins médicaux offerts aux Canadiens.

Le président : Vous devrez m'indiquer l'article ou le groupe d'articles. Nous en sommes à l'article 23 et aux articles subséquents.

Le sénateur Callbeck : Les dispositions dont je parle sont les articles 29 à 44.

Le président : Les articles 23 à 28 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Les articles 29 à 44 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles sont adoptés à l'unanimité.

Nous passons ensuite aux articles 45 à 51. Comme nous parcourons de nombreux articles les uns à la suite des autres, je vous laisse un peu de temps pour vous y retrouver.

Le sénateur Ringuette : Sommes-nous rendus à l'article 45?

Le président : Il est question des articles 45 à 55 de la partie 2.

Le sénateur Ringuette : Je vote contre les articles 45 et 46.

[*Français*]

Le sénateur Hervieux-Payette : Les articles 45 et 46 ne traitent pas du tout du même sujet, ils ne vont pas ensemble. On peut en parler séparément.

[*Traduction*]

Le président : Les articles 45 à 51 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

To recap, in Part 2, clauses 19 to 21 carried on division; clause 22 carried unanimously; clauses 23 to 28 carried on division; clauses 29 to 44 carried unanimously; and clauses 45 to 51 carried on division. Part 2 has been dealt with.

We will move to Part 3. Let us deal with clause 52 by itself because it is quite long. Honourable senators, shall clause 52 carry?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Yes.

The Chair: Clause 52 is carried, on division.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Clauses 53 to 67 are on pages 94 to 98 of the bill. Shall clauses 53 to 67 carry?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Callbeck: On division.

The Chair: Clauses 53 to 67 are carried, on division.

Shall clauses 68 to 115 in Division 2 of Part 3 carry?

Senator Ringuette: I oppose.

The Chair: Carried, on division.

Next we have Division 3 of Part 3 and clauses 116 to 121. Shall those clauses carry?

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Carried, on division.

Senator Callbeck: What are those clauses again, please?

The Chair: Clauses 116 to 121. On division?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: With regard to Part 3, Division 4, on the Nuclear Safety and Control Act, shall clauses 122 to 131 carry?

Some Hon. Senators: No.

The Chair: On division?

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division.

Next we have Part 3, Division 5, on the Fisheries Act. Shall clauses 132 to 156 carry?

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Shall those clauses carry, on division?

Hon. Senators: Agreed.

Si on récapitule, les articles 19 à 21 de la partie 2 sont adoptés avec dissidence, l'article 22 est adopté à l'unanimité, les articles 23 à 28 sont adoptés avec dissidence, les articles 29 à 44 sont adoptés à l'unanimité et les articles 45 à 51 sont adoptés avec dissidence. La partie 2 est réglée.

Nous passons à la partie 3. Traitons l'article 52 séparément parce qu'il est assez long. Honorables sénateurs, l'article 52 est-il adopté?

Des voix : Non.

Des voix : Oui.

Le président : L'article 52 est adopté avec dissidence.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Les articles 53 à 67 se trouvent aux pages 94 à 98 du projet de loi. Les articles 53 à 67 sont-ils adoptés?

Des voix : Non.

Des voix : Oui.

Le sénateur Callbeck : Avec dissidence.

Le président : Les articles 53 à 67 sont adoptés avec dissidence.

Les articles 68 à 115 de la section 2 de la partie 3 sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Je vote contre.

Le président : Ils sont adoptés avec dissidence.

Nous passons ensuite à la section 3 de la partie 3, c'est-à-dire aux articles 116 à 121. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Le sénateur Callbeck : Pourriez-vous nous redire sur quels articles porte le vote?

Le président : Les articles 116 à 121 sont-ils adoptés avec dissidence?

Des voix : Oui.

Le président : Nous passons à la section 4 de la partie 3, qui porte sur la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires. Les articles 122 à 131 sont-ils adoptés?

Des voix : Non.

Le président : Avec dissidence?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Nous passons ensuite à la section 5 de la partie 3, qui porte sur la Loi sur les pêches. Les articles 132 à 156 sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont-ils adoptés avec dissidence?

Des voix : D'accord.

The Chair: Division 6 of Part 3 is kind of different. The Canadian Environmental Protection Act 1999 disappears and another one is proposed.

Shall clause 157, at page 178, to clause 162, at page 181, carry? On division?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: On division, thank you.

Part 3, Division 7, Species at Risk Act, and this is clauses 163 to 169?

Senator Ringuette: Oppose.

The Chair: Carried, on division. Thank you. That concludes Part 3.

Now we have 56 divisions to go through in Part 4. This is one we spent a lot of our time on.

Part 4, Division 1 is Measures with Respect to the Auditor General of Canada, clause 170 to clause 204. Shall clauses 170 to 204 carry?

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division.

Division 2 is Life Annuity-like Products. Shall clauses 205 to 208 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Unanimous? No. Carried, on division.

Over to Division 3, PPP Canada Inc, which is clauses 209 to 213. Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: No.

The Chair: Carried, on division.

Division 4 is Territorial Borrowing Limits, clauses 214 to 217. Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: Yes.

The Chair: Unanimous?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Thank you.

Division 5 of Part 4, Reporting Requirements is clause 218 to 222. Shall those clauses carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Ringuette: No, absolutely not. The Treasury Board will not be reporting on the human resource aspect. That is a shameful situation, so no.

The Chair: Shall it carry on division?

Senator Callbeck: Which clause is that?

Le président : La section 6 de la partie 3 est un peu différente. La Loi canadienne de 1999 sur la protection de l'environnement serait remplacée par une autre.

Les articles 157 à 162, qui se trouvent aux pages 178 à 181, sont-ils adoptés avec dissidence?

Des voix : Oui.

Le président : Ils sont adoptés avec dissidence. Je vous remercie.

Nous passons maintenant à la section 7 de la partie 3, qui porte sur la Loi sur les espèces en péril. Les articles 163 et 169 sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Je vote contre.

Le président : Ils sont adoptés avec dissidence. Je vous remercie. Nous avons terminé la partie 3.

Nous passons maintenant à la partie 4, qui comporte 56 sections. C'est une partie qui nous a occupés pendant longtemps.

La section 1 de la partie 4, qui porte sur les mesures relatives au vérificateur général du Canada, correspond aux articles 170 à 204. Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Ils sont adoptés avec dissidence.

La section 2 porte sur les produits analogues aux rentes viagères. Les articles 205 à 208 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : À l'unanimité? Non, ils sont adoptés avec dissidence.

Nous passons à la section 3, c'est-à-dire aux articles 209 à 213, qui portent sur PPP Canada Inc. Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Non.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Les articles 214 à 217 de la section 4 portent sur le plafond des emprunts des territoires. Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Oui.

Le président : À l'unanimité?

Des voix : Oui.

Le président : Je vous remercie.

Les articles 218 à 222 de la section 5 portent sur les obligations de faire rapport. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Ringuette : Non, je suis tout à fait contre. Le Conseil du Trésor ne rendra plus de comptes en ce qui concerne les ressources humaines. C'est une honte, donc je vote contre.

Le président : Les articles sont-ils adoptés avec dissidence?

Le sénateur Callbeck : De quels articles s'agit-il?

The Chair: Clauses 218 to 222.

Senator Ringuette: I certainly oppose.

The Chair: Carried, on division?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Clauses 223 to 281 is the Social Security Tribunal and Service Delivery. It would be that new tribunal that replaces four other tribunals.

Senator Ringuette: Oppose.

The Chair: Carried, on division.

I am now into Division 7 of Part 4, Consolidation of Privacy Codes. Shall clauses 282 to 303 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I will let everybody get there. It is page 227 to 235 of the bill.

Senator Callbeck: Did you say 287?

The Chair: Clauses 282 to 303.

Senator Callbeck: Clause 282 is changes to the French version of the existing act, is it not? I oppose clauses 283 to 303. I do not think the government made a case for that at all.

The Chair: You are prepared to agree to clause 282 unanimously, and clauses 283 to 303 on division?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: We are going to Division 8, starting at page 235 of your bill. It is clauses 304 to 314.

Senator Ringuette: Absolutely not.

The Chair: It is Social Insurance Number Cards. On division?

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Moving right along, Division 9, clauses 315 to 325, pages 242 to 244, deals with amendments relating to the Parks Canada Agency Act.

Senator Ringuette: That is the entire thing about the wardens. On division.

The Chair: Carried, on division. Thank you.

I am now on Division 10, Financial Institutions, clauses 326 to 349 on pages 244 to 255. Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: No.

The Chair: On division?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Carried, on division.

Le président : Des articles 218 à 222.

Le sénateur Ringuette : Je suis tout à fait contre.

Le président : Les articles sont-ils adoptés avec dissidence?

Des voix : Oui.

Le président : Les articles 223 à 281 portent sur le Tribunal de la sécurité sociale et la fourniture de service. Ce nouveau tribunal en remplacerait quatre autres.

Le sénateur Ringuette : Je vote contre.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Nous passons maintenant à la section 7 de la partie 4, qui porte sur la Fusion des codes de protection des renseignements personnels. Les articles 282 à 303 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Je vous laisse le temps de vous y retrouver. Les articles sont aux pages 227 à 235 du projet de loi.

Le sénateur Callbeck : Avez-vous dit 287?

Le président : Il est question des articles 282 à 303.

Le sénateur Callbeck : L'article 282 modifiera la version française de la loi, n'est-ce pas? Je vote contre les articles 283 à 303. Selon moi, les arguments qu'a fait valoir le gouvernement ne sont pas du tout convaincants.

Le président : L'article 282 est-il adopté à l'unanimité et les articles 283 à 303, avec dissidence?

Des voix : D'accord.

Le président : Nous passons à la section 8, qui commence à la page 235 du projet de loi. Les articles 304 à 314 sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Je suis tout à fait contre.

Le président : Les articles portent sur la carte d'assurance sociale. Sont-ils adoptés avec dissidence?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Nous passons sans plus tarder aux articles 315 à 325, section 9, aux pages 242 à 244, qui modifient la Loi sur l'Agence Parcs Canada.

Le sénateur Ringuette : Il s'agit des dispositions sur les gardiens. Les articles sont adoptés avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. Je vous remercie.

Nous passons aux articles 326 à 349 de la section 10, aux pages 244 à 255, qui portent sur les institutions financières. Les articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Non.

Le président : Sont-ils adoptés avec dissidence?

Des voix : Oui.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Division 11 is Canada Mortgage and Housing Corporation, clauses 350 to 367?

Senator Ringuette: No.

The Chair: Carried, on division.

Division 12 is the Integrated Cross-border Law Enforcement Operations Act. This is the Shiprider legislation. It is an entire statute that goes from clauses 368 to 374, page 272 to 280. Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division. Thank you.

Senator Callbeck: I think that that should be stand-alone legislation. I cannot support that. There is no reason to be rushing this through the house without proper study. Certainly, I am against it.

The Chair: Carried, on division.

Division 13 is next. Division 13 is the Bretton Woods and Related Agreements Act, clause 375 and 376. Shall those two clauses carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Ringuette: I would like to remind my colleagues that when the minister appeared in front of us and was asked questions, he could not answer why the current legislation went from \$6 billion to \$11 billion. The bureaucrat who came in front of us to answer questions said in reality it was \$24 billion. I find this very misleading and I oppose this.

The Chair: Carried, on division.

Division 14 is next, dealing with clause 377, Canada Health Act. It is at page 281 of your bill. Shall clause 377 carry?

Senator Callbeck: I think here we have another example of downloading to the provinces. The provinces were not consulted before this bill was introduced. The RCMP said they are doing it now, but I just cannot support that.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Carried, on division.

The next one is Division 15, Canadian Security Intelligence Service Act, clauses 378 to clause 387.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division.

Les articles 350 à 367 de la section 11, sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Non.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

La section 12 porte sur la Loi sur les opérations transfrontalières intégrées de contrôle d'application de la loi. Ce sont les dispositions qui sont liées au programme Shiprider. Les articles 368 à 374, aux pages 272 à 280, correspondent en fait à un projet de loi complet. Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence. Je vous remercie.

Le sénateur Callbeck : Selon moi, ces dispositions devraient faire l'objet d'un projet de loi distinct. Je ne peux pas les appuyer. Il n'y a aucune raison d'adopter à toute vapeur cette mesure législative sans qu'on l'ait examinée comme il se doit. Je suis tout à fait contre.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Nous passons ensuite à la section 13, articles 375 et 376, qui porte sur la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Ringuette : Je rappelle à mes collègues que, lorsqu'il a comparu devant nous, le ministre n'a pas plus expliqué pourquoi la somme prévue est passée de 6 à 11 milliards de dollars dans la mesure législative dont nous sommes saisis. Le fonctionnaire qui a répondu à nos questions a dit que cette somme s'élevait en fait à 24 milliards de dollars. À mon avis, c'est très trompeur. Je vote donc contre ces articles.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

La section 14, qui porte sur la Loi canadienne sur la santé, est formée de l'article 377, qui se trouve à la page 281 du projet de loi. L'article 377 est-il adopté?

Le sénateur Callbeck : Selon moi, c'est un autre exemple de cas où le gouvernement fédéral transfère ses responsabilités aux provinces. Les provinces n'ont pas été consultées avant le dépôt du projet de loi. La GRC prétend qu'elle s'y affaire présentement, mais je ne peux tout simplement pas appuyer cette mesure législative.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article est adopté avec dissidence.

La section suivante, la section 15, porte sur la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité et correspond aux articles 378 à 387.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Division 16 is the Currency Act. Would that be the penny? It is Clauses 388 to clause 389.

Senator Mockler, you should be keen on this as you are a surrogate for Senator Gerstein. He was our penny man.

Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division.

Senator Ringuette: There is no guideline whatsoever for the retail sector and they will be in the crunch between the legislation and the consumer.

The Chair: Division 17 is Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, clauses 390 to 410.

Senator Ringuette: Absolutely not.

The Chair: Carried, on division.

Next I have Division 18, Fisheries Act, clause 411 at page 290.

Senator Ringuette: No.

The Chair: Carried, on division.

The next one is Division 19, Food and Drugs Act, clauses 412 to 419.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division

Division 20 deals with clauses 295 to 426, Government Employees Compensation Act. Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division.

Division 21 is the International Development Research Centre Act, clause 427 to 431.

Some Hon. Senators: Carried.

The Chair: That is pages 299 and 300.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division.

Division 22 is the Canada Labour Code; that is clause 432 to clause 440, inclusive.

Senator Ringuette: Is that the disability insurance?

The Chair: Page 300; does that help you?

La section 16 porte sur la Loi sur la monnaie. Serait-ce la mesure législative sur la pièce d'un cent? Elle comporte les articles 388 et 389.

Sénateur Mockler, vous devez être favorable à cette mesure, car vous êtes pour ainsi dire le fils spirituel du sénateur Gerstein. Il était le champion de ce dossier.

Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Le sénateur Ringuette : Aucune ligne directrice n'est établie en ce qui concerne les détaillants, qui seront coincés entre la loi et les consommateurs.

Le président : La section 17, articles 390 à 410, porte sur la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Le sénateur Ringuette : Je suis absolument contre.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Nous passons à la section 18, formée de l'article 411, à la page 290, qui porte sur la Loi sur les pêches.

Le sénateur Ringuette : Non.

Le président : L'article est adopté avec dissidence.

Nous passons ensuite à la section 19 et aux articles 412 à 419, qui visent la Loi sur les aliments et drogues.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

La section 20, qui correspond aux articles 295 à 426, porte sur la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État. Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

La section 21 porte sur la Loi sur le Centre de recherches pour le développement international. Elle correspond aux articles 427 à 431.

Des voix : Adoptés.

Le président : Ils sont aux pages 299 et 300.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

La section 22 porte sur le Code canadien du travail. Elle correspond aux articles 432 à 440.

Le sénateur Ringuette : S'agit-il du régime d'assurance-invalidité?

Le président : Ils sont à la page 300. Est-ce que ça vous est utile?

Senator Ringuette: That is to protect the disability plan during bankruptcy. I want to support that.

Senator Callbeck: I support that, too.

The Chair: Would that be unanimous?

Senator Callbeck: Yes.

The Chair: Thank you. That is clauses 432 to 440.

I am down to Fair Wages and Hours of Labour Act, which is Division 23, clauses 441 to 444.

Senator Ringuette: No.

Senator Callbeck: No.

The Chair: Carried, on strong division.

Senator Ringuette: Strong division.

The Chair: Thank you.

Division 24 is the Old Age Security Act; this is clauses 445 to 467.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I still do not have the report that says that our pension funds will be in a deficit position. The committee has received no evidence of that. It is difficult to support such a major division when we have never seen any details.

[English]

Senator Ringuette: We never had as a witness the Parliamentary Budget Officer or someone who could have shed some light into this matter; so absolutely not.

The Chair: Carried, on division.

Division 25 is the Salaries Act, clauses 468 to 472.

Hon. Senators: Carried.

Senator Ringuette: That is the appointments commissioner, the position that never was. I will support that.

The Chair: Senator Peterson, are you lost?

Senator Peterson: No, I am conferring with my colleague.

The Chair: We are at pages 322 and 323, clauses 468 to 472. Shall those clauses carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried unanimously.

Division 26 is clauses 473 to 475. It deals with the Seeds Act.

Senator Buth: Carried. It is agriculture.

Le sénateur Ringuette : Ces articles ont pour but de protéger le régime d'assurance-invalidité en cas de faillite. J'appuie cette mesure législative.

Le sénateur Callbeck : Je l'appuie aussi.

Le président : Y aurait-il unanimité?

Le sénateur Callbeck : Oui.

Le président : Je vous remercie. Il s'agit des articles 432 à 440.

Il reste encore les articles 441 à 444 de la section 23, qui portent sur la Loi sur les justes salaires et les heures de travail.

Le sénateur Ringuette : Non.

Le sénateur Callbeck : Non.

Le président : Les articles sont adoptés avec une forte dissidence.

Le sénateur Ringuette : Oui, une forte dissidence.

Le président : Je vous remercie.

La section 24, qui correspond aux articles 445 à 467, porte sur la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Je n'ai pas encore le rapport selon lequel nos fonds de pension seront en déficit. On n'a reçu aucune preuve à ce comité. Il est difficile d'appuyer une section aussi importante qui n'a jamais été étoffée.

[Traduction]

Le sénateur Ringuette : Aucun témoin, ni le directeur parlementaire du budget ni qui que ce soit d'autre, n'a pu nous éclairer sur cette question. Il est donc hors de question que je vote pour cette mesure.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

Les articles 468 à 472, section 25, portent sur la Loi sur les traitements.

Des voix : Adoptés.

Le sénateur Ringuette : Ils créent le poste de commissaire aux nominations publiques, qui aurait dû exister depuis longtemps.

Le président : Sénateur Peterson, êtes-vous perdu?

Le sénateur Peterson : Non, je consulte mon collègue.

Le président : Il est question des articles 468 à 472, aux pages 322 et 323. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles sont adoptés à l'unanimité.

La section 26, qui correspond aux articles 473 à 475, porte sur la Loi sur les semences.

Le sénateur Buth : Adoptés. Ils traitent d'agriculture.

Senator Ringuette: Absolutely not. This is the privatization of the current system that is working very well, thank you very much.

The Chair: Carried, on division.

Clause 27 is the Statutory Instruments Act, clauses 476 to 478, inclusive.

Senator Ringuette: That is the reduction of the paperwork. I will support that, I guess.

The Chair: Is it unanimous?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Division 28 is clauses 479 and 480. It deals with the Investment Canada Act.

Senator Callbeck: I support that because it allows the minister to publicly disclose why he or she is blocking a foreign takeover.

Senator Ringuette: I agree.

The Chair: Carried unanimously.

Division 29 is clauses 481 and 482 under the Customs Act. That would be page 326 of the bill.

Senator Callbeck: Clauses 481 and 482?

The Chair: Yes.

Senator Callbeck: I oppose that because I do not think the government has made a case for rushing this through Parliament.

The Chair: Carried, on division?

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division.

Next is Division 30, Pensions Benefits Standards Act, 1985, clause 483, which appears at page 327 of the bill. Shall clause 483 carry?

Some Hon. Senators: Carried.

Senator Callbeck: Yes. That is just about regulations coming into force, right?

Senator L. Smith: Yes.

Senator Callbeck: Okay.

The Chair: Carried unanimously?

Senator Callbeck: Yes.

The Chair: Thank you.

Division 31 is the Railway Safety Act, clauses 484 to 486 inclusive. Shall those clauses carry?

Le sénateur Ringuette : Pas du tout. Ils prévoient plutôt la privatisation du régime actuel, qui fonctionne très bien merci.

Le président : Les articles sont adoptés avec dissidence.

La section 27 porte sur la Loi sur les textes réglementaires et comprend les articles 476 à 478.

Le sénateur Ringuette : Ces dispositions visent à réduire les formalités administratives. Je suppose que vous les appuyez.

Le président : Est-ce unanime?

Des voix : Oui.

Le président : Merci.

La section 28 comprend les articles 479 et 480. Elle porte sur la Loi sur Investissement Canada.

Le sénateur Callbeck : J'appuie ces dispositions, car elles permettent au ministre de divulguer publiquement les raisons pour lesquelles il empêche une prise de contrôle par des intérêts étrangers.

Le sénateur Ringuette : Je suis d'accord.

Le président : Adoptés à l'unanimité.

La section 29, qui comprend les articles 481 et 482, vise la Loi sur les douanes. C'est à la page 326 du projet de loi.

Le sénateur Callbeck : Les articles 481 et 482?

Le président : Oui.

Le sénateur Callbeck : Je suis contre cette mesure, car je ne crois pas que le gouvernement ait démontré la nécessité de la faire adopter à la hâte par le Parlement.

Le président : Adoptés avec dissidence?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Adoptés avec dissidence.

Nous passons ensuite à la section 30, qui porte sur la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension. Il s'agit de l'article 483, qui se trouve à la page 327 du projet de loi. L'article 483 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le sénateur Callbeck : Oui. Cela ne concerne que l'entrée en vigueur de la réglementation, n'est-ce pas?

Le sénateur L. Smith : Oui.

Le sénateur Callbeck : D'accord.

Le président : Adopté à l'unanimité?

Le sénateur Callbeck : Oui.

Le président : Merci.

La section 31 porte sur la Loi sur la sécurité ferroviaire et comprend les articles 484 à 486. Ces articles sont-ils adoptés?

Senator Ringuette: No. This is downloading again.

The Chair: Carried, on division?

Senator Callbeck: Yes. There, again, there is no compelling reason why this section needs to be rushed through Parliament. There should be some discussion with the sectors involved.

The Chair: Carried, on division.

Division 32 is the Canadian International Trade Tribunal Act, clause 487 to 489, inclusive. Shall those clauses carry?

Senator Callbeck: No.

The Chair: Carried, on division.

Division 33 is the International Centre for Human Rights and Democratic Development. This is Rights & Democracy disappearing, clauses 490 to 505.

Senator Ringuette: So much for democracy. I oppose this.

The Chair: Carried, on division.

Division 34 is Health of Animals Act, clauses 506 to 515 inclusive.

Senator Buth: Agreed.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I do not think that animal control belongs in a budget.

The Chair: No?

[English]

Senator Ringuette: No. We did not even have a witness on this issue. The only people that were in front of us were the bureaucrats related to this.

The Chair: Carried, on division?

Senator Buth: Carried.

The Chair: Next is Division 35, clauses 516 to 524 inclusive, Canada School of Public Service Act.

Senator Buth: Agreed.

Senator Eaton: Agreed.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: On division.

Division 36 is the Bank Act. This is clause 525. Shall that clause carry?

Senator Ringuette: Hold on just a second.

Senator Hervieux-Payette: On division.

Le sénateur Ringuette : Non. On refile encore la responsabilité à d'autres.

Le président : Adoptés avec dissidence?

Le sénateur Callbeck : Oui. Encore une fois, aucune raison convaincante n'a été donnée pour que le Parlement adopte ces dispositions à la hâte. Il faudrait en discuter avec les secteurs concernés.

Le président : Adoptés avec dissidence.

La section 32 porte sur la Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur. Elle comprend les articles 487 à 489. Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Callbeck : Non.

Le président : Adoptés avec dissidence.

La section 33 porte sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. C'est au sujet de la disparition de Droits et Démocratie. Il s'agit des articles 490 à 505.

Le sénateur Ringuette : Tant pis pour la démocratie. Je suis contre ces articles.

Le président : Adoptés avec dissidence.

La section 34 porte sur la Loi sur la santé des animaux et comprend les articles 506 à 515.

Le sénateur Buth : D'accord.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Je ne crois pas que le contrôle des animaux devrait figurer dans un budget.

Le président : Non?

[Traduction]

Le sénateur Ringuette : Non. Nous n'avons même pas entendu de témoin à ce sujet. Les seuls qui ont comparu sont les fonctionnaires associés à cette mesure.

Le président : Adoptés avec dissidence?

Le sénateur Buth : Adoptés.

Le président : Nous passons ensuite à la section 35, portant sur la Loi sur l'École de la fonction publique du Canada, qui comprend les articles 516 à 524.

Le sénateur Buth : D'accord.

Le sénateur Eaton : D'accord.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

La section 36 porte sur la Loi sur les banques. Elle est formée de l'article 525. L'article est-il adopté?

Le sénateur Ringuette : Attendez un instant.

Le sénateur Hervieux-Payette : Avec dissidence.

The Chair: Carried, on division.

Division 37, clauses 526 to 530 inclusive, is the Corrections and Conditional Release Act. Shall those clauses carry?

Some Hon. Senators: Carried.

Some Hon. Senators: No.

Senator Ringuette: This is the part where the correctional officers and probation officers will do interviews electronically.

The Chair: Yes. Personal interviews are no longer required.

Senator Ringuette: This is too important with regard to correctional services and probation. There is something to be said about personal contact, especially when you put so much emphasis as a government with regard to dealing with crime and you remove such an important process. No, I do not agree.

The Chair: Carried, on division.

Senator Callbeck: I do not support this either because a brief that came from the Canadian Bar Association indicated that this was unconstitutional.

The Chair: Carried, on division.

Division 38, clause 531. This is the Coasting Trade Act.

Senator Ringuette: We never got anyone from the private sector or any involved province in front of us to talk about this part of the bill. The only thing we know is that it is a question to try to have more vessels available. I do not think that we should —

Senator Buth: Carried.

Senator Finley: Carried.

Senator Ringuette: I do not feel easy with this one.

The Chair: Carried, on division.

Division 39, clauses 532 to 577, Status of the Artist Act.

Senator Ringuette: Oh yes, that is definitely a budget item, do you not think?

The Chair: Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: On division.

Senator Callbeck: No.

The Chair: Carried, on division.

Division 40, the National Round Table on the Environment and the Economy Act. That is clauses 578 to 594, inclusive.

Senator Ringuette: That is shutting down the entire thing, yes?

Le président : Adopté avec dissidence.

La section 37, qui comprend les articles 526 à 530, porte sur la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : Adoptés.

Des voix : Non.

Le sénateur Ringuette : Il s'agit des dispositions permettant aux agents correctionnels et aux agents de probation de mener des entrevues en ligne.

Le président : Oui. Les entrevues en personne ne sont plus requises.

Le sénateur Ringuette : C'est un aspect trop important des services correctionnels et de la probation. Il y a des avantages aux contacts personnels, surtout lorsque le gouvernement élimine un processus aussi important alors qu'il mise beaucoup sur la lutte contre la criminalité. Non, je ne suis pas d'accord.

Le président : Adoptés avec dissidence.

Le sénateur Callbeck : Je suis contre ces dispositions également, car l'Association du Barreau canadien a publié un mémoire disant qu'elles étaient inconstitutionnelles.

Le président : Adoptés avec dissidence.

La section 38 porte sur la Loi sur le cabotage. Il s'agit de l'article 531.

Le sénateur Ringuette : Nous n'avons pas entendu de représentant du secteur privé, ni des provinces concernées, au sujet de cette section du projet de loi. Tout ce que nous savons, c'est qu'il s'agit d'avoir un plus grand nombre de navires disponibles. Je ne crois pas que nous devrions...

Le sénateur Buth : Adopté.

Le sénateur Finley : Adopté.

Le sénateur Ringuette : J'ai des réserves par rapport à cet article.

Le président : Adopté avec dissidence.

La section 39, qui comprend les articles 532 à 577, porte sur la Loi sur le statut de l'artiste.

Le sénateur Ringuette : Oh oui, voilà assurément des articles qui portent sur le budget, n'est-ce pas?

Le président : Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le sénateur Callbeck : Non.

Le président : Adoptés avec dissidence.

La section 40, qui comprend les articles 578 à 594, porte sur la Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Le sénateur Ringuette : Il s'agit d'éliminer complètement cet organisme, n'est-ce pas?

The Chair: Yes.

Senator Ringuette: No, I oppose it.

The Chair: Carried, on division.

Division 41 is the Telecommunications Act. This is clauses 595 to 601, inclusive. Shall those clauses carry?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: On division.

Division 42 is the Employment Equity Act. It is clause 602 at page 369. Shall clause 602 carry?

Senator Ringuette: Absolutely not.

Senator Callbeck: No.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: As I read this clause, I cannot understand the idea behind it. The people who will suffer will be those with disabilities, Aborigines, women and minorities. The clause is completely arcane.

The Chair: Are you against it?

Senator Hervieux-Payette: I am completely against it.

The Chair: Carried, on division.

[*English*]

Senator Callbeck: I want to go on the record as being against that, too. I do not think there is any compelling reason to scrap this employment equity provision for economically disadvantaged groups, such as Aboriginal peoples. That is what this clause is doing, so I oppose it.

Senator Buth: I want to make a point that this removes the requirement under the Federal Contractors Program, which is a very small part of total contracts that are done. This requirement will be put into the contract rather than requiring a full employment equity plan, essentially. This is not removing it entirely; it shifts it over from legislation into the contract itself.

Senator Callbeck: My understanding is that it may go in the contract.

Senator Hervieux-Payette: It is at the goodwill of the minister. We already have 1,400 companies who have complied, so probably it is working well. Therefore, I do not see why we should not continue for the contracts that are \$200,000 and 100 employees. The Canadian Federation of Independent Business asked for that, and they do not have this requirement for most of their companies; there are five to ten employees.

Le président : Oui.

Le sénateur Ringuette : Non, je m'y oppose.

Le président : Adoptés avec dissidence.

La section 41, qui comprend les articles 595 à 601, porte sur la Loi sur les télécommunications. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : Non.

Des voix : Oui.

Le président : Avec dissidence.

La section 42 porte sur la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Il s'agit de l'article 602, à la page 369. L'article 602 est-il adopté?

Le sénateur Ringuette : Absolument pas.

Le sénateur Callbeck : Non.

[*Français*]

Le sénateur Hervieux-Payette : Quand on lit cet article, on ne comprend pas l'idée qui est derrière. Ce sont les handicapés, les Autochtones, les femmes et les minorités qui vont en souffrir. Cet article est totalement obscur.

Le président : Vous êtes contre?

Le sénateur Hervieux-Payette : Je suis tout à fait contre.

Le président : Adopté, avec dissidence.

[*Traduction*]

Le sénateur Callbeck : Je tiens à dire officiellement que je suis également contre ces dispositions. Je crois qu'il n'y aucune raison convaincante d'éliminer ces dispositions sur l'équité en matière d'emploi qui concernent les groupes les plus démunis sur le plan économique, notamment les peuples autochtones. C'est ce que visent ces dispositions, alors je m'y oppose.

Le sénateur Buth : Je tiens à préciser que ces dispositions éliminent les exigences dans le cadre du Programme de contrats fédéraux, ce qui représente une très petite partie des marchés conclus. Essentiellement, il s'agit d'inclure ces exigences dans le contrat au lieu d'établir un plan d'équité en matière d'emploi complet. Il ne s'agit pas d'éliminer complètement ces exigences; elles sont transférées de la loi au contrat même.

Le sénateur Callbeck : Ce que je comprends, c'est que les exigences peuvent être incluses dans le contrat.

Le sénateur Hervieux-Payette : C'est à la discrétion du ministre. Il y a déjà 1 400 entreprises qui se sont conformées à ces exigences, alors ces dispositions sont probablement efficaces. Cependant, je ne vois pas pourquoi, nous ne devrions pas poursuivre dans cette voie pour les marchés de 200 000 \$ accordés aux entreprises qui comptent 100 employés. C'est ce qu'a demandé la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, et la plupart de ces entreprises ne respectent pas ces exigences; ce sont des entreprises qui comptent de cinq à dix employés.

I do not think this is necessary. Ensuring that companies comply started with the law under the Mulroney government to have this employment equity. I feel that maybe you should not be supporting the removal of this. I do not think you have the authorization to do anything with the bill; you have to —

Senator Buth: Carried.

The Chair: Carried, on division. That is clause 602.

Clauses 603 to 619 concern the Employment Insurance Act. Shall those clauses carry?

Some Hon. Senators: Carried.

Senator Ringuette: I would like to say that clause 604 brings the best 14 weeks into consideration; that has been the pilot project for a few years now. For the record, I want to say that I will be supporting clause 604.

The Chair: Let us do clause 603 first, then. Shall that carry?

Senator Ringuette: No.

The Chair: Clause 603 carries, on division.

Is clause 604 unanimous?

Senator Callbeck: Yes, I support clause 604.

Senator Ringuette: Yes.

The Chair: Carried.

Are there any comments for clauses 605 to 614?

Senator Ringuette: I oppose clause 605.

The Chair: Clause 605 to clause 619, sorry. Are you opposing all of these; are they all on division?

Senator Callbeck: No.

Senator Ringuette: No.

The Chair: Clause 605 to what?

Senator Ringuette: There are also clauses 606 and 607. Clauses 606 and 607 are the deduction in the reimbursement to the provinces with regard to welfare and social assistance, et cetera. I think these are good measures. I am prepared to support clauses 606 and 607.

The Chair: Are we unanimous on that?

Senator Callbeck: Yes.

The Chair: Thank you. Carried unanimously.

I am now into clauses 608 to 619.

Senator Ringuette: I oppose clause 608.

Senator Callbeck: No.

The Chair: Is there anything in clauses 608 to 619 that you do not oppose?

Je ne crois pas que cette mesure soit nécessaire. Les dispositions voulant que les entreprises se conforment aux exigences concernant l'équité en matière d'emploi ont été établies dans la loi sous le gouvernement Mulroney. Il me semble qu'on ne devrait pas appuyer l'élimination de ces dispositions. Je ne crois pas que vous puissiez faire tout ce que vous voulez avec le projet de loi; il faut...

Le sénateur Buth : Adopté.

Le président : L'article 602 est adopté avec dissidence.

Les articles 603 à 619 portent sur la Loi sur l'assurance-emploi. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : Adoptés.

Le sénateur Ringuette : Je voudrais dire que l'article 604 tient compte des 14 meilleures semaines, à l'instar du projet pilote qui est maintenant en place depuis quelques années. Je tiens à dire officiellement que j'appuierai l'article 604.

Le président : Passons donc à l'article 603. Est-il adopté?

Le sénateur Ringuette : Non.

Le président : L'article 603 est adopté avec dissidence.

L'article 604 est-il adopté à l'unanimité?

Le sénateur Callbeck : Oui, je suis en faveur de l'article 604.

Le sénateur Ringuette : Oui.

Le président : Adopté.

Y a-t-il des interventions au sujet des articles 605 à 614?

Le sénateur Ringuette : Je suis contre l'article 605.

Le président : Les articles 605 à 619, pardon. Êtes-vous contre tous ces articles; sont-ils tous adoptés avec dissidence?

Le sénateur Callbeck : Non.

Le sénateur Ringuette : Non.

Le président : De l'article 605 à quel autre article?

Le sénateur Ringuette : Il y a aussi les articles 606 et 607, qui concernent les sommes retenues à titre de remboursement aux provinces en ce qui a trait à l'aide sociale, et ainsi de suite. Je suis prête à appuyer les articles 606 et 607.

Le président : Y a-t-il unanimité à cet égard?

Le sénateur Callbeck : Oui.

Le président : Merci. Adoptés à l'unanimité.

Je passe maintenant aux articles 608 à 619.

Le sénateur Ringuette : Je suis contre l'article 608.

Le sénateur Callbeck : Non.

Le président : Y a-t-il parmi les articles 608 à 619 des articles auxquels vous ne vous opposez pas?

Senator Callbeck: I oppose clause 608. When you get four premiers, representing three different political parties, expressing their concern loud and clear about this and the fact that they were not consulted, which is something I can hardly believe, there is no way I can support that measure.

The Chair: I am marking clauses 608 to 619 carried, on division.

Clauses 620 to 625, Customs Tariff. Shall those clauses carry?

Some Hon. Senators: Carried.

Senator Ringuette: Hold on just a second.

The Chair: This is page 379.

Senator Ringuette: That is the increase in the border — in the travellers and the reduction in taxes. Absolutely not; I do not support those.

Senator Callbeck: On division.

The Chair: On division.

Division 45, clause 626 at page 380, the Canada Marine Act.

Senator Buth: Carried.

Senator Finley: Carried.

The Chair: I will let everyone find it.

Senator Ringuette: That is to increase the potential borrowing for port authorities.

Senator Buth: Consulting the Minister of Finance.

Senator Ringuette: Yes.

Senator Callbeck: I do not have any problems with that.

The Chair: Shall that clause carry unanimously?

Senator Ringuette: Yes.

The Chair: Thank you.

Division 46, First Nations Land Management Act, clauses 627 to clause 652, inclusive. Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: I remember the witnesses who came in front of us, some of whom were dealing with this framework agreement. I can only say that this will aggravate an already-aggravated situation. It is just creating a subsection of disagreement.

Senator Buth: No, they were very positive about this one, though; all of them.

The Chair: Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: No.

The Chair: On division?

Some Hon. Senators: Yes.

Le sénateur Callbeck : Je suis contre l'article 608. Il est hors de question que j'appuie cette mesure, d'autant plus que quatre premiers ministres de trois allégeances politiques différentes ont dit haut et fort qu'ils sont préoccupés par cette mesure, et qu'ils n'ont pas été consultés, ce qui est à peine croyable.

Le président : Je déclare les articles 608 à 619 adoptés avec dissidence.

Les articles 620 à 625 portent sur le Tarif des douanes. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : Adoptés.

Le sénateur Ringuette : Attendez un instant.

Le président : C'est à la page 379.

Le sénateur Ringuette : Il s'agit de la hausse... Cette mesure concerne les voyageurs et la réduction des taxes. Absolument pas; je ne suis pas en faveur de ces articles.

Le sénateur Callbeck : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

La section 45 porte sur la Loi maritime du Canada. Il s'agit de l'article 626, à la page 380.

Le sénateur Buth : Adopté.

Le sénateur Finley : Adopté.

Le président : Je vais attendre que tout le monde l'ait trouvé.

Le sénateur Ringuette : Il s'agit d'augmenter la capacité d'emprunt des administrations portuaires.

Le sénateur Buth : Sur recommandation du ministre des Finances.

Le sénateur Ringuette : Oui.

Le sénateur Callbeck : Je ne vois pas de mal à cela.

Le président : Cet article est-il adopté à l'unanimité?

Le sénateur Ringuette : Oui.

Le président : Merci.

La section 46, qui comprend les articles 627 à 652, porte sur la Loi sur la gestion des terres des premières nations. Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Je me souviens des témoins que nous avons entendus. Certains ont dû composer avec cet accord-cadre. Je peux seulement dire que cette mesure aggravera davantage la situation. Cela ne fait qu'ajouter un élément de discorde.

Le sénateur Buth : Non, les témoins ont pourtant exprimé des commentaires très positifs à ce sujet; tous les témoins.

Le président : Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Non.

Le président : Avec dissidence?

Des voix : Oui.

The Chair: Carried, on division.

Next is Division 47, Canada Travelling Exhibitions Indemnification Act. It is clause 653.

Senator Ringuette: That is a good one.

Senator Callbeck: I support it.

The Chair: It is unanimous. Thank you.

Division 48, Canadian Air Transport Security Authority, clauses 654 to 655. Shall those clauses carry?

Some Hon. Senators: No.

The Chair: Carried, on division.

Division 49, First Nations Fiscal and Statistical Management Act. It is clauses 656 to 681, inclusive.

Some Hon. Senators: Carried.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division.

Division 50, Canadian Forces Members and Veterans Re-establishment and Compensation Act, clauses 682 to 684 inclusive, shall those clauses carry?

Senator Ringuette: Yes.

Some Hon. Senators: Yes.

The Chair: On division? Can I vote on this one?

On division. I am dividing on this.

Senator Ringuette: You are?

The Chair: Yes. Thank you for allowing me to vote on that.

Senator Callbeck: Is that clauses 682 to 684?

The Chair: Correct.

Senator Callbeck: I support that.

The Chair: Division 51, repeal of the Department of Social Development Act, clauses 685 and 696.

Some Hon. Senators: Carried.

Senator Ringuette: Opposed.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Not only am I aware of the council, I sat on it a very long time ago. It is the organization that reports on the situations of Canadians who are in difficulty, I would even say poor. The work they do does not put Canada in a good light at all. By agreeing to this repeal, we are making sure that we will no longer have any clear picture of poverty in Canada. I am completely opposed to it.

Le président : Adoptés avec dissidence.

Nous passons ensuite à la section 47, qui porte sur la Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes. Il s'agit de l'article 653.

Le sénateur Ringuette : C'est une bonne mesure.

Le sénateur Callbeck : Je suis en faveur de cette mesure.

Le président : Adopté à l'unanimité. Merci.

La section 48, qui est formée des articles 654 et 655, porte sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : Non.

Le président : Adoptés avec dissidence.

La section 49, qui comprend les articles 656 à 681, porte sur la Loi sur la gestion financière et statistique des premières nations.

Des voix : Adoptés.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Adoptés avec dissidence.

La section 50, qui comprend les articles 682 à 684, porte sur la Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes. Ces articles sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Oui.

Des voix : Oui.

Le président : Avec dissidence? Puis-je me prononcer sur cette mesure?

Avec dissidence. Je m'oppose à cette mesure.

Le sénateur Ringuette : Vraiment?

Le président : Oui. Merci de m'avoir permis de me prononcer à ce sujet.

Le sénateur Callbeck : S'agit-il des articles 682 à 684?

Le président : Oui.

Le sénateur Callbeck : Je les appuie.

Le président : Les articles 685 à 696 de la section 51, Abrogation de la Loi sur le ministère du développement social, sont-ils adoptés?

Des voix : Oui.

Le sénateur Ringuette : Je m'y oppose.

[*Français*]

Le sénateur Hervieux-Payette : Non seulement je le connais, mais j'y ai déjà siégé il y a très longtemps. C'est l'organisme qui donne un état de la situation des gens qui sont en difficulté au Canada, je dirais même des gens pauvres. Le travail qu'ils font n'est pas du tout flatteur pour le Canada. Donc, en adoptant cette abrogation, on s'assure qu'on ne connaît plus de façon précise l'état de la pauvreté au Canada. Je m'y oppose entièrement.

The Chair: On division.

[*English*]

Division 52, Wage Earner Protection Program, clauses 697 to 698, shall those clauses carry?

Senator Callbeck: There is a lot of inconsistency between the French and English versions. Is that right?

The Chair: Unanimous.

Part 4, Division 53, the Kyoto Protocol Implementation Act disappears, clause 699.

Senator Ringuette: Absolutely awful, awful.

The Chair: Strongly on division?

Senator Eaton: Strongly carried.

The Chair: Okay.

Division 54, Immigration and Refugee Protection Act, clauses 700 to 710 inclusive, shall those clauses carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Ringuette: No.

Senator Eaton: Strongly agree.

The Chair: On division? I will just make it in bigger letters.

Senator Eaton: A bigger "A."

The Chair: Division 55, the creation of Shared Services Canada, clauses 711 and 712. Shall those clauses carry?

Senator Ringuette: We only know that they are regrouping the thing. We do not know how this will operate. My gut feeling is that this is an in-between process to privatize the entire IT service for the Government of Canada. There is the issue of privacy here down the road. On division.

Senator Callbeck: I agree with Senator Ringuette. Here we are rushing this through, and I do not think the government has made a compelling case for doing that, so I have to vote against it.

The Chair: The clauses will pass on division. Carried, then.

Division 56, Assisted Human Reproduction Act, clauses 713 to 753 inclusive. Shall those clauses carry?

Some Hon. Senators: Carried.

Senator Hervieux-Payette: No.

Senator Callbeck: No.

Le président : Avec dissidence.

[*Traduction*]

Les articles 697 à 698 de la section 52, Loi sur le programme de protection des salariés, sont-ils adoptés?

Le sénateur Callbeck : Il y a beaucoup de disparités entre les versions française et anglaise. Est-ce normal?

Le président : Adoptés à l'unanimité.

L'article 699 figurant à la partie 4, sous la section 53, abroge la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto.

Le sénateur Ringuette : C'est épouvantable, absolument épouvantable.

Le président : Appuyé avec une forte dissidence?

Le sénateur Eaton : Adopté avec un appui solide.

Le président : D'accord.

Les articles 700 à 710 inclusivement de la section 54, Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, sont-ils adoptés?

Des voix : Oui.

Le sénateur Ringuette : Non.

Le sénateur Eaton : Je suis tout à fait d'accord.

Le président : Avec dissidence. Je vais tout simplement utiliser de plus gros caractères.

Le sénateur Eaton : Un plus gros « A ».

Le président : Les articles 711 et 712 de la section 55, création de Services partagés Canada, sont-ils adoptés?

Le sénateur Ringuette : Nous savons seulement qu'on regroupera les services. Nous ignorons comment cela fonctionnera. Mon instinct me dit que c'est un processus intérimaire visant à privatiser tous les services TI du gouvernement du Canada. Or, la question de la protection des renseignements personnels nous attend dans le détour. Avec dissidence.

Le sénateur Callbeck : Je suis d'accord avec le sénateur Ringuette. Nous examinons la question à la hâte, alors que le gouvernement n'a pas démontré le bien-fondé de cette initiative. Je m'y oppose donc.

Le président : Les articles seront adoptés avec dissidence. Adoptés, donc.

Les articles 713 à 753 de la section 56, Loi sur la procréation assistée, sont-ils adoptés?

Des voix : Adoptés.

Le sénateur Hervieux-Payette : Non.

Le sénateur Callbeck : Non.

Senator Ringuette: No. We did not really get any witnesses with regard to this. First, it has nothing to do with the budget. I think that this is an important research issue. I would have liked to have had more information on this. No.

Senator Buth: This is the issue where the court determined that certain provisions of this act were essentially unconstitutional, and it is actually under the provincial purview.

The Chair: I recall that.

Senator Buth: It is a bit difficult to go against the court.

The Chair: Of course, there is a question about whether this meets or goes further than the court case.

Senator Buth: Carried.

Senator Hervieux-Payette: We know that the whole thing does not work, but we have never been convinced that this will work. It is important subject matter. I think that should be looked at. I do not see what it has to do with job growth and long-term prosperity, as far as I am concerned. This has nothing to do with the budget, and it should be done in another committee where people will hear from witnesses and see what is being done in other countries in the world.

The Chair: I am hearing that clauses 713 to 753 shall carry on division.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: There is a schedule attached to this bill. Shall that schedule carry as it appears?

Some Hon. Senators: Carried.

The Chair: There is more than one; there are three schedules.

Senator Callbeck: What page are they on?

The Chair: Page 425.

Senator Ringuette: Schedule 1 deals with boards. Did the bureaucrats explain these schedules to us? No; I do not recall that.

The Chair: Some honourable senators do not feel well enough informed to vote for these schedules.

Senator Ringuette: No. On division.

The Chair: On division.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: Carried, on division.

Shall the title carry?

Senator Ringuette: On division.

Le sénateur Ringuette : Non. Nous n'avons pas vraiment entendu de témoins à ce sujet. Tout d'abord, cela n'a rien à voir avec le budget. Je considère que c'est une question importante dans le domaine de la recherche. J'aurais aimé avoir plus d'information sur le sujet. Non.

Le sénateur Buth : C'est dans ce dossier que le tribunal a établi que certaines dispositions de la loi étaient essentiellement inconstitutionnelles et que la question relevait des provinces.

Le président : Je m'en souviens.

Le sénateur Buth : Il nous est un peu difficile d'aller à l'encontre de la décision du tribunal.

Le président : Évidemment, il faut déterminer si cette question s'inscrit dans cette affaire ou si elle la dépasse.

Le sénateur Buth : Adoptés.

Le sénateur Hervieux-Payette : Nous savons que toute cette affaire ne fonctionne pas, mais on ne nous a jamais prouvé que cela fonctionnerait. C'est une question importante, sur laquelle il faut se pencher. Pour ma part, je ne vois pas de lien avec la croissance de l'emploi et la prospérité à long terme. La question ne concerne pas le budget et devrait être examinée par un autre comité, qui entendra des témoins et étudiera ce qui se fait dans d'autres pays du monde.

Le président : Je conclus que les articles 713 à 753 sont adoptés avec dissidence.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Le projet de loi comprend une annexe. Est-elle adoptée telle quelle?

Des voix : Oui.

Le président : Il n'y a pas une, mais trois annexes.

Le sénateur Callbeck : À quelle page se trouvent-elles?

Le président : À la page 425.

Le sénateur Ringuette : L'annexe 1 concerne les offices. Les bureaucrates nous ont-ils expliqué de quoi il en retourne? Non, je ne m'en souviens pas.

Le président : Certains honorables sénateurs jugent qu'ils ne sont pas suffisamment informés pour se prononcer sur les annexes.

Le sénateur Ringuette : Non. Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : Adopté avec dissidence.

Le titre est-il adopté?

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

The Chair: Carried, on division.

Shall the bill carry —

Some Hon. Senators: Carried.

Senator Ringuette: On division.

The Chair: — without amendment? On division.

Honourable senators have made observations as we go along. Does any honourable senator wish to discuss written observations? I have received none from anyone.

Senator Ringuette: No. I think we will have enough time in the Senate to discuss this issue.

I would like to put on the record that there is abuse of power and there are political strategies with regard to a budget bill and policies. Some are borderline acceptable when one is dealing with a minority government, but when one is dealing with a majority government, it should have the courage to — if you truly believe in certain policies, then you should have the courage to put them in a due process frame and have not only Parliament deal with them as necessary but also to have public input.

That is my two cents' worth.

Senator Finley: If I may, on that subject, the senator is again being, I think, somewhat coquettish in her approach to this particular budget implementation bill. It is a bit like the dance of the seven veils. She only wants to remove what she wants you to see and carefully retain her modesty by uncovering nothing else.

These bills have been around, as we have heard in testimony, for hundreds of years. The most recent bill passed by the prior Liberal government had just as many or a substantial number of amendments — 28, I believe, with 23 parts to it. It was passed in rapid fashion.

I think it is improper and unreasonable to say that you can be wrong but only wrong under certain circumstances and right under other circumstances, depending on your point of view.

Just for the public record, I disagree with the statement on omnibus bills.

Senator Hervieux-Payette: Maybe I should point out that in one of the last budgets under the minority government, the government, which was in place then and now, agreed to make changes with regard to censorship in terms of film production. There is nothing preventing senators from digging into a bill and making appropriate changes.

That does not change the fact that there are many bills that do not belong in this bill and should be studied more extensively. At the same time, I have been here for a number of years, and we have made proposals and changes over and over again. A senator can certainly fight the good fight for the people of Canada. As far

Le président : Adopté avec dissidence.

Le projet de loi est-il adopté...

Des voix : Oui.

Le sénateur Ringuette : Avec dissidence.

Le président : ... sans amendement? Avec dissidence.

Certains sénateurs ont formulé des observations au cours de nos travaux. Y en a-t-il parmi vous qui souhaiteraient discuter d'observations écrites? Je n'en ai reçu aucune.

Le sénateur Ringuette : Non, je crois que nous aurons suffisamment de temps pour débattre de cette question au Sénat.

J'aimerais qu'il soit indiqué au compte rendu qu'il y a de l'abus de pouvoir et des stratégies politiques concernant les projets de loi et les politiques relatifs au budget. Certains sont à la limite de l'acceptable quand le gouvernement est minoritaire, mais quand il est majoritaire, il devrait avoir le courage de traiter les politiques auxquelles il croit vraiment en suivant le cours normal de la loi, les soumettant non seulement au Parlement, mais aussi à la population pour sonder son opinion.

Voilà ce que j'en pense.

Le sénateur Finley : Si je peux me permettre d'intervenir, je ferais remarquer que le sénateur se comporte encore avec ce que je considère comme une certaine coquetterie à l'égard du projet de loi d'exécution du budget. Comme si elle exécutait la danse des sept voiles, elle ne révèle que ce qu'elle veut que l'on voit et préserve soigneusement sa pudeur en ne découvrant rien d'autre.

Comme des témoins l'on souligné, ces projets de loi existent depuis des centaines d'années. Le plus récent, adopté par le gouvernement libéral précédemment au pouvoir, comportait un nombre substantiel ou équivalent d'amendements. Je crois que 28 amendements ont été apportés à ce projet de loi divisé en 23 parties, qui a été adopté rapidement.

Il est, selon moi, incorrect et déraisonnable d'affirmer qu'on peut avoir tort, mais seulement dans certaines circonstances, alors qu'on a raison dans d'autres, selon le point de vue qu'on adopte.

Pour le compte rendu, j'indique que je suis en désaccord avec les propos tenus sur les projets de loi omnibus.

Le sénateur Hervieux-Payette : Peut-être devrais-je souligner que dans l'un des derniers budgets, le gouvernement minoritaire, au pouvoir alors et maintenant, a accepté d'apporter des modifications concernant la censure pour la production cinématographique. Rien n'empêche les sénateurs de passer un projet de loi au peigne fin et d'y apporter les changements qui s'imposent.

Cela ne change rien au fait que bien des mesures législatives ne devraient pas figurer dans ce projet de loi et devraient être examinées plus longuement. Par ailleurs, nous avons, au cours de mon long mandat, proposé des changements à moult reprises. Un sénateur peut certainement mener un juste combat dans l'intérêt

as I am concerned, I think we are serving the people well if we underline the flaws in a bill and it is our role to correct them. I feel very comfortable with the stand we have taken.

As I say, many of the bills here do not belong in a budget bill.

Senator Callbeck: I agree. Many clauses in here have nothing at all to do with the budget. I believe there are 750 clauses, and we have dealt with 70 different federal acts. This bill is 429 pages long and includes everything from retirement plans, fisheries, the environment — I could go on. As I said, many of these things have nothing whatsoever to do with the budget. I think they should be standalone legislation where we call witnesses and do adequate study because they are major changes.

I am happy with the way we have dealt with this bill, most of it on division. We did support some parts, but I just wanted to put that on the record.

The Chair: Thank you.

Are there any other comments? We have already adopted the bill.

Is it agreed, honourable senator, that I report the bill without amendments to the Senate at the earliest opportunity?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I expect that will be this afternoon and then third reading will start tomorrow with Senator Buth leading off.

This brings to an end Bill C-38 at committee stage. Thank you all very much for the professional manner in which each of you, and as a team, acted. This was very much a challenge, and I think we have handled it in an exemplary fashion that would make the Senate proud.

Seeing no further hands raised, this meeting is now concluded.

(The committee adjourned.)

de la population canadienne. En ce qui me concerne, je considère que nous la servons bien si nous mettons en exergue les lacunes d'un projet de loi, qu'il nous incombe de corriger. Je m'estime très satisfaite de la position que nous avons adoptée.

Comme je l'ai indiqué, un bon nombre de mesures législatives ne devraient pas figurer dans le projet de loi d'exécution du budget.

Le sénateur Callbeck : Je suis d'accord. Bien des dispositions ne concernent en rien le budget. Je crois qu'il y en a 750, et nous nous sommes penchés sur 70 lois fédérales. Ce projet de loi de 429 pages englobe tout, les régimes de pension, les pêches, l'environnement et tutti quanti. Comme je l'ai dit, un grand nombre de ces questions n'ont rien à voir avec le budget. Compte tenu de l'importance des changements proposés, elles devraient faire l'objet de projets de loi distincts; nous pourrions ainsi convoquer des témoins et mener une étude adéquate.

Je suis satisfaite de la manière dont nous avons examiné ce projet de loi, en étant la plupart du temps en désaccord. Nous avons appuyé une partie des dispositions, mais je voulais l'indiquer pour le compte rendu.

Le président : Merci.

Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite intervenir? Nous avons déjà adopté le projet de loi.

Plaît-il au comité que je fasse rapport de ce projet de loi, sans amendement, au Sénat le plus tôt possible?

Des voix : Oui.

Le président : Je devrais faire rapport cet après-midi, après quoi la troisième lecture commencera demain avec l'intervention du sénateur Buth.

Voilà qui met fin à l'examen du projet de loi C-38 par le comité. Je vous remercie tous beaucoup du professionnalisme dont vous avez fait preuve, individuellement et collectivement. C'était une tâche ardue, dont nous nous sommes acquittés d'une manière exemplaire qui devrait faire la fierté du Sénat.

Comme il n'y a plus de main levée, nous levons la séance.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, June 19, 2012

As individuals:

The Honourable Senator Dennis Dawson, Chair, Standing Senate Committee on Transport and Communications;

The Honourable Senator Stephen Greene, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Transport and Communications;

The Honourable Senator Kelvin Kenneth Ogilvie, Chair, Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology;

The Honourable Senator Judith Seidman, Member of Steering Committee, Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology;

The Honourable Senator Irving Gerstein, Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce;

The Honourable Senator Céline Hervieux-Payette, P.C., Deputy Chair, Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce;

The Honourable Senator Pamela Wallin, Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence;

The Honourable Senator Roméo Antonius Dallaire, Deputy Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence;

The Honourable Senator W. David Angus, Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources;

The Honourable Senator Grant Mitchell, Deputy Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

TÉMOINS

Le mardi 19 juin 2012

À titre personnel :

L'honorable sénateur Dennis Dawson, président, Comité sénatorial permanent des transports et des communications;

L'honorable sénateur Stephen Greene, vice-président, Comité sénatorial permanent des transports et des communications;

L'honorable sénateur Kelvin Kenneth Ogilvie, président, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie;

L'honorable sénateur Judith Seidman, membre du Comité directeur, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie;

L'honorable sénateur Irving Gerstein, président, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce;

L'honorable sénateur Céline Hervieux-Payette, C.P., vice-présidente, Comité sénatorial permanent des banques et du commerce;

L'honorable sénateur Pamela Wallin, présidente, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense;

L'honorable sénateur Roméo Antonius Dallaire, vice-président, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense;

L'honorable sénateur W. David Angus, président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles;

L'honorable sénateur Grant Mitchell, vice-président, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.